



ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU 3 AOÛT 2021 – 19 h

---

AGENDA  
ORDINARY SITTING OF COUNCIL  
AUGUST 3, 2021 – 7:00 P.M.

**OUVERTURE / OPENING**

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2021 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD JULY 6, 2021**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
  - a) Liste des comptes payés du 1<sup>er</sup> juin 16 juillet 2021 au montant de 3 216 061,87 \$ / List of accounts paid from June 1<sup>st</sup> to July 16, 2021, in the amount of \$3,216,01.87
  - b) États financiers – Avril 2021 / April 2021 financial statements
  - c) Amendements budgétaires mensuels – Juin 2021 / June 2021 monthly budget amendments
  - d) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif sur les services de santé à Chelsea du 20 mai 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.221 / Tabling of the May 20, 2021 minutes of the Advisory Committee meeting on Health Services in Chelsea and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.221
  - e) Dépôt procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des finances et suivi budgétaire du 10 mai 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.203 / Tabling of the May 10, 2021 minutes of the meeting of the Advisory Committee on Finance and Budget Monitoring and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.203
  - f) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des communications du 14 mai 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.220 / Tabling of the May 14, 2021 minutes of the Communications Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.220
  - g) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 2 juin 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous la cote de classification 114.204 / Tabling of the June 2, 2021 minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
  - h) Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures du 21 mai et du 18 juin 2021 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.206 / Tabling of the May 21 and June 18, 2021 minutes of the Public Works and Infrastructures Advisory Committee meetings and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.206

- i) Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire du 1<sup>er</sup> avril, 29 avril et 27 mai 2021 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.205 dépôt / Tabling of the April 1, April 29 and May 27, 2021 minutes of the Recreation, Sports, Culture and Community Life Advisory Committee meeting and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.205

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**

**6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

- a) Adoption du règlement numéro 1202-21 – Règlement relatif au traitement des élus municipaux de Chelsea / Adoption of by-law number 1202-21 - By-law concerning the salaries of Chelsea's elected officials

**6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

- a) Octroi du contrat pour la réfection du chemin de la Rivière / Awarding of the contract for the rehabilitation of chemin de la Rivière
- b) Octroi du contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour le contrôle des matériaux pour la réfection du chemin de la Rivière, entre la route 105 et la limite nord / Awarding of the contract for professional engineering services for the control of material for the rehabilitation of chemin de la Rivière, between Route 105 and the northern limit
- c) Octroi du contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour une étude hydrologique et écologique pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek) (abroge et remplace la résolution numéro 155-21) / Awarding of the contract for professional engineering services for an hydrological and ecological study for the Ruisseau trail (Chelsea Creek) (revokes and replaces resolution number 155-21)

**6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

- a) Autorisation de services professionnels d'ingénierie supplémentaires à la firme CIMA+ s.e.n.c. nécessaires à la réfection du chemin de la Rivière / Authorization for additional professional engineering services to CIMA+ s.e.n.c. for the repair of chemin de la Rivière
- b) Paiement des dépenses pour l'achat de portables à même l'excédent non affecté / Payment of expenses for the purchase of laptops from the non affected operating surplus
- c) Paiement des dépenses pour divers travaux correctifs au Centre Meredith à même l'excédent non affecté / Payment for various corrective work at the Meredith Center from the non affected operating surplus

**6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

- a) Demande d'aide financière pour le programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération – Chemin de la Rivière / Request for financial assistance for the program « Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération » – Chemin de la Rivière
- b) Demande d'aide financière pour le Programme d'aide soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) / Request for financial assistance for the program « Programme d'aide soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) »

**6.5) MANDATS / MANDATES**

- a) Mandat à la firme Les Services EXP inc. pour toutes demandes de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de drainage sur le sentier Voie Verte Chelsea / Mandate to Les Services EXP inc. for the request of certificates of authorization from the *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* for drainage work on the trail Voie Verte Chelsea

**6.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Affectation d'un montant de 26 139,16 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2021 pour les redevances 2020 de Gazifère inc. / Allocation in the amount of \$26 139,16 to the affected operating surplus as of December 31, 2021 for Gazifère inc. 2020 fees

**6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

**7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

- a) Dérogation mineure – Bâtiment secondaire et clôture de piscine – Marge arrière – 86, chemin de la Belle-terre / Minor exemption – Secondary building and pool fence – Rear setback – 86 chemin de la Belle-terre
- b) Dérogation mineure – Bâtiment secondaire et allée d'accès - Marge avant – 7, chemin des Pruches / Minor exemption – Secondary building and access lane - Front setback - 7 chemin des Pruches
- c) Dérogation mineure – Escalier - Marge avant – 57, chemin de Lamoille / Minor exemption – Stairs - Front setback – 57 chemin de Lamoille
- d) Dérogation mineure – Allée d'accès et aire de stationnement - Marge latérale – 156, chemin du Relais / Minor exemption – Access lane and parking area - Side setback – 156 chemin du Relais
- e) Dérogation mineure – Revêtement d'un bâtiment secondaire – 112, chemin Suzor-Côté / Minor exemption - Secondary building cladding – 112 chemin Suzor-Côté
- f) Dérogation mineure – Distance entre une aire de stationnement et la ligne de terrain – 17, chemin Cross Loop / Minor exemption – Distance between a parking and the property line – 17 chemin Cross Loop

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**

- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseignes – 241, chemin d'Old Chelsea / Site planning and architectural integration program – Signs – 241 chemin d'Old Chelsea
- b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Abri d'auto – 482, route 105 / Site planning and architectural integration program – Carport – 482 Route 105

**7.4) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

- a) Présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 1203-21 et avis de motion – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d'y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones / Presentation and tabling of the first draft by-law number 1203-21 and notice of motion - By-law amending certain provisions of the zoning by-law number 636-05 - Provisions amending the specifications grid of zones CA-204 and CA-209 in order to remove specific provision 16 and to create a new specific provision 55 to be added to these zones
- b) Adoption du premier projet de règlement numéro 1203-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et ca-209 afin d'y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones / Adoption of the first draft by-law number 1203-21 - By-law amending specific provisions of the zoning by-law number 636-05 - Provisions amending the specifications grid of zones CA-204 and CA-209 in order to remove specific provision 16 and to create a new specific provision 55 to be added to these zones

- c) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1204-21 et avis de motion – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats numéro 639-05 – Dispositions relatives au nombre de lots sur un chemin privé et aux normes de construction de celui-ci / Presentation and tabling of the draft by-law number 1204-21 and notice of motion - By-law amending certain provisions of by-law number 639-05 relating to permits and certificates - Provisions concerning the number of lots on a private road and the construction standards thereof
- d) Adoption du projet de règlement numéro 1204-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats numéro 639-05 – Dispositions relatives au nombre de lots sur un chemin privé et aux normes de constructions de celui-ci / Adoption of draft by-law number 1204-21 – By-law amending certain provisions of by-law number 639-05 relating to permits and certificates – Provisions concerning the number of lots on a private road and the construction standards thereof
- e) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1210-21 et avis de motion - Règlement relatif aux quais et conditions d'occupation de l'emprise municipale en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech / Presentation and tabling of the draft by-law number 1210-21 and notice of motion - By-law relating to docks and conditions of occupancy of the municipal right-of-way along the Gatineau river and Meech lake
- f) Adoption du projet de règlement numéro 1210-21 - Règlement relatif aux quais et conditions d'occupation de l'emprise municipale en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech / Adoption the draft by-law number 1210-21 - By-law relating to docks and conditions of occupancy of the municipal right-of-way along the Gatineau river and Meech lake

**7.5) DIVERS / VARIOUS**

- a) Projets municipaux soumis au Fonds vert / Municipal projects submitted to the Green Fund

**8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**

- a) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1211-21 et avis de motion - Règlement désignant les tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée comme étant des chemins de type « rue partagée » / Presentation and tabling of the draft by-law number 1211-21 and notice of motion – By-law designating chemin du Relais, chemin de la Traverse and chemin de la Randonnée as being « shared roads »

**9) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

**10) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

- a) Proclamation de la semaine de la prévention des incendies / Proclamation of the fire prevention week
- b) Adoption du guide de l'organisation municipale de sécurité civile / Adoption of the municipal organization guide for civil security
- c) Démission d'un pompier – Alexandre Labrecque / Resignation of a firefighter – Alexandre Labrecque

**11) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le procès-  
verbal de la session ordinaire du 6 juillet 2021 soit et est par la présente adopté.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 6 juillet 2021 à 19 h exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Pierre Guénard, Simon Joubarne et Greg McGuire sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

**ÉTAIENT ABSENT** le conseiller et Jean-Paul Leduc.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 45 minutes.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **231-21**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

#### **Retirer :**

- 6.5 i) Mandat pour la vente d'une partie du lot 2 635 776 au cadastre du Québec – Servitude d'accès – 153, chemin d'Old Chelsea
- 7.3 a) Avant-projet de lotissement – Lots 6 131 376, 5 299 446, 5 299 447, 4 974 058, 2 635 776 et 5 299 458 au cadastre du Québec – Ferme Hendrick, phases mixtes

La conseillère Kay Kerman demande le vote :

POUR :

- Pierre Guénard
- Kimberly Chan
- Greg McGuire
- Simon Joubarne

CONTRE :

- Kay Kerman

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

**232-21**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ky Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 1 juin 2021 soit et est par la présente adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 8 MAI AU 1 JUIN 2021 AU MONTANT DE 407 010,32 \$**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS – MARS 2021**

**DÉPÔT DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – AVRIL ET MAI 2021**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS DU 16 AVRIL 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.220**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 5 MAI 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DU 23 AVRIL 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.206**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.217**

**233-21**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1199-21 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1162-20 ET ÉTABLISSANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE POUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE DU CENTRE-VILLAGE AFIN D'Y AJOUTER, NOTAMMENT, LES ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS PROJETÉS ET LA MÉTHODE DE CALCUL DE LA CONTRIBUTION**

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement numéro 1162-20 pour ajouter les investissements estimés liés aux infrastructures et travaux d'agrandissement des réseaux des eaux usées et de l'eau potable du centre-village de Chelsea et la méthode de calcul de la contribution servant à financer en tout ou en partie les travaux projetés.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **233-21 (suite)**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1 juin 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

ATTENDU QU'UNE consultation publique s'est tenue le 8 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le « Règlement numéro 1199-21 - Règlement modifiant le règlement numéro 1162-20 et établissant le paiement d'une contribution de croissance pour les réseaux des eaux usées et de l'eau potable du centre-village afin d'y ajouter, notamment, les estimations des investissements projetés et la méthode de calcul de la contribution » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **234-21**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 21-RM-02 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté, lors d'une session régulière du conseil municipal tenue le 3 février 2003, la résolution portant le numéro 29-03 aux fins d'adopter le règlement portant le numéro 03-RM-02 concernant la présence des animaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté, lors d'une session régulière du conseil municipal tenue le 1 mai 2006, la résolution portant le numéro 78-06, aux fins d'adopter le règlement portant le numéro 670-06 pour modifier les numéros des règlements uniformisés 03-RM-01 «alarmes», 03-RM-02 «animaux», 03-RM-03 «circulation et stationnement», et 03-RM-04 «paix et bon ordre» par les numéros 06-RM-01 «alarmes», 06-RM-02 «animaux», 06-RM-03 «circulation et stationnement» et 06-RM-04 «paix et bon ordre»;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté, lors d'une session régulière du conseil municipal tenue le 9 septembre 2013 la résolution portant le numéro 216-13 aux fins d'adopter le règlement portant le numéro 13-RM-02 concernant les animaux;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et d'intérêt public de réglementer la présence des animaux sur son territoire;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> juin 2021 que le présent règlement serait soumis pour approbation et que le projet a été présenté et déposé;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **234-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement numéro 21-RM-02 – Règlement concernant les animaux dans les limites de la Municipalité de Chelsea » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **235-21**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 21-RM-05 – RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES RELATIVES À LA SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 62 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Municipalité de Chelsea peut adopter des règlements en matière de sécurité;

ATTENDU QU'EN vertu du chapitre 1 de la *Loi sur la sécurité incendie*, la Municipalité a des obligations imposées ou des pouvoirs accordés qui ont pour objets la protection des personnes et des biens contre les incendies de toute nature, exception faite des ressources forestières protégées en vertu de la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1);

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté, lors d'une session régulière du conseil municipal tenue le 7 août 2018 la résolution portant le numéro 248-18 aux fins adopter le règlement portant le numéro 16-RM-05 pour édicter les normes relatives à la Sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et d'intérêt public de se doter d'un tel règlement et de se prévaloir de ces dispositions;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> juin 2021 que le présent règlement serait soumis pour approbation et que le projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement numéro 21-RM-05 – Règlement pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie sur le territoire de la Municipalité de Chelsea » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1202-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS  
MUNICIPAUX DE CHELSEA**

Le conseiller Greg McGuire présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement portant le numéro 1202-21 intitulé « Règlement relatif au traitement des élus municipaux de Chelsea » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier la rémunération des membres du conseil afin qu'elle corresponde davantage à la charge de travail et aux responsabilités grandissantes des élus municipaux.

---

Greg McGuire

**236-21**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES  
CHEMINS DU SECTEUR HOLLOW GLEN POUR LES TROIS PROCHAINES  
SAISONS HIVERNALES**

ATTENDU QUE le contrat pour le déneigement et l'entretien des chemins du secteur Hollow Glen vient à échéance le 30 avril 2021;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de déneigement et d'entretien des chemins du secteur Hollow Glen pour les trois (3) prochaines saisons hivernales avec possibilité de renouvellement pour deux (2) saisons additionnelles;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 28 juin 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
9206-9467 Québec inc. (Septik Allen)	329 986,58 \$	301 321,73 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 9206-9467 Québec inc. (Septik Allen) est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le conseil octroie le contrat pour le déneigement et l'entretien des chemins du secteur Hollow Glen pour les trois (3) prochaines saisons hivernales, soit 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 au montant de 329 986,58 \$, incluant les taxes, à la compagnie 9206-9467 Québec inc. (Septik Allen).

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **236-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-443 (Enlèvement de la neige) pour l'année 2021 et le solde de cet engagement sera budgété en 2022, 2023 et 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **237-21**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE RETENUE EN BOIS SUR LE SENTIER VOIE VERTE CHELSEA**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 1196-21, la fourniture et l'installation de dispositifs de retenue en bois sur le sentier Voie Verte Chelsea a été approuvé et qu'un montant net de 1 008 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation de ces dispositifs de retenue en bois;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 23 juin 2021:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Jupiter Construction inc.	561 047,82 \$	512 311,44 \$
Les Entreprises Steeve Couture inc.	628 899,67 \$	574 269,23 \$
Construction FGK inc.	794 056,72 \$	725 079,62 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Les Services EXP inc. a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Jupiter Construction inc. est conforme et recommandée par la firme Les Services EXP inc. et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE la fourniture et l'installation des dispositifs de retenue en bois sur le sentier Voie Verte Chelsea seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1196-21;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **237-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil octroie le contrat pour la fourniture et l'installation des dispositifs de retenue en bois sur le sentier Voie Verte Chelsea au montant de 561 047,82 \$, incluant les taxes, à la compagnie Jupiter Construction inc., conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1196-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-50-721 (Infrastructures – Sentier communautaire), règlement d'emprunt numéro 1196-21.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **238-21**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DE DIVERS PONCEAUX SUR LE SENTIER VOIE VERTE CHELSEA**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 1196-21, le remplacement de divers ponceaux sur le sentier Voie Verte Chelsea a été approuvé et qu'un montant net de 537 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour le remplacement de ces ponceaux;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, quatre (4) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 17 juin 2021:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Jupiter Construction inc.	368 930,35 \$	336 882,58 \$
6369472 Canada inc. (Équinoxe JMP)	444 179,36 \$	405 594,96 \$
Les Pavages Lafleur et Fils inc.	682 069,24 \$	622 820,13 \$
Construction FGK inc.	752 854,75 \$	687 456,73 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Les Services EXP inc. a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Jupiter Construction inc. est conforme et recommandée par la firme Les Services EXP inc. et le Service des travaux publics et des infrastructures;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **238-21 (suite)**

ATTENDU QUE le remplacement de divers ponceaux sur le sentier Voie Verte Chelsea sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1196-21;

ATTENDU QUE le remplacement du ponceau numéro 36 est assujéti à l'obtention d'un certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil octroie le contrat pour le remplacement de divers ponceaux sur le sentier Voie Verte Chelsea au montant de 368 930,35 \$, incluant les taxes, à la compagnie Jupiter Construction inc., conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1196-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les travaux de remplacement du ponceau numéro 36 sont conditionnels à l'obtention du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-50-721 (Infrastructures – Sentier communautaire), règlement d'emprunt numéro 1196-21.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **239-21**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA VIDANGE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION DU CENTRE-VILLAGE POUR 2021**

ATTENDU QU'IL y a lieu d'octroyer un contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de l'usine d'épuration du centre-village;

ATTENDU QU'UN montant de 96 600,00 \$ a été budgété en 2021 à cet effet au budget de fonctionnement;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de vidange, transport et disposition des boues pour une durée d'un an avec possibilité de renouvellement pour une année additionnelle;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a demandé deux prix unitaires au mètre cube, soit pour un pompage total et un pompage avec réintégration du surnageant;

ATTENDU QU'UN prix unitaire pour chacune des méthodes a été demandé afin de s'adapter éventuellement aux besoins de vidange des boues de l'usine d'épuration des eaux usées;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **239-21 (suite)**

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 7 juin 2021:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX UNITAIRE AU M<sup>3</sup> – POMPAGE COMPLET (taxes incluses)</b>	<b>PRIX UNITAIRE AU M<sup>3</sup> – POMPAGE AVEC RÉINTÉGRATION (taxes incluses)</b>
9147-9279 Québec inc. (Épursol)	86,23 \$	23,00 \$

ATTENDU QU'À ce jour, le Service des travaux et des infrastructures respecte le manuel d'opération de l'usine d'épuration des eaux usées en procédant à la vidange complète des fosses et que l'option de la réintégration du surnageant sera disponible au besoin;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 9147-9279 Québec inc. (Épursol) est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE la quantité de boue à vidanger est d'environ 800 m<sup>3</sup> annuellement, ce qui représente un coût total de 68 985,00 \$, incluant les taxes, pour un pompage complet;

ATTENDU QUE le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de l'usine d'épuration du centre-village sera payé par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil octroie le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de l'usine d'épuration du centre-village au prix unitaire de 86,23 \$/m<sup>3</sup>, incluant les taxes, pour le pompage complet et de 23,00 \$/m<sup>3</sup>, incluant les taxes, pour le pompage avec réintégration du surnageant à la compagnie 9147-9279 Québec inc. (Épursol).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-413-30-522 (Infrastructures – Sentier communautaire) pour 2021 et sera budgété pour l'année 2022 si nous renouvelons le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

**240-21**

**AUTORISATION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE  
SUPPLÉMENTAIRES À LA FIRME CIMA+ S.E.N.C. NÉCESSAIRES À LA  
RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-MEECH**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 114-17, le conseil a octroyé un contrat à la firme CIMA+ s.e.n.c. au montant de 172 462,50 \$, incluant les taxes, pour des services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour la réfection du chemin du Lac-Meech;

ATTENDU QU'À ce jour, un montant de 33 494,77 \$, incluant les taxes, pour les avenants 401 à 414 a été autorisé pour des services professionnels d'ingénierie supplémentaires pour ce projet;

ATTENDU QUE la firme CIMA+ s.e.n.c. a soumis les honoraires professionnels supplémentaires suivants:

<b>AVENANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>HONORAIRES</b>
Avenant 415	Reprise du terrassement des intersections Promenade de la Gatineau / Lac-Meech et Dunlop / Lac-Meech	3 588,00 \$
Avenant 416	Stabilisation d'une section de talus (entre chaînages 15+435 et 15+490)	9 792,00 \$
<b>Total services professionnels d'ingénierie non prévus</b>		13 380,00 \$
	<b>TPS (5 %)</b>	669,00 \$
	<b>TVQ (9,975 %)</b>	1 334,66 \$
	<b>TOTAL</b>	15 383,66 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures recommande ces honoraires professionnels supplémentaires qui s'élèvent à 15 383,66 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels d'ingénierie supplémentaires pour la réfection du chemin du Lac-Meech seront financés par le règlement d'emprunt numéro 788-11;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil autorise les services professionnels d'ingénierie supplémentaires pour la réfection du chemin du Lac-Meech à la firme CIMA+ s.e.n.c. pour un montant de 15 383,66 \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 788-11.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **241-21**

#### **REMBOURSEMENT PARTIEL D'UN REFINANCEMENT ET PAIEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés stipule que la Municipalité peut effectuer un remboursement partiel de la dette à même l'excédent non affecté et ce, en respectant des règles établies;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 159-21, le conseil a autorisé un premier remboursement partiel de la dette au montant de 695 000,00 \$ sur le nouveau financement à long terme, incluant un refinancement, du 6 juillet 2021;

ATTENDU QU'AFIN de respecter les règles établies dans cette politique, le montant total pour le remboursement partiel de la dette devrait être de 707 718,50 \$;

ATTENDU QUE le comité des finances recommande d'arrondir ce montant à 710 000,00 \$ ;

ATTENDU QU'UN deuxième remboursement partiel au montant de 15 000,00 \$ sur le nouveau financement, incluant un refinancement, du 5 octobre 2021 doit être effectué à même l'excédent accumulé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le conseil autorise un deuxième remboursement partiel sur le refinancement et/ou la réduction du montant des nouveaux financements prévus par une affectation d'un montant de 15 000,00 \$ de l'excédent accumulé, pour un total de 710 000,00 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 15 000,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté) et au poste budgétaire d'affectation 23-710-00-000 (Affectation excédent de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **242-21**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION – INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité pourrait bénéficier d'une subvention dans le cadre de l'appel de projets du gouvernement du Canada pour transformer les espaces publics en réponse à la COVID-19;

ATTENDU QUE le montant admissible à recevoir peut aller jusqu'à 250 000,00 \$ ;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **242-21 (suite)**

ATTENDU QUE cette subvention pourrait couvrir les frais relatifs aux plans et devis pour le projet du sentier ruisseau Chelsea;

ATTENDU QU'UNE résolution doit être entérinée par le conseil municipal afin de déposer cette demande de subvention;

ATTENDU QUE si la demande est acceptée, le montant sera annexé au Plan triennal d'immobilisation 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil approuve le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉ EN SANTÉ afin d'effectuer des plans et devis pour le sentier Ruisseau Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseiller Simon Joubarne demande le vote :

**POUR :**

- Pierre Guénard
- Kimberly Chan
- Kay Kerman
- Greg McGuire

**CONTRE :**

- Simon Joubarne

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **243-21**

#### **PROGRAMMATION DES TRAVAUX ASSOCIÉE À LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019-2023**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu :

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **243-21 (suite)**

- QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;;
- QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **244-21**

#### **MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE POUR LA PROPRIÉTÉ SISE AU 3 CHEMIN ENGLER**

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 3 chemin Engler, connue et désignée comme étant le lot 3 030 599 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **244-21 (suite)**

ATTENDU QUE la Municipalité doit effectuer des travaux qui consistent au déboisement de la zone affectée par des travaux de remplacement du ponceau, des travaux de stabilisation et d'enrochement, ainsi que des travaux d'ensemencement;

ATTENDU QU'UN plan et une description technique de la servitude seront réalisés par une firme d'arpenteurs-géomètres avant la signature officielle de l'acte de servitude;

ATTENDU QUE les propriétaires de l'immeuble situé au 3 chemin Engler consentent à cette servitude et que cette dernière sera effectuée gratuitement et sans conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que la Municipalité autorise la signature d'une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 3 chemin Engler, lot numéro 3 030 599 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Me Marc Nadeau, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **245-21**

#### **MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE POUR LA PROPRIÉTÉ SISE AU 8 CHEMIN BROWN**

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 8 chemin Brown, connue et désignée comme étant le lot 3 032 025 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau;

ATTENDU QUE la Municipalité doit effectuer des travaux qui consistent au déboisement de la zone affectée par les travaux de remplacement du ponceau, des travaux de stabilisation et d'enrochement, ainsi que des travaux d'ensemencement;

ATTENDU QU'UN plan et une description technique de la servitude seront réalisés par une firme d'arpenteurs-géomètres avant la signature officielle de l'acte de cette servitude;

ATTENDU QUE les propriétaires de l'immeuble situé au 8 chemin Brown consentent à cette servitude et que cette dernière sera effectuée gratuitement et sans conditions;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **245-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que la Municipalité autorise la signature d'une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 8 chemin Brown, lot 3 032 025 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Me Marc Nadeau, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **246-21**

#### **MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE POUR LA PROPRIÉTÉ SISE AU 1290 ROUTE 105**

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 1290 route 105, connue et désignée comme étant le lot 3 031 295 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau;

ATTENDU QUE la Municipalité doit effectuer des travaux qui consistent au déboisement de la zone affectée par des travaux de remplacement du ponceau, des travaux de stabilisation et d'enrochement, ainsi que des travaux d'ensemencement;

ATTENDU QU'UN plan et une description technique de la servitude seront réalisés par une firme d'arpenteurs-géomètres avant la signature officielle de l'acte de cette servitude;

ATTENDU QUE les propriétaires de l'immeuble situé au 1290 route 105 consentent à cette servitude et que cette dernière sera effectuée gratuitement et sans conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que la Municipalité autorise la signature d'une servitude réelle et perpétuelle permanente de construction, de non-construction, d'empiètement, de déboisement, de passage et de drainage affectant la partie ouest de la propriété située au 1290 route 105, lot 3 031 295 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Me Marc Nadeau, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **246-21 (suite)**

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **247-21**

#### **MANDAT POUR L'ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ – 18, CHEMIN PLACE**

ATTENDU QUE la propriété située au 18 chemin Place à Chelsea soit, le lot 4 801 648 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, a été touché par l'agrandissement d'un glissement de terrain survenu en bordure du cours d'eau situé à l'est de la propriété;

ATTENDU QUE suite à l'avis d'expulsion du ministère des Transports, les propriétaires du 18 chemin Place n'ont pas d'autres choix que de quitter leur maison car cette dernière fait face à un danger imminent;

ATTENDU que la stabilisation du terrain a été rendue impossible car les propriétaires du lot où se situe la portion du cours d'eau visé par les travaux de protection contre l'érosion ont indiqué qu'ils refusaient qu'un ouvrage en empierrement soit construit sur leur propriété.

ATTENDU QU'EN date du 27 avril 2021, le ministère des Transports du Québec a indiqué que la solution préconisée pour assurer la sécurité à long terme des résidents du 18 chemin place est celle de la démolition de la résidence et l'abandon définitif du terrain problématique au cours des prochaines semaines ou au courant de la saison estivale;

ATTENDU QUE l'une des conditions pour que les propriétaires du 18 chemin Place puissent obtenir une indemnisation complète pour le terrain et la résidence, suite à cette expropriation, est qu'ils vendent le lot problématique à la Municipalité pour la somme de 1\$ et procède à la démolition de la résidence;

ATTENDU QUE les propriétaires du 18 chemin Place demandent à la Municipalité d'acquérir le lot 4 801 648 qui est visé par l'avis d'expulsion afin de bénéficier de l'indemnisation maximale offerte par le ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE cette situation est exceptionnelle dans la mesure où la résidence est directement touchée et que les résidents ne peuvent plus y demeurer, et en conséquence, l'intervention de la Municipalité est nécessaire afin que les propriétaires soient dédommagés au maximum de l'aide disponible;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à condamner l'accès au terrain pour assurer la sécurité des personnes et s'engage à ne jamais céder ledit terrain;

ATTENDU QUE la Municipalité ne s'engage pas à procéder à des travaux de stabilisation sur ce terrain dans le futur;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **247-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil autorise l'acquisition du lot 4 801 648 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, propriété connue comme étant le 18, chemin Place à Chelsea et la signature des documents légaux à cet effet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité modifie, s'il y a lieu, sa réglementation applicable de façon à interdire toute construction ou infrastructure sur ce terrain tant que subsistera un danger pour la sécurité des personnes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 23-020-00-723 – Biens durables, terrains.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **248-21**

#### **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT EN 2022 DE DIFFÉRENTS BACS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022;

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* :

- permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur *la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants verts et bleus de 360 litres ainsi que des bacs roulants aérés bruns de 120 litres dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu :

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **248-21 (suite)**

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Chelsea confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants verts et bleus de 360 litres ainsi que des bacs roulants aérés bruns de 120 litres nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Chelsea s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Municipalité à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Municipalité.

En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Chelsea s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Chelsea s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2022, selon quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Municipalité de Chelsea reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0,5%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **249-21**

#### **MANDAT À LA FIRME CIMA+ S.E.N.C. POUR TOUTES DEMANDES DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 267-19, le conseil a octroyé à la firme CIMA+ s.e.n.c. le contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour les travaux de réfection du chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE la Municipalité doit soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) tous les documents requis pour obtenir les certificats d'autorisation requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de réfection du chemin de la Rivière;

ATTENDU QU'UNE résolution est requise pour autoriser la firme CIMA+ s.e.n.c. à déposer les demandes d'autorisation au nom de la Municipalité de Chelsea auprès des autorités compétentes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu de mandater la firme CIMA+ s.e.n.c. à soumettre toutes demandes d'autorisation ainsi que les documents requis se rapportant aux travaux de réfection du chemin de la Rivière au MELCC et aux autorités compétentes en la matière au nom de la Municipalité de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité confirme son engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 30 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **250-21**

#### **MANDAT À ME MARC OLIVIER BISSON - PROCÉDURES JUDICIAIRES – 1390, ROUTE 105**

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a constaté que le propriétaire du 1390 Route 105 habite dans une mini maison et déverse ses eaux usées dans l'environnement, et entrepose beaucoup de débris de construction, sur le lot 3 031 436 au cadastre que Québec;

ATTENDU QUE selon le règlement de zonage, il est strictement interdit d'habiter une mini maison et de déverser ses eaux usées dans l'environnement;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **250-21 (suite)**

ATTENDU QUE selon le règlement sur les nuisances, il est interdit d'accumuler des débris de construction sur sa propriété;

ATTENDU QUE le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-devant soit et fait partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil mandate Me Marc Olivier Bisson avocat, sis au 283, rue Notre Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins d'entreprendre tous les recours juridiques appropriés auprès de toute cour compétente afin de faire respecter la réglementation municipale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **251-21**

#### **MANDAT À ME MARC OLIVIER BISSON - PROCÉDURES JUDICIAIRES – 54, CHEMIN DE LA BELLE-TERRE**

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a constaté que le propriétaire du 54 chemin de la Belle-Terre a plusieurs abris temporaires, des palettes de bois au sol, des pneus, un bac à déchets, le tout sur les lots 2 635 639 et 2 635 640 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE selon le règlement de zonage, les abris temporaires sont autorisés du 15 octobre au 15 avril;

ATTENDU QUE selon le règlement sur les nuisances, il est interdit d'accumuler des palettes de bois ou toutes autres nuisances sur sa propriété;

ATTENDU QUE le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le préambule ci-devant soit et fait partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil mandate Me Marc Olivier Bisson avocat, sis au 283, rue Notre Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins d'entreprendre tous les recours juridiques appropriés auprès de toute cour compétente afin de faire respecter la réglementation municipale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

**252-21**

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE  
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE  
6 017 000,00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 16 JUILLET 2021**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 017 000,00 \$ qui sera réalisé le 16 juillet 2021, réparti comme suit :

<b>Règlements d'emprunts #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
780-11	76 200,00 \$
700-07	54 200,00 \$
781-11	121 500,00 \$
823-12	285 000,00 \$
823-12	57 200,00 \$
823-12	296 000,00 \$
824-12	747 100,00 \$
825-12	1 028 400,00 \$
835-12	304 600,00 \$
813-12	25 300,00 \$
813-12	28 800,00 \$
816-12	9 100,00 \$
956-16	41 700,00 \$
956-16	162 500,00 \$
824-12	21 400,00 \$
817-12	153 125,00 \$
1062-18	173 125,00 \$
823-12	305 740,00 \$
824-12	261 950,00 \$
825-12	82 635,00 \$
923-15	140 420,00 \$
1114-19	57 920,00 \$
1115-19	8 310,00 \$
1115-19	7 585,00 \$
1154-20	257 570,00 \$
1154-20	298 220,00 \$
1154-20	521 460,00 \$
1172-20	489 940,00 \$

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 1062-18, 823-12, 824-12, 825-12, 923-15, 1114-19, 1115-19, 1154-20 et 1172-20, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

## SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021

### 252-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

- les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 16 juillet 2021;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année;
- les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7);
- les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
- CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
- CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
- CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA  
SUCCURSALE 10201  
250-920 BOUL SAINT-JOSEPH  
GATINEAU, QC  
J8Z 1S9

- QUE les obligations soient signées par la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants. La Municipalité de Chelsea, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

## SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021

### 252-21 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 1062-18, 823-12, 824-12, 825-12, 923-15, 1114-19, 1115-19, 1154-20 et 1172-20 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 juillet 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 253-21

#### **ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DE DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 780-11, 700-07, 781-11, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 813-12, 816-12, 956-16, 817-12, 1062-18, 923-15, 1114-19, 1115-19, 1154-20 et 1172-20, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 16 juillet 2021, au montant de 6 017 000,00 \$;

ATTENDU QU'À la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre (4) soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Mackie Research Capital Corporation	99.50400	831 000\$	0.500%	2022	1.44283%
		846 000\$	0.750%	2023	
		862 000\$	1.000%	2024	
		878 000\$	1.250%	2025	
		2 600 000\$	1.500%	2026	
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.	98.90400	831 000\$	0.550%	2022	1.46574%
		846 000\$	0.700%	2023	
		862 000\$	0.900%	2024	
		878 000\$	1.150%	2025	
		2 600 000\$	1.300%	2026	
Financière Banque Nationale Inc.	99.02000	831 000\$	0.500%	2022	1.47447%
		846 000\$	0.700%	2023	
		862 000\$	0.950%	2024	
		878 000\$	1.200%	2025	
		2 600 000\$	1.350%	2026	

## SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021

### 253-21 (suite)

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.	99.08431	831 000\$	0.550%	2022	1.51789%
		846 000\$	0.700%	2023	
		862 000\$	0.950%	2024	
		878 000\$	1.200%	2025	
		2 600 000\$	1.450%	2026	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Mackie Research Capital Corporation est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE l'émission d'obligations au montant de 6 017 000,00 \$ de la Municipalité de Chelsea soit adjugée à la firme Mackie Research Capital Corporation;
- QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
- QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
- QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
- QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **254-21**

#### **DEMANDE VISANT L'APPUI DU CONSEIL AU PROJET DE LOI C-313 CONTRE LES CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX ET POUR INTERDIRE LES SYMBOLES DE HAINE**

ATTENDU QUE depuis le début de la pandémie de la COVID-19, on constate une augmentation alarmante du racisme et des crimes haineux au Canada et à travers l'Amérique du Nord;

ATTENDU QUE selon Statistique Canada, la peur et la désinformation au sujet du virus peuvent avoir un impact disproportionné sur le sentiment de sécurité personnelle et communautaire de certains groupes ethnoculturels;

ATTENDU QUE ces enjeux touchent la santé, la sécurité et le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'IL est important que le gouvernement adopte une position ferme contre toutes formes de haine, de discrimination et de racisme;

ATTENDU QUE le projet de Loi C-313 viendrait empêcher quiconque de vendre et d'afficher des symboles qui encouragent la haine et la violence contre des groupes identifiables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil appuie la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84, contre les crimes et incidents haineux et son projet de Loi C-313 - Loi interdisant les symboles de haines.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **255-21**

#### **EMBAUCHE D'UNE AGENTE AUX PERMIS ET AUX INSPECTIONS**

ATTENDU QU'AU mois de mai 2021, la Municipalité publiait une offre d'emploi pour le poste d'agent(e) aux permis et aux inspections pour le service de l'urbanisme et du développement durable pour une période d'un an;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Nadine Brisson pour combler le poste;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **255-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que Madame Nadine Brisson soit embauchée à titre d'agente aux permis et aux inspections, poste à temps plein temporaire, rémunérée selon la grille salariale des employés cols blancs et ce à compter du 17 juin 2021, avec une période probatoire de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **256-21**

#### **EMBAUCHE D'UN ADJOINT AU SERVICE DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QU'AU mois de mars 2021, la Municipalité publiait une offre d'emploi pour le poste d'adjoint au service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Luc Gervais pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que Monsieur Luc Gervais soit embauché à titre d'adjoint au service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, rémunéré selon la grille salariale des employés cols blancs avec une période probatoire de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'AU terme de six (6) mois de service continu, Monsieur Gervais jouira de tous les bénéfices consentis aux employés cols blancs de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **257-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – LOCALISATION DES STATIONNEMENTS ET SUPERFICIE MAXIMALE D'UN GARAGE INTÉGRÉ – FERME HENDRICK, PHASE 4 – LOTS 6 289 650, 6 289 651 ET 6 289 655 (N.O.)**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme étant les lots 6 289 650, 6 289 651 et 6 289 655 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant une partie de la phase 4 du projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 636-05 afin de permettre :

- une aire de stationnement située à 0 mètre du mur d'une habitation multifamiliale, plutôt que 6 mètres;
- une aire de stationnement située devant la façade principale du bâtiment, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas;
- une superficie de garage intégré de 156 m<sup>2</sup> au lieu de 50 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur les lots 6 289 650, 6 289 651 et 6 289 655 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant une partie de la phase 4 du projet de la Ferme Hendrick, afin de permettre :

- une aire de stationnement située à 0 mètre du mur d'une habitation multifamiliale, plutôt que 6 mètres;
- une aire de stationnement située devant la façade principale du bâtiment, alors que le règlement de zonage ne le permet pas;
- une superficie de garage intégré de 156 m<sup>2</sup> au lieu de 50 m<sup>2</sup>.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **258-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – ALLÉE D'ACCÈS DANS LA MARGE LATÉRALE – 411, CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 032 012 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 411, chemin de la Rivière, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'empiètement de l'allée d'accès dans la marge latérale, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 032 012 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 411, chemin de la Rivière, afin de permettre l'empiètement de l'allée d'accès dans la marge latérale, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **259-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION DE LA PISCINE ET MARGES ARRIÈRE ET LATÉRALE – 12, CHEMIN ÉMILY-CARR**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 181 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin Emily-Carr, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 636-05 afin de régulariser :

- la construction d'une piscine creusée située à une distance de 1,6 mètre au lieu de 4,5 mètres de la ligne arrière du terrain;
- une clôture située à une distance de 1,6 mètres des côtés arrière et latéral gauche de la piscine au lieu de 2 mètres;
- des pavé-unis situés à l'intérieur des marges arrière et latérale gauche;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **259-21 (suite)**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 181 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 12, chemin Emily-Carr, afin de régulariser :

- la construction d'une piscine creusée située à une distance de 1,6 mètre au lieu de 4,5 mètres de la ligne arrière du terrain;
- une clôture située à une distance de 1,6 mètres des côtés arrière et latéral gauche de la piscine au lieu de 2 mètres;
- des pavé-unis situés à l'intérieur des marges arrière et latérale gauche.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **260-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – HAUTEUR D'UNE CLÔTURE-MUR-ÉCRAN – 10, CHEMIN SCOTT**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 10, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une clôture-mur-écran de 3,05 m de hauteur, plutôt que 2 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **260-21 (suite)**

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 10, chemin Scott, afin de permettre la construction d'une clôture-mur-écran de 3,05 m de hauteur, plutôt que 2 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **261-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MAXIMALE DE PLANCHER – 158, CHEMIN SCOTT**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 037 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 158, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une superficie totale de plancher de 118 m<sup>2</sup>, alors que la superficie maximale de plancher autorisée est de 116 m<sup>2</sup> au règlement de zonage numéro 636-05 pour un terrain ayant une superficie de 1 176.5 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **261-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 030 037 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 158, chemin Scott, afin de permettre une superficie totale de plancher de 118 m<sup>2</sup>, alors que la superficie maximale de plancher autorisée est de 116 m<sup>2</sup> au règlement de zonage numéro 636-05 pour un terrain ayant une superficie de 1 176.5 m<sup>2</sup>.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **262-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UN BÂTIMENT ET L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE 5 – FERME HENDRICK, PHASE COMMERCIALE**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 131 376 au cadastre du Québec, propriété également connue comme faisant partie du secteur commercial du projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction de bâtiments à 14 mètres de l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 5 mai 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 6 131 376 au cadastre du Québec, propriété également connue comme faisant partie du secteur commercial du projet de la Ferme Hendrick, afin de permettre la construction de bâtiments à 14 mètres de l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05, et ce, conditionnellement à ce que des mesures de mitigation soient prises lors de la construction des bâtiments pour ce qui est de son isolation et de sa fenestration, afin de s'assurer que le bruit soit réduit à l'intérieur des bâtiments.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **262-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **263-21**

#### **DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UN BÂTIMENT ET L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE 5 – FERME HENDRICK, PHASE 4**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 222 749 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant la phase 4 du projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction de bâtiments à 14,5 mètres de l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05, et ce, sur les lots non officiels 6 289 638 à 6 289 644 du cadastre du Québec, tels que démontrés au plan projet de lotissement préparé par Marie Eve R. Tremblay, arpenteur-géomètre, dossier 94 354-5, minute 1841, daté du 21 novembre 2018 et révisé le 10 mars 2021;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 5 mai 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 9 juin 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur lot 6 222 749 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant la phase 4 du projet de la Ferme Hendrick, afin de permettre la construction de bâtiments à 14,5 mètres de l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage 636-05, et ce, sur les lots non officiels 6 289 638 à 6 289 644 du cadastre du Québec tels que démontrés au plan projet de lotissement préparé par Marie Eve R. Tremblay, arpenteur-géomètre, dossier 94 354-5, minute 1841, daté du 21 novembre 2018 et révisé le 10 mars 2021, et ce, conditionnellement à ce que des mesures de mitigation soient prises lors de la construction du bâtiment pour ce qui est de son isolation et de sa fenestration, afin de s'assurer que le bruit soit réduit à l'intérieur des bâtiments.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **263-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\* Le conseiller Pierre Guénard quitte son siège il est 21 h 45, et le reprend il est 21 h 48.

### **264-21**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – MODÈLE NEWPORT TOWNS – HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE 3 OU 4 UNITÉS ET HABITATIONS UNIFAMILIALES JUMELÉES – PROJET DE LA FERME HENDRICK**

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés au cadastre du Québec, connus comme étant le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le nouveau modèle Newport Towns étant des bâtiments multi logements de 3 ou 4 unités ayant l'apparence de maisons en rangée;

ATTENDU QUE ce modèle peut aussi servir pour des habitations unifamiliales jumelées;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à certains déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 2 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour le modèle Newport Towns sur les lots variés au cadastre du Québec, connus comme le projet de la Ferme Hendrick, conditionnellement à l'accord de la demande de dérogation mineure et conformément :

- à la demande numéro 2021-20058;
- aux documents soumis par la Ferme Hendrick le 21 mai 2021, 6 pages, présentant le modèle Newport Towns.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **264-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **265-21**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – MODÈLE CHARLESTON TOWNS – HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE 3 OU 4 UNITÉS – PROJET DE LA FERME HENDRICK**

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés au cadastre du Québec, connus comme étant le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le nouveau modèle Charleston Towns étant des bâtiments multi logements de 3 ou 4 unités ayant l'apparence de maisons en rangée;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à certains déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 2 juin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour le modèle Charleston Towns sur les lots variés au cadastre du Québec, connus comme le projet de la Ferme Hendrick, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20057;
- aux documents soumis par la Ferme Hendrick le 21 mai 2021, 5 pages, présentant le modèle Charleston Towns.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **266-21**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – MODÈLE WHITE UNIFAMILIALES ISOLÉES B – 51, CHEMIN DE MONTPELIER**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 048 036 au cadastre du Québec, connu comme étant le 51, chemin de Montpelier, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le nouveau modèle White unifamiliales isolées B;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à certains déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 2 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour le modèle White unifamiliales isolées B sur le lot 6 048 036 au cadastre du Québec, connu comme le 51, chemin de Montpelier, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20060;
- aux documents soumis par la Ferme Hendrick le 21 mai 2021, 7 pages, présentant le modèle White Model Single.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **267-21**

#### **AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 6 222 749 AU CADASTRE DU QUÉBEC – FERME HENDRICK, PHASE 4**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 222 749 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant la phase 4 du projet Ferme Hendrick, a effectué une demande de modification d'un avant-projet de lotissement pour la phase 4 approuvé le 12 mars 2019, par la résolution numéro 87-19, tel que démontré au plan de d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 94354-5, minute 1841, daté du 21 novembre 2018 et révisé le 10 mars 2021, afin de:

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **267-21 (suite)**

- supprimer au niveau cadastral la ruelle projetée;
- élargir les chemins à 12 m pour se conformer au règlement de lotissement;
- créer 5 lots à l'îlot central au lieu de 2, dont 1 lot de parc pour la copropriété;
- intégrer la ruelle projetée aux 3 lots au sud du lot 6 289 662 projeté;
- ajouter 2 lots au sud du lot 6 289 658 projeté;
- ajouter 1 lot au sud du lot 6 289 652 projeté;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont conformes au règlement de lotissement 637-05;

ATTENDU QU'UNE dérogation mineure est requise afin de permettre la construction à moins de 45 mètres de l'emprise de l'autoroute 5 pour les lots adossés à celle-ci;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 5 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de modifier la phase 4 de l'avant-projet de lotissement approuvé le 12 mars 2019, par la résolution numéro 87-19, tel que démontré au plan de d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 94354-5, minute 1841, daté du 21 novembre 2018 et révisé le 10 mars 2021, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, et ce, conditionnellement à l'accord de la demande de dérogation mineure afin de permettre la construction de bâtiments à moins de 45 mètres de l'emprise de l'autoroute 5.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **268-21**

#### **PARTICIPATION AU PROGRAMME *EN MODE SOLUTIONS NATURE***

ATTENDU QUE Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP Québec) ont créé le programme *En mode solutions nature* visant à permettre aux municipalités québécoises d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques grâce aux solutions nature;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **268-21 (suite)**

ATTENDU QUE chaque municipalité participante reçoit un accompagnement personnalisé dans la mise en œuvre des solutions nature;

ATTENDU QUE les solutions nature s'inscrivent dans les objectifs du Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) et du Plan d'action en développement durable (PADD) de Chelsea;

ATTENDU QUE la réalisation du projet dépend de l'octroi de financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

ATTENDU QUE seule une contribution en nature est demandée de la part de la Municipalité et que Nature Québec et SNAP Québec assumeront 100% des coûts du projet;

ATTENDU QU'UNE entente de partenariat sera conclue entre les parties afin de déterminer les responsabilités de chacun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que la Municipalité de Chelsea participe au programme *En mode solutions nature*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **269-21**

#### **PREMIER APPEL DE PROJETS DU FONDS VERT MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a créé le Fonds Vert afin de permettre aux citoyens, aux organismes et aux services municipaux de réaliser des projets environnementaux, de développement durable et de transport actif;

ATTENDU QUE le premier appel de projets s'est effectué entre 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2021 et que 17 projets ont été reçus;

ATTENDU QUE le service de l'urbanisme et de développement durable a effectué une analyse préliminaire des projets soumis à l'aide d'une grille d'évaluation et d'un système de pointage;

ATTENDU QUE le budget total disponible dans le Fonds Vert pour ce premier appel de projets est de 55 980,00 \$;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des 17 projets soumis au Fonds Verts et a sélectionné les projets acceptés;

ATTENDU QU'UN protocole d'entente sera signé entre la Municipalité et l'organisme récipiendaire pour la réalisation du projet, si celui-ci est accepté;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **269-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que la Municipalité de Chelsea accepte de fournir le soutien financier du Fonds Vert aux projets suivants :

- ACRE : Protection et valorisation des milieux naturels et de la biodiversité
- Dendroica Environnement et Faune : Projet pilote pour sécuriser les bâtiments municipaux et résidentiels à Chelsea pour réduire la mortalité accidentelle des oiseaux dans les fenêtres
- École primaire de Chelsea : Achat et installation de porte-vélos
- Sentiers Chelsea Trails : Égaliser les contributions communautaires pour le sentier des Hautes-Plaines
- SAFE Chelsea : Projet pilote de jardinières

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **270-21**

#### **DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICAT NUMÉRO 639-05 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 637-05 – NOMBRE DE LOTS SUR UN CHEMIN PRIVÉ ET CESSION POUR FIN DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS**

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin d'évaluer la possibilité de modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 639-05 afin de permettre 5 lots sur un chemin privé lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :

- le terrain a une superficie d'au moins 12 hectares;
- au moins 80% de la superficie de ce terrain sera cédé à un organisme de bienfaisance local à caractère environnemental;

ATTENDU QUE la proposition vise aussi à modifier le règlement de lotissement numéro 637-05 afin d'exempter d'une contribution pour fin de parcs, terrains de jeux et espaces naturels les opérations cadastrales qui visent à remettre au moins 80% de la superficie d'un terrain d'au moins 12 hectares à un organisme de bienfaisance à caractère environnemental;

ATTENDU la modification réglementaire en cours des règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a étudié la demande lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **270-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil appuie ces demandes de modification et demande de les inclure dans les modifications règlementaires en cours.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseiller Simon Joubarne propose de retirer les conditions et demande le vote :

- |                  |                  |
|------------------|------------------|
| POUR :           | CONTRE :         |
| – Simon Joubarne | – Pierre Guénard |
|                  | – Kay Kerman     |
|                  | – Kimberly Chan  |
|                  | – Greg McGuire   |

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

**LA RÉOLUTION ORIGINALE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **271-21**

#### **DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT – AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DU CENTRE-VILLAGE**

ATTENDU QU'UNE requête a été déposée afin d'appuyer une demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC des Collines afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du centre-village dans le but d'y inclure l'école actuelle du Grand-Boisé et les lots situés sur le côté ouest du chemin Scott, jusqu'au 171, chemin Scott inclusivement;

ATTENDU que le requérant effectue cette demande puisqu'il doit :

- quitter le bâtiment occupé présentement sur le route 105;
- trouver un emplacement à un prix raisonnable pour la construction d'une nouvelle école qui à terme comportera les niveaux élémentaires et secondaires;
- trouver un emplacement facilement accessible pour les parents et près de la localisation actuelle;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a étudié la demande lors d'une réunion ordinaire le 2 juin 2021;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **271-21 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil appuie cette demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC des Collines, afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du centre-village dans le but d'y inclure l'école actuelle du Grand-Boisé et les lots situés sur le côté ouest du chemin Scott, jusqu'au 171, chemin Scott inclusivement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

La conseillère Kay Kerman demande le vote :

**POUR :**

- Simon Joubarne

**CONTRE :**

- Pierre Guénard
- Kay Kerman
- Kimberly Chan
- Greg McGuire

### **REJETÉE À LA MAJORITÉ**

### **272-21**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ PUBLIC TEMPORAIRE – PARC HOLLOW-GLEN – 12, CHEMIN DU PARC**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'une représentante de l'Association du district Hollow-Glen visant la tenue d'un commerce temporaire de marché public qui aura lieu dans le parc Hollow-Glen afin d'offrir à la population des produits artisanaux par approximativement 20 vendeurs;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE la tenue de ce commerce temporaire le 17 juillet 2021 pourra être effectuée selon les conditions suivantes :

- Dépôt d'une preuve d'assurance de l'association;
- Obtention d'un certificat d'autorisation d'usage pour l'usage temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil accepte la demande de commerce de marché public dans le parc Hollow-Glen, tel que présentée par la représentante l'Association du district Hollow-Glen le 17 juillet 2021, sur le lot 3 484 813 au cadastre du Québec, propriété aussi connue comme le 12, chemin du Parc, et ce, selon les conditions suivantes :

- Dépôt d'une preuve d'assurance de l'association;
- Obtention d'un certificat d'autorisation d'usage pour l'usage temporaire.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **272-21 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **273-21**

#### **AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX INTERDISANT LE STATIONNEMENT LE LONG DE L'ENTRÉE GAUCHE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE FARM POINT**

ATTENDU QUE l'entrée du centre communautaire de Farm Point sera partagée avec la coopérative d'habitation;

ATTENDU QUE des plaisanciers se stationnent le long de l'entrée au centre communautaire de Farm Point durant la période estivale;

ATTENDU QUE le stationnement en bordure de l'entrée du côté gauche nuit à la circulation et la visibilité des usagers et à la sécurité de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu d'approuver l'installation de panneaux « interdisant le stationnement » (P-150) le long de l'entrée gauche au Centre communautaire de Farm Point.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et le Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **274-21**

#### **AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX INTERDISANT LE STATIONNEMENT SUR LE CHEMIN LINK**

ATTENDU QUE plusieurs demandes de citoyens ont été reçues concernant la sécurité sur le chemin Link;

ATTENDU QU'UN enjeu pour la sécurité des usagers a été observé en raison de nombreux véhicules se stationnant le long du chemin Link à l'approche du chemin de la Mine;

ATTENDU QUE les gens se stationnent sur le chemin Link pour emprunter les sentiers de la CCN;

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **274-21 (suite)**

ATTENDU QUE le stationnement en bordure du chemin Link à l'approche du chemin de la Mine nuit à la circulation et la visibilité des usagers et à la sécurité de ceux-ci;

ATTENDU QU'UN plan de signalisation a été soumis aux membres du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures et que celui-ci fut accepté et le comité recommande l'installation d'enseignes interdisant le stationnement sur le chemin Link;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu d'approuver l'installation de panneaux « interdisant le stationnement » (P-150) sur le chemin Link à l'approche du chemin de la Mine.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et le Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **275-21**

#### **AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX INTERDISANT LE STATIONNEMENT À L'APPROCHE DU CHEMIN KELLY**

ATTENDU QUE plusieurs demandes de citoyens ont été reçues concernant la sécurité de l'intersection du chemin Kelly et du chemin de la Montagne;

ATTENDU QU'UN enjeu pour la sécurité des usagers a été observé en raison de nombreux véhicules se stationnant le long du chemin Kelly à l'approche du chemin de la Montagne;

ATTENDU QUE le stationnement en bordure du chemin Kelly à l'approche du chemin de la Montagne nuit à la circulation et la visibilité des usagers et à la sécurité de ceux-ci;

ATTENDU QU'UN plan de signalisation a été soumis aux membres du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures et que celui-ci fut accepté et le comité recommande l'installation d'enseignes interdisant le stationnement à l'approche du chemin Kelly;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu d'approuver l'installation de panneaux « interdisant le stationnement » (P-150) à l'approche du chemin Kelly.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et le Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **SESSION ORDINAIRE – 6 JUILLET 2021**

### **275-21 (suite)**

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **276-21**

#### **NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea, par le biais du règlement numéro 1045-17, a constitué le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire qui a pour mandat de maintenir la qualité de vie des résidents de Chelsea, autant pour les générations actuelles que pour celles à venir, grâce à des services et des activités communautaires, culturelles et récréatives;

ATTENDU QUE le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire effectue des recommandations au conseil municipal sur des activités et des projets reliés aux loisirs, sports, culture et vie communautaire.

ATTENDU QU'IL y a des sièges à combler au sein du comité;

ATTENDU QUE Madame Lynda Pedley, résident de Chelsea, a indiqué son intérêt à siéger à titre de membre votant du comité;

ATTENDU QU'À la suite d'une entrevue et à l'évaluation du curriculum vitae de Madame Pedley, le directeur du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ainsi que le président du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Monsieur Pierre Guénard, conseiller du district 2, recommandent la nomination de Madame Pedley;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que Madame Pedley soit nommée à titre de membre votant du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **277-21**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que cette session ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

John-David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

**5) DÉPÔT DE DOCUMENTS /  
TABLING OF DOCUMENTS**

## Liste des paiements

### Sommaire par service

Environnement et Urbanisme	52 281.69 \$
Sécurité Publique	23 989.65 \$
Travaux Publics et Infrastructure	1 289 107.95 \$
	1 113 519.87 \$
Entretien	658 645.53 \$
Administration Générale	14 617.32 \$
Loisirs et Culture	54 544.45 \$
Ressources Humaines	890.50 \$
COMMUNICATIONS	8 464.91 \$
	<hr/>
	<b>3 216 061.87 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
23433	2021-06-14	Club des bons compagnons de Farm Point	po9608	demande financement fonds loisirs panier Noel \ demande financement fonds loisirs panier Noel	02-701-20-970	-3 000.00 \$	-3 000.00 \$
24207	2021-06-21	TRADUCTION HOULE INC	24832	Traduction PDTA 2021 \ Traduction PDTA 2021	02-701-11-459	-2 389.99 \$	-2 389.99 \$
24421	2021-06-16	HACH SALES AND SERVICE CANADA LTD	240114	Spectromètre - Usine eaux usées \ Spectromètre - Usine eaux usées	02-414-30-725	-4 066.13 \$	-4 066.13 \$
24446	2021-06-03	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	832422	4 bureaux, 4 chaises \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-130-00-726	-839.30 \$	-3 891.09 \$
				Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-320-00-726	-494.39 \$	
				Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-610-00-726	-689.83 \$	
				Biens durables- ameublement, équip. bureau	02-390-00-726	-1 184.19 \$	
			859741	Poch, ruban, surligneur, stylo \ Communication	02-141-00-670	-18.61 \$	
				Bibliothèque	02-702-30-670	-17.24 \$	
				Fournitures générales inventaire	02-130-00-670	-26.29 \$	
			846415	cart, etiq, trombones, ruban, stylo \ Fournitures générales - Inventaire	02-130-00-670	-63.88 \$	
				Communications	02-141-00-670	-11.48 \$	
				Travaux publics	02-490-00-670	-21.59 \$	
				Travaux publics - Garage	02-320-00-670	-524.29 \$	
24480	2021-07-15	PROP-AIR 2002	102529	Nettoyage des conduits de ventilation - Hôtel de ville \ Nettoyage des conduits de ventilation - Hôtel de ville	02-130-00-522	-3 598.72 \$	-3 598.72 \$
24488	2021-06-04	Service d'auto G. Fortin inc	12935	CAM109 - Pièces mécaniques \ CAM109 - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-22.20 \$	-22.20 \$
24501	2021-06-07	Africandanse	437	Gumboot chelsea en fête 2021 \ Gumboot chelsea en fête 2021	02-701-70-499	-1 250.00 \$	-1 250.00 \$
24504	2021-06-09	Batterie Expert Outaouais G.	200207-11	pile \ Biens non durables - Autres équipements divers	02-220-00-690	-155.63 \$	-155.63 \$
24566	2021-06-18	8944156 Canada inc	2020-006753	Remboursement frais mise à niveau station d'épuration \ Revenus reportés - usine Farm Point	55-169-40-000	-53 523.00 \$	-53 523.00 \$
24622	2021-06-17	SANOSIL CANADA INC	569	Contrat travaux correctifs au Centre Meredith \ Contrat travaux correctifs au Centre Meredith	02-701-27-523	-457 830.45 \$	-504 429.82 \$
				Écriture 03-510-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-510-00-000	216 875.00 \$	
				Écriture 59-131-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-131-00-000	-216 875.00 \$	
				Écriture 03-410-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-410-00-000	42 325.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-110-00-000	-42 325.00 \$	
			574	OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith \ OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith	02-701-27-523	-46 599.37 \$	
				Écriture 03-410-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	03-410-00-000	40 530.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	59-110-00-000	-40 530.00 \$	
24677	2021-06-30	H2LAB INC	SV315646	tests H2O surface \ tests H2O surface	02-470-00-453	-229.96 \$	-729.59 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			61644	tests H2O surface \ tests H2O surface	02-470-00-453	-499.63 \$	
24714	2021-06-30	Telus	21921646	Télesurveillance feu, CM, 13/05 au 12/08 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	-79.16 \$	-79.16 \$
24784	2021-07-14	Michelin North America (Canada) Inc.	8235913	CAM104 - 4 pneus \ CAM104 - 4 pneus	02-320-02-525	-944.82 \$	-944.82 \$
						<b>-578 080.15 \$</b>	<b>-578 080.15 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24499	2021-06-01	7308850 Canada inc, Altitude Gym	2021-0605	Location tour escalade Chelsea en fête 2021 \ Location tour escalade Chelsea en fête 2021	02-701-70-499	4 599.00 \$	4 599.00 \$
24500	2021-06-01	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	JUIN-2021	Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/ JUIN 2021 \ Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/Fév. à nov. 2021	02-330-00-443	6 684.78 \$	6 684.78 \$
24501	2021-06-01	Africadanse	437	Gumboot chelsea en fête 2021 \ Gumboot chelsea en fête 2021	02-701-70-499	1 250.00 \$	1 250.00 \$
24502	2021-06-01	Anglocom	84923	Révision dépliant pu \ Révision plan urbanisme / REG concordance	02-610-01-419	172.46 \$	172.46 \$
24503	2021-06-01	ASSOCIATION DES BIBLIO PUBLIQUES DU QUEBEC	5086	Abonnement Biblio-Jeux 2021 \ Abonnement Biblio-Jeux 2021	02-702-30-494	178.44 \$	178.44 \$
24504	2021-06-01	Batterie Expert Outaouais G.	200207-11	pile \ Biens non durables - Autres équipements divers	02-220-00-690	155.63 \$	155.63 \$
24505	2021-06-01	Bionest	SV303654 10658	Visite d'entretien annuel \ Contrat entretien Bionest et autres Contrat suivi annuel pour système Bionest 2021 - 4 propriétés \ Contrat suivi annuel pour système Bionest 2021/4 propriétés TPS intrants RT0001	02-470-00-459 02-470-00-459 54-134-92-000	259.84 \$ 1 164.74 \$ -0.02 \$	1 424.56 \$
24506	2021-06-01	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	274801 275620	Quincailleries \ Quincailleries Quincailleries \ Quincailleries	02-320-00-641 02-320-00-641	114.47 \$ 4.60 \$	119.07 \$
24507	2021-06-01	Bouquinart	102485	16 Livres fr. \ Livres fr.	02-702-30-729	396.22 \$	396.22 \$
24508	2021-06-01	BRODEUR FRENETTE S.A. INC.	F-21-145	Mandat pour la révision règlementaire plan et règlements urbanisme \ Mandat révision règlementaire plan et règlements urbanisme	02-610-01-419	6 018.94 \$	6 018.94 \$
24509	2021-06-01	Carle Ford Inc.	207366-1 206713	Pièces mécaniques - CAM109 (Facture 2020) \ Pièces mécaniques - CAM109 Pièces mécaniques - CAM109 (Facture 2020) \ Pièces mécaniques - CAM109	02-320-03-525 02-320-03-525	28.97 \$ 881.56 \$	910.53 \$
24510	2021-06-01	CHELSEA ATLETIQUE	100	Entrainement extérieur Chelsea en fête 2021 \ Entraînement extérieur Chelsea en fête 2021	02-701-70-499	1 080.00 \$	1 080.00 \$
24511	2021-06-01	Club Cascades	2021	Appui fonds de loisirs \ Appui fonds de loisirs	02-701-20-970	3 000.00 \$	3 000.00 \$
24512	2021-06-01	Copie Conforme	CC01-65357 cc01-65348	numérisation \ Fournitures de bureau, imprimés et livres Numérisation \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670 02-610-00-670	1.38 \$ 1.38 \$	2.76 \$
24513	2021-06-01	CORE INDUSTRIAL GASES	10433 10657	Location cylindres oxygen / acetylene / argon \ F.10433 + F.10657 F.10433 + F.10657 Location cylindres oxygen / acetylene / argon \ F.10433 + F.10657 F.10433 + F.10657	02-320-01-639 02-330-01-639 02-320-01-639 02-330-01-639	392.44 \$ 392.44 \$ 4.38 \$ 4.38 \$	793.64 \$
24514	2021-06-01	DHC Avocats	172461 173231	Service professionnel CCN \ Honoraires prof. - services juridiques frais juridique ccn \ Honoraires prof. - services juridiques	02-150-00-412 02-150-00-412	1 082.86 \$ 442.65 \$	1 525.51 \$
24515	2021-06-01	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	1105463	Location refroidisseurs eau - mai \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021 Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517 02-130-00-517	75.42 \$ 113.14 \$	530.58 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.36 \$	
			1103011	Location refroidisseurs eau - avril \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517	75.42 \$	
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.36 \$	
24516	2021-06-01	Elaine Lachaine / Justin Kahale	21/05/21	Remboursement, trop payé sur taxes, \ Comptes a payer - autres	55-131-20-000	296.77 \$	296.77 \$
24517	2021-06-01	ENVIRONNEMENT LCL INC.	7755	Mandat - Services professionnels pour inventaire gaz à effet de serre \ Mandat - Services professionnels pour inventaire gaz à effet	02-470-02-459	10 635.19 \$	15 234.19 \$
				Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	03-510-00-000	-13 910.84 \$	
				Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	59-131-00-000	13 910.84 \$	
			7755.	Avenant #1 - Complètement inventaire GES \ Avenant #1 GES - Gestion matières résiduelles	02-470-02-459	1 724.63 \$	
				Avenant #1 GES - Bâtiments - collectivité	02-470-02-459	2 874.38 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 \$	
24518	2021-06-01	EQUIPEMENTS JKL INC	40138	Location balai mécanisé - 06/05 AU 06/06 \ Location balai mécanisé - Avril à juin 2021	02-320-00-516	11 842.43 \$	11 842.43 \$
24519	2021-06-01	ESPACE MUNI	22-068	Adhésion 2021 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	183.96 \$	183.96 \$
24520	2021-06-01	Fondation de la faune du Québec	2021-	contribution pour la biodiversité, FONDS MB \ Services techniques autres -	02-470-02-459	3 703.00 \$	3 703.00 \$
24521	2021-06-01	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	834322	CARTOUCHES ENCRE - IMPRIMANTE CASERNE 3 \ CARTOUCHES ENCRE - IMPRIMANTE CASERNE 3	02-220-00-670	108.82 \$	165.30 \$
			867743	PILE, CLAVIER, CAHIER NOTE \ Service des Loisirs-Bibliothèque	02-702-30-670	28.96 \$	
				Service finances	02-130-00-670	5.51 \$	
				Inventaire général fournitures	02-130-00-670	35.31 \$	
			139900	credit fourniture \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	-13.30 \$	
24522	2021-06-01	Francis Canada Truck Center Inc.	R100059162	CAM103 - Remplacement EGR valve \ Pièces	02-330-03-525	773.09 \$	2 515.75 \$
				Main d'oeuvre	02-330-01-525	593.25 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-54.73 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	54.73 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-42.00 \$	
				Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	42.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-52.37 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	26.19 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct  
 Traitements de crédit  Dépôts

Du : 2021-06-01

Au : 2021-07-16

Page 5 sur 42

Imprimé le 19 juillet 2021 par Genevieve Chamberland

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	26.18 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-68.24 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	34.12 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	34.12 \$	
			100275576	CAM122/127 - Pièces mécaniques \ F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	294.58 \$	
				F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	294.57 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-20.86 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.86 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-20.86 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.86 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-26.00 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	13.00 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	13.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-26.00 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	13.00 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	13.00 \$	
			100275587	CAM122/127 - Pièces mécaniques \ F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	9.33 \$	
				F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	9.32 \$	
			100275584	CAM122/127 - Pièces mécaniques \ F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	47.01 \$	
				F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	47.01 \$	
			100275626	CAM122/127 - Pièces mécaniques \ F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	122.88 \$	
				F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	122.87 \$	
			100275626-2	CAM122/127 - Pièces mécaniques \ F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	100.92 \$	
				F.5576/5584/5587/5626-1/5626-2	02-320-03-525	100.92 \$	
24523	2021-06-01	GRAND & TOY	R939214	5 BOITES PAPIER \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	269.62 \$	484.51 \$
			R960591	3 BOITES PAPIER LEGAL \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	214.89 \$	
24524	2021-06-01	Kayla Angelica Wells	21/05/2021	Remboursement ppa, propriété vendu, ' mptes a payer - autres	55-131-20-000	553.51 \$	553.51 \$
24525	2021-06-01	LA MAISON DU PEINTRE	401044615	Peinture pergola - LPAFAP \ Peinture pergola - LPAFAP	02-701-50-522	152.66 \$	152.66 \$
24526	2021-06-01	Laboratoire Micro B	6619	ANALYSE D'EAU \ Services techniques	02-414-30-444	25.87 \$	414.52 \$
			6610	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	
			6484	Analyses Farm Point - Janvier à septembre 2021 \ Analyses Farm Point - Janvier à septembre 2021	02-414-20-444	227.09 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			6705	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	91.42 \$	
24527	2021-06-01	Les Entreprises Électrique Marenger	210545	Réparation lumières de rue (48, chemin des Artisans) \ Réparation lumières de rue (48, chemin des Artisans)	02-340-00-521	237.38 \$	237.38 \$
24528	2021-06-01	Librairie Renaud-Bray inc.	CW24324358 CW24400293	1 LIVRE \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc. Jeux- Programme biblio-jeux \ Jeux- Programme biblio-jeux	02-702-30-729 02-702-30-729	15.70 \$ 21.48 \$	37.18 \$
24529	2021-06-01	Location Lou-Pro Inc.	161012	FILTRE AIR \ F.161012 - Filtre à air - 2021-04-30	02-330-03-525	34.44 \$	34.44 \$
24530	2021-06-01	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	23585	PUBLICATION \ Publicité et information - journaux et revues Journaux et revues Révision plan urbanisme / REG concordance	02-141-00-341 02-120-00-341 02-610-01-419	511.64 \$ 338.03 \$ 511.64 \$	1 361.31 \$
24531	2021-06-01	Martech Inc.	187220 187364 187447	Enseignes - Barrage \ Enseignes - Barrage Affiches interdiction Cannabis parcs \ Affiches interdiction Cannabis parcs Enseignes - Payées par M. Enseignes - Payées par M.	02-355-00-649 02-701-50-725 02-355-00-649	190.86 \$ 1 084.21 \$ 409.49 \$	1 684.56 \$
24532	2021-06-01	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1042	publication appels d'offres - travaux ponceaux \ Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans) Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721 23-040-30-721	320.78 \$ 327.91 \$	648.69 \$
24533	2021-06-01	MEDIAS TRANSCONTINENTALE S.E.N.C. - SEAO	2428521	publication \ Publicité et information - journaux et revues	02-320-00-341	7.22 \$	7.22 \$
24534	2021-06-01	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	748627 748492 748125	licence acronis \ Cotisations à des associations et abonnements Configuration l'option « Mes fichiers » dans SYGED \ Configuration l'option « Mes fichiers » dans SYGED Contrat annuel support informatique 12/05 AU 11/06 \ Contrat annuel support informatique 2021	02-130-00-494 02-130-00-414 02-130-00-414	333.43 \$ 429.44 \$ 955.25 \$	1 718.12 \$
24535	2021-06-01	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000-130 2021-000137 2021-000134	cotisation carra p5-p6 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus Licences radio portative mobile \ Communication autres - pagettes, radio, etc. intérêt mars reg-183-13, 194-13 \ Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	02-110-00-211 02-220-01-339 02-460-00-951	650.94 \$ 2 942.85 \$ 4 469.69 \$	8 063.48 \$
24536	2021-06-01	MSEI MultiSciences Expertises Inc.	15682  15705	Services professionnels - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith \ Serv. prof. - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith Écriture 03-410-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith Écriture 59-110-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith Services professionnels - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith \ Serv. prof. - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith Écriture 03-410-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith Écriture 59-110-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	02-701-27-523 03-410-00-000 59-110-00-000 02-701-27-523 03-410-00-000 59-110-00-000	20 045.90 \$ -17 435.00 \$ 17 435.00 \$ 16 843.85 \$ -14 650.00 \$ 14 650.00 \$	36 889.75 \$
24537	2021-06-01	Nathanha Sametz-Dinelle	2021-05-18	reboursement septique2019-2020, le \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24538	2021-06-01	Nedco Div. Ent. Ind. Westburne (Wiel) Ltee	9971180	Hôtel de ville - Lumières \ F.9971180 - Hôtel de ville - Lumières	02-130-00-522	129.35 \$	129.35 \$
24539	2021-06-01	Noël + Associés	50867	frais juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	2 457.02 \$	2 457.02 \$
24540	2021-06-01	Olivier Leclair Dionne	2020-00272	Cautionnement \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	300.00 \$	300.00 \$
24541	2021-06-01	PARAGRAPHE	212531	28 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	759.95 \$	1 259.39 \$
			212435	5 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	151.13 \$	
			212646	14 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	348.31 \$	
24542	2021-06-01	Petro-Canada Fuels	6171	1000.6L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	110.47 \$	7 898.92 \$
				Essence	02-320-01-631	190.37 \$	
				Essence	02-330-01-631	361.57 \$	
				Essence	02-390-01-631	536.80 \$	
			6172	Essence	02-610-01-631	20.26 \$	
				3039.3L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	163.77 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 501.95 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 619.56 \$	
			5203	Diesel	02-390-02-631	133.67 \$	
				375.3L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	20.30 \$	
				Diesel	02-320-02-631	186.24 \$	
				Diesel	02-330-02-631	200.81 \$	
			4761	Diesel	02-390-02-631	16.57 \$	
				500.2L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	55.28 \$	
				Essence	02-320-01-631	95.24 \$	
				Essence	02-330-01-631	180.93 \$	
			3675	Essence	02-390-01-631	268.60 \$	
				Essence	02-610-01-631	10.14 \$	
				1400.6L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	73.16 \$	
				Diesel	02-320-02-631	670.92 \$	
3676	Diesel	02-330-02-631	723.46 \$				
	Diesel	02-390-02-631	59.70 \$				
	595L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	63.34 \$				
	Essence	02-320-01-631	109.14 \$				
				Essence	02-330-01-631	207.30 \$	
				Essence	02-390-01-631	307.76 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Essence	02-610-01-631	11.61 \$	
24543	2021-06-01	PIÈCE COURCHESNE	672444	Accessoires - Garage municipal \ Accessoires - Garage municipal	02-320-00-649	288.20 \$	288.20 \$
24544	2021-06-01	Pieces Benoit Trudeau (Traction Gatineau)	261030232	Garde-boue \ F.261030232 - Garde-boue	02-330-03-525	252.21 \$	252.21 \$
24545	2021-06-01	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N28247	CAM121-123 - Pièces mécaniques \ F.N28247	02-330-03-525	453.43 \$	701.47 \$
			M39863	Pièces mécaniques CAM122/127 / Accessoires \ F.M39863 - Accessoires garage municipal	02-320-00-649	118.28 \$	
			N32692	Pièces mécaniques CAM122/127 / Accessoires \ F.N32692 - Crédit 2021-04-30	02-330-03-525	-38.45 \$	
			M39865	Pièces mécaniques CAM122/127 / Accessoires \ F.M39865 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	84.11 \$	
				F.M39865 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	84.10 \$	
24546	2021-06-01	Pilon Ltee	1456487	Achat bois pour solidifier la gare pour déplacement \ Achat bois pour solidifier la gare pour déplacement	23-080-00-722	1 238.83 \$	2 159.78 \$
			1456488	Achat bois pour solidifier la gare pour déplacement \ Achat bois pour solidifier la gare pour déplacement	23-080-00-722	920.95 \$	
24547	2021-06-01	Proludik Inc.	46037	Location Splash pedalo chelsea en fête 2021 \ Location Splash pedalo chelsea en fête 2021	02-701-70-499	2 638.68 \$	2 638.68 \$
24548	2021-06-01	QDI	10538	Mandat pour validation des besoins pluviaux projet New Chelsea \ Mandat pour validation des besoins pluviaux projet New Chelsea	23-040-30-721	1 717.49 \$	1 717.49 \$
24549	2021-06-01	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L	2403498	Honoraire audit états financiers 2020, \ Honoraires prof. - Compt. et vérification	02-130-00-413	9 198.00 \$	9 198.00 \$
24550	2021-06-01	Riobec Securite Inc.	311195	pantalons \ F.311195 - Pantalon	02-320-00-650	41.28 \$	1 347.90 \$
				F.311195 - Pantalon	02-330-00-650	41.27 \$	
			311187	chaussure, porte clé \ F.311187 - Botte	02-390-00-650	170.85 \$	
			31168	Vêtements et affiches CNESST \ F.311168 - Bottes scie mécaniq	02-390-00-650	332.22 \$	
				F.311168 - Décalques premiers soins	02-390-00-675	22.21 \$	
			307714	botte \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	192.24 \$	
			311166	gant, lunette \ F.311166 - Divers gants	02-390-00-650	26.52 \$	
			311186	chaussure \ F.311186 - Botte	02-390-00-650	178.26 \$	
			311405	Vêtements - Préposé vidange des fosses septiques \ Vêtements - Préposé vidange des fosses septiques	02-490-00-650	343.05 \$	
24551	2021-06-01	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201122979	Divers achats \ F.201122979 - Réparation garage municipal	02-320-00-522	11.00 \$	200.44 \$
			201123209	balai, bougie, .. \ F.201123209 - Accessoire LPAFAP	02-701-50-649	166.58 \$	
			201123040	Divers achats \ F.201123040 - Huile	02-390-00-633	9.88 \$	
			201123307	Divers achats \ F.201123307 - Réparation Caserne #3	02-220-00-522	12.98 \$	
24552	2021-06-01	RPGL AVOCATS BARRISTERS	15080	Frais juridique dossier 12298-157 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	45.99 \$	4 263.86 \$
			15172	frais juridique dossier 100097-41151110 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	2 046.73 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			15079	FRAIS JURIDIQUE DOSSIER 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	298.94 \$	
			15081	Frais juridique dossier 12298-159 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 430.70 \$	
			15083	frais juridique dossier 12298-161 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	441.50 \$	
24553	2021-06-01	Service Routier Ben Inc.	223	CAM131 - Transport du camion \ CAM131 - Transport du camion	02-330-00-516	287.44 \$	287.44 \$
24554	2021-06-01	SIGNEBEC	INV1095	Panneau #civique \ Panneau #civique	02-355-00-649	24.72 \$	24.72 \$
24555	2021-06-01	Spca de L'Outaouais	JUIN-2021	Contrat pour contrôle animalier JUIN \ Contrat pour contrôle animalier 2021	02-290-05-459	2 426.51 \$	2 426.51 \$
24556	2021-06-01	Ssq - Groupe Financier	JUIN-2021	Costisation assurance groupe juin \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	610.33 \$	16 574.27 \$
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 231.68 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	316.72 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	182.73 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	497.54 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	2 721.67 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 710.24 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	23.03 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	898.40 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	826.89 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	299.66 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	7 044.84 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	105.27 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	105.27 \$	
24557	2021-06-01	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉ	1601213	Solde contrat-Serv. prof. ingéni-surveillance-Rempl. ponceau 1290 Rte 105 \ Solde contrat serv. prof.-Remplacement ponceau 1290 Rte 105	23-040-30-721	11 563.62 \$	11 563.62 \$
24558	2021-06-01	Strongco	92014019	VOL160 - Pièces mécaniques pour réparation MAI 2021 \ F.92014019	02-320-03-525	316.77 \$	11 072.73 \$
			92015709	Install new V-ECU - Réparation en mai 2021 \ Pièces	02-320-03-525	7 490.26 \$	
				Main d'oeuvre	02-320-01-525	3 265.70 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-530.28 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	530.28 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-231.20 \$	
				Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	231.20 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-288.28 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	144.14 \$	
				Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	144.14 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-661.20 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	330.60 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	330.60 \$	
24559	2021-06-01	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	MAI-2021	COTISATION MAI 2021 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	3 292.97 \$	3 292.97 \$
24560	2021-06-01	T.C. MEDIA LIVRES INC	1163867	10 Livres grands caractères fr \ Livres grands caractères fr	02-702-30-729	516.12 \$	1 055.86 \$
			11263787	8 Livres grands caractères fr \ Livres grands caractères fr	02-702-30-729	410.58 \$	
			11258566	2 Livres grands caractères fr \ Livres grands caractères fr	02-702-30-729	129.16 \$	
24561	2021-06-01	Talbot Maryse	2021-04-30	Logo pour le Fonds vert \ Logo pour le Fonds vert	02-470-00-345	155.22 \$	155.22 \$
24562	2021-06-01	TUMBLEWEED PRESS INC.	1894	Tumbleweed 10 juin 2021- 10 juin 2022 \ Tumbleweed 10 juin 2021- 10 juin 2022	02-702-30-729	366.87 \$	628.95 \$
				Tumbleweed 10 juin 2021- 10 juin 2022	58-291-10-000	262.08 \$	
24563	2021-06-01	VAPOREL EAU PURE	84652	Eau pour garage municipal - 10 x 18l eau \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610	38.75 \$	77.50 \$
				Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-390-00-610	38.75 \$	
24564	2021-06-01	Wurth Canada Limited	24340727	Accessoires \ Accessoires	02-320-00-649	525.53 \$	525.53 \$
24565	2021-06-08	2963-2072 Quebec Inc.	JUIN-2021	Contrat collecte matières résiduelles - Juin 2021 \ Contrat collecte ordures - Janvier à juillet 2021	02-451-10-446	22 583.97 \$	64 376.43 \$
				Contrat collecte recyclage - Janvier à juillet 2021	02-452-10-446	18 587.63 \$	
				Contrat collecte compostage - Janvier à juillet 2021	02-452-35-446	20 695.50 \$	
				Contrat collecte encombrants - Janvier à juillet 2021	02-452-90-446	2 509.33 \$	
24566	2021-06-08	8944156 Canada inc	2020-006753	Remboursement frais mise à niveau station d'épuration \ Revenus reportés - usine Farm Point	55-169-40-000	53 523.00 \$	53 523.00 \$
24567	2021-06-08	Aime Fleury Trucking Inc.	15/04	Chemin Susan - Réparation d'urgence \ Chemin Susan - Location	02-320-00-521	2 299.50 \$	2 299.50 \$
24568	2021-06-08	Attache Remorque Gatineau	225686	Pièces mécaniques - Remorque paysagement \ Pièces mécaniques - Remorque paysagement	02-390-03-525	666.77 \$	666.77 \$
24569	2021-06-08	Ayoub Safwat	31/05/21	Crédit septique 2020-2021 Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
24570	2021-06-08	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	14546	Caserne #2 - Réparation échangeur d'air \ Caserne #2 - Réparation échangeur d'air	02-220-00-522	137.97 \$	137.97 \$
24571	2021-06-08	Bell Canada (9153)	9153JUIN-2021	Équipement téléphonique juin \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	119.63 \$	632.36 \$
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-160-00-331	17.08 \$	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	51.27 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	119.58 \$	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	68.37 \$	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	34.21 \$	
24572	2021-06-08	Bernie Fleming Excavation & Landscaping Ltd	21-08	Chemin Susan - Réparation d'urgence \ Chemin Susan - Réparation d'urgence	02-320-00-521	2 575.44 \$	2 575.44 \$
24573	2021-06-08	BIBLIOPRESTO.CA	3883	Plateforme prenumerique.ca 2021 cotisation bas + par hab. \ Plateforme prenumerique.ca 2021 cotisation bas + par hab.	02-702-30-494	440.91 \$	440.91 \$
24574	2021-06-08	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85645	télécommunication pour les usines MAI \ 12 mois de télécommunication pour les usines	02-412-30-331	321.74 \$	321.74 \$
24575	2021-06-08	Carle Ford Inc.	FCCCS259009	CAM133 - Vérification des clignotants \ Pièces	02-390-03-525	73.78 \$	639.23 \$
				Main d'oeuvre	02-390-01-525	565.45 \$	
24576	2021-06-08	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	656682	Café - Garage municipal \ Café - Garage municipal	02-320-00-610	87.94 \$	87.94 \$
24577	2021-06-08	Cima	22107064	Serv. prof. P&D mise à niveau terrains soccer #4 et irrigation #4 et 5 \ P&D mise à niveau terrains soccer #4 et irrigation #4 et 5	23-080-00-721	3 118.70 \$	3 118.70 \$
				Écriture 21-490-10-000/P&D terrains soccer #4 et 5	21-490-10-000	-2 847.79 \$	
				Écriture 55-162-00-000/P&D terrains soccer #4 et 5	55-162-00-000	2 847.79 \$	
24578	2021-06-08	Clermont Leonie	1817	Desigh graphique \ Graphisme pour la Politique du Fonds vert	02-470-00-345	243.18 \$	243.18 \$
24579	2021-06-08	Construction DJL, Agence Wakefield	5000176717	MG20B - 12.65 tonnes - Divers chemins \ MG20B - 100 tonnes - Divers chemins	02-320-00-621	165.80 \$	165.80 \$
24580	2021-06-08	CSE INCENDIE ET SECURITE INC	Q47521-1	DESCENDEUR MPD 13 MM ROUGE \ DESCENDEUR MPD 13 MM ROUGE	02-220-00-725	1 458.23 \$	1 458.23 \$
24581	2021-06-08	Develo Tech.	10074	Mesure d'atténuation de vitesse - 7 Ped-Zone - Maximum 50 D-290-D \ Mesure d'atténuation de vitesse - 7 Ped-Zone - Maximum 50 D-	02-355-00-649	1 947.97 \$	1 947.97 \$
24582	2021-06-08	EPURSOL	91219	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	899.68 \$	899.68 \$
24583	2021-06-08	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	428905	Extermination centre meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	258.69 \$	396.66 \$
			428282	extermination - Centre com. de Farm Point, 01/05 au 31/08 \ Contrat d'extermination 2021 - Centre communautaire de FP	02-701-20-522	137.97 \$	
24584	2021-06-08	FLUENT INFORMATION MANAGEMENT SYSTEMS INC	INV-5899	APPLICATION MOBILISATION DES POMPIERS - JANV À JUIN 2021 \ APPLICATION MOBILISATION POMPIERS JANV À JUIN 2021	02-220-01-339	630.00 \$	630.00 \$
24585	2021-06-08	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	200144	stylo, cahier note, livre mess., perforateur, crayon mine \ Service urbanisme	02-610-00-670	45.57 \$	81.40 \$
				SUDD	02-470-00-670	35.83 \$	
24586	2021-06-08	Francis Canada Truck Center Inc.	x100276554:1	plug kit, plug trans. drain \ F.2756554:02 - CAM122/127/119/130	02-320-03-525	54.04 \$	3 911.21 \$
				F.2756554:02 - CAM122/127/119/130	02-320-03-525	54.04 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				F.2756554:02 - CAM122/127/119/130	02-320-03-525	54.04 \$	
				F.2756554:02 - CAM122/127/119/130	02-320-03-525	54.03 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-15.30 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	15.30 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-19.08 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	9.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.54 \$	
			x100275626:2	visor, \ F.275626:02 - CAM119	02-320-03-525	201.84 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-14.29 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	14.29 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-17.82 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	8.91 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	8.91 \$	
			x100276314:02	shock absorber \ F.276314:02 - CAM119	02-320-03-525	1 074.95 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-76.10 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	76.10 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-94.89 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	47.45 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	47.44 \$	
			x100276314:01	shield-front, shock, tie rod, hose, filter kit, bolt, shell spirax \ F.276314 - CAM119	02-320-03-525	2 418.27 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-171.20 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	171.20 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-213.47 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	106.74 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	106.73 \$	
24587	2021-06-08	Gaetan Boulanger	23/04/21	Règlement dans le cadre d'une poursuite \ Réclamations de dommages-intérêts	02-190-00-995	750.00 \$	750.00 \$
24588	2021-06-08	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	13681	Location toilette sèche LPAFAP - 18/05 au 18/06 \ Location toilette sèche LPAFAP - 2021	02-701-50-516	172.46 \$	172.46 \$
24589	2021-06-08	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	13546	3/4 netes pour senteir en erosion \ 3/4 netes pour senteir en erosion	02-701-50-621	232.00 \$	2 135.98 \$
			13091	Réparation d'urgence ch. Susan - Location camions \ Réparation d'urgence ch. Susan - Location camions	02-320-00-516	951.99 \$	
			13092	Réparation d'urgence ch. Susan - Location camions \ Réparation d'urgence ch. Susan - Location camions	02-320-00-516	951.99 \$	
24590	2021-06-08	Imprimerie Vincent Ltée	173552	Impression Chelsea Express - Printemps 2021 \ Impression Chelsea Express - Printemps 2021	02-141-00-345	5 386.58 \$	5 386.58 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24591	2021-06-08	Isotech instrumentation inc ( L'Arsenal)	16937	Réparation \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	20.52 \$	20.52 \$
24592	2021-06-08	LA MAISON DU PEINTRE	401043732	Peinture du chalet de service Farm Point \ Peinture du chalet de service Farm Point	02-701-50-522	134.11 \$	134.11 \$
24593	2021-06-08	Laboratoire Micro B	6707	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	238.00 \$	444.39 \$
			6811	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$	
			6809	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	
			6706	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	93.13 \$	
24594	2021-06-08	Lauriault Electricque	1840	Usine eaux usées - Réparation chauffage et éclairage \ Usine eaux usées - Réparation chauffage et éclairage	02-414-30-522	436.56 \$	436.56 \$
24595	2021-06-08	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	53075	6 Livres audio num \ Livres audio num fr	02-702-30-729	609.89 \$	609.89 \$
24596	2021-06-08	Manon Proulx	08/06/21	café hôtel de ville \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	56.97 \$	56.97 \$
24597	2021-06-08	Martech Inc.	187837	Diverses enseignes et poteaux \ Diverses enseignes et poteaux	02-355-00-649	1 790.16 \$	1 790.16 \$
24598	2021-06-08	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000192	Cottisation carra p7-p8 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	650.94 \$	2 283.29 \$
			2021-000198	Quiz intermunicipal - microsite \ Quiz intermunicipal - microsite	02-141-01-459	1 632.35 \$	
24599	2021-06-08	MULTI ROUTES INC.	40096	29 000 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	10 136.20 \$	30 069.56 \$
			40210	19 015 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	6 646.20 \$	
			40263	19 000 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	6 640.96 \$	
			40124	19 015 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	6 646.20 \$	
24600	2021-06-08	Noël + Associés	51007	avis juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	1 284.09 \$	1 284.09 \$
24601	2021-06-08	Paradis Montpetit Beauchamp inc	142715	Frais juridiques service huissier \ Frais juridiques services huissier ( lettre dossier 142715)	02-610-00-412	133.43 \$	133.43 \$
24602	2021-06-08	PARAGRAPHÉ	212766	1 Livre ang. \ livres ang	02-702-30-729	27.29 \$	27.29 \$
24603	2021-06-08	Petro-Canada Fuels	7585	987.8L essence \ Essence	02-220-01-631	109.61 \$	9 401.50 \$
				Essence	02-320-01-631	188.81 \$	
				Essence	02-330-01-631	358.63 \$	
				Essence	02-390-01-631	532.43 \$	
			Essence	02-610-01-631	20.07 \$		
7584	2001L diesel \ Diesel	02-220-02-631	109.20 \$				

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Diesel	02-320-02-631	1 001.48 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 079.90 \$	
				Diesel	02-390-02-631	89.13 \$	
			4760	1738.8L diesel \ Diesel	02-220-02-631	92.41 \$	
				Diesel	02-320-02-631	847.41 \$	
				Diesel	02-330-02-631	913.78 \$	
				Diesel	02-390-02-631	75.42 \$	
			8677	635.1L essence \ Essence	02-220-01-631	69.43 \$	
				Essence	02-320-01-631	119.63 \$	
				Essence	02-330-01-631	227.22 \$	
				Essence	02-390-01-631	337.35 \$	
				Essence	02-610-01-631	12.73 \$	
			8678	2850.9L diesel \ Diesel	02-220-02-631	154.09 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 413.17 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 523.83 \$	
				Diesel	02-390-02-631	125.77 \$	
24604	2021-06-08	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	M402235	Pièces mécaniques et accessoires \ F.M40235 - Crédit CAM120	02-320-03-525	-41.93 \$	2 283.59 \$
			M40148	CAM129 - Starter \ CAM129 - Starter	02-390-03-525	230.44 \$	
			N41328	Pièces mécaniques et accessoires \ F.N41328 - Accessoires	02-320-00-649	121.15 \$	
			N40765	PARKING BRAKE BABLE, \ F.N40765 - CAM120	02-320-03-525	79.31 \$	
			741042	Rear left rebuilt caliper \ F.741042 - CAM120	02-320-03-525	355.71 \$	
			N40575	steering tie rod \ F.N40575 - CAM120	02-320-03-525	102.28 \$	
			N40757	mono-tube \ F.N40757 - CAM120	02-320-03-525	204.57 \$	
			N40572	front disc pads, brake rotor, \ F.N40572 - CAM120	02-320-03-525	495.31 \$	
			N40573	disc pad, lower blj joint, steering tie rod \ F.N40573 - CAM120	02-320-03-525	397.63 \$	
			M44418	GANT \ F.M44418 - Accessoires	02-320-00-649	31.00 \$	
			M46372	FILTER, TRANSMISSION FLUID, PLUG \ F.M46372 - CAM120	02-320-03-525	214.41 \$	
			M43081	DRY-GRAPHITE \ F.M43081 - Accessoires garage	02-320-00-649	265.45 \$	
			N30361	CREDIT \ F.N30361 - Crédit 2021-04-26	02-330-03-525	-161.74 \$	
			M35741	Pièces mécaniques et accessoires \ F.M35741 - Crédit 2021-04-27	02-330-03-525	-115.00 \$	
			M36945	Pièces mécaniques et accessoires \ F.M36945 - Accessoires 2021-04-27	02-330-00-649	105.00 \$	
24605	2021-06-08	Portes Interprovincial Inc.	27157	Appels de service - Garage municipal / Caserne #3 \ F.27157 - Caserne #3	02-220-00-522	617.83 \$	7 378.82 \$
			27158	Appels de service - Garage municipal / Caserne #3 \ F.27158 - Garage municipal	02-320-00-522	1 166.54 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			26821	Appels de service - Garage municipal / Caserne #3 \ F.26821 - Garage municipal	02-320-00-522	5 594.45 \$	
24606	2021-06-08	Ressorts Gatineau Enr.	57530	CAM127 - Réparation shock avant \ Main d'oeuvre	02-320-01-525	546.13 \$	1 081.81 \$
				Pièces	02-320-03-525	535.68 \$	
24607	2021-06-08	Riobec Securite Inc.	313692	Broderie pour des vêtements \ Broderie pour des vêtements	02-701-20-650	83.21 \$	885.89 \$
			313693	crédit broderie \ Vêtements, chaussures et accessoires	02-701-20-650	-29.27 \$	
			311835	Atelle, garrot \ F.311835 - Fournitures médicales	02-390-00-675	158.56 \$	
			311834	décalque extincteur \ F.311834 - Décalque extincteur	02-390-00-675	44.42 \$	
			312004	pantalons, t-shirts, bottes, kangourou, casque \ F.312004 -	02-390-00-650	376.22 \$	
			312005	lunette, gant \ F.312005 - Lunettes	02-390-00-650	252.75 \$	
24608	2021-06-08	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201123803	brosse bbq \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	20.68 \$	200.54 \$
			201123456	boyau laveuse \ F.201123456 - Réparation petit garage	02-390-00-522	12.64 \$	
			201123446	support à tablette \ F.201123446 - Réparation HDV	02-130-00-522	31.67 \$	
			201123879	cle \ F.201123879 - Clés	02-390-00-649	3.95 \$	
			201123420	credit \ F.201123420 - Bassin FarmPoint crédit	02-414-20-522	-4.60 \$	
			201123416	adapt, manchon, rob. scellant \ F.201123416 - Bassin FarmPoint	02-415-20-522	79.60 \$	
			201123414	couvercles \ F.201123414 - Réparation HDV	02-130-00-522	15.51 \$	
			201123337	balai \ F.201123337 - Balai	02-390-00-660	26.40 \$	
			201123458	bande \ F.201123458 - Garage municipal	02-320-00-522	7.46 \$	
			201123460	connecteur boyau \ F.201123460 - Réparation petit garage	02-390-00-522	7.23 \$	
24609	2021-06-08	RPGL AVOCATS BARRISTERS	15440	Frais juridique dossier 12298-161 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	72.43 \$	7 810.26 \$
			15439	frais juridique dossier 12298-160 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	386.32 \$	
			15438	Frais juridique dossier 12298-159 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	110.38 \$	
			15454	Frais juridique refonte règlement d'emprunts CV \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 306.12 \$	
			15471	Frais juridique dossier 12298-164 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-320-00-412	5 935.01 \$	
24610	2021-06-08	SANI-TEC	189853	sacs, pastille, cleaner, pap main, pap hyg, nettoy. det lessiv \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	923.09 \$	1 028.81 \$
			190013	tamis, contenant, \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	105.72 \$	
24611	2021-06-08	SANIGEAR	7330	NETTOYAGE ET RÉPARATION HABIT DE COMBAT \ NETTOYAGE ET RÉPARATION HABIT DE COMBAT	02-220-00-650	175.19 \$	175.19 \$
24612	2021-06-08	Serrurier Farley (6375049 Canada inc)	105800	Caserne #1 - Réparation serrures \ Caserne #1 - Réparation serrures	02-220-00-522	739.15 \$	739.15 \$
24613	2021-06-08	SERVICE DE PNEUS K&S INC	REP024353	CAM124 - 4 pneus d'été \ CAM124 - 4 pneus d'été	02-390-02-525	979.59 \$	979.59 \$
24614	2021-06-08	SIGNEBEC	10588	Panneau - Respectons notre rivière \ Panneau - Respectons notre rivière	02-355-00-649	31.04 \$	31.04 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24615	2021-06-08	Simco Communications	5549	3000 enveloppes fenêtre \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	314.92 \$	314.92 \$
24616	2021-06-08	Solutions informatiques BIOS	V828481	Batterie d'urgence pour système informatique \ Batterie d'urgence pour système informatique	02-414-30-726	1 427.45 \$	1 427.45 \$
24617	2021-06-08	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	FC-290220	Réparation réseau eau potable - 7 chemin Saint-Clément \ Réparation réseau eau potable - 7 chemin Saint-Clément	02-413-30-522	189.73 \$	189.73 \$
24618	2021-06-08	Strongco	92022025	RING, ARM, BEARING \ VOL970 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	2 403.84 \$	4 093.88 \$
			92021295	VOL160 - Pièces mécaniques - Glass / Damper / Cover \ VOL160 - Pièces mécaniques - Glass / Damper / Cover	02-320-03-525	1 386.19 \$	
			10647	VOL160 - Pièces mécaniques - Glass / Damper / Cover \ VOL160 - Pièces mécaniques - Glass / Damper / Cover	02-320-03-525	303.85 \$	
24619	2021-06-08	Yvon Robert & Fils - Vente, Service & Location	19512	Achat scie mécanique / Réparation scie mécanique \ F.19512 - Achat scie mécanique	02-390-00-643	615.64 \$	710.83 \$
			19513	Achat scie mécanique / Réparation scie mécanique \ F.19513 - Réparation scie mécanique	02-390-00-526	95.19 \$	
24621	2021-06-17	HACH SALES AND SERVICE CANADA LTD	240114	Spectromètre - Usine eaux usées \ Spectromètre - Usine eaux usées	02-414-30-725	4 066.13 \$	4 066.13 \$
24622	2021-06-17	SANOSIL CANADA INC	569	Contrat travaux correctifs au Centre Meredith \ Contrat travaux correctifs au Centre Meredith	02-701-27-523	457 830.45 \$	504 429.82 \$
				Écriture 03-510-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-510-00-000	-216 875.00 \$	
				Écriture 59-131-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-131-00-000	216 875.00 \$	
				Écriture 03-410-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-410-00-000	-42 325.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-110-00-000	42 325.00 \$	
			574	OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith \ OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith	02-701-27-523	46 599.37 \$	
				Écriture 03-410-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	03-410-00-000	-40 530.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	59-110-00-000	40 530.00 \$	
24623	2021-06-17	SANOSIL CANADA INC	569	Contrat travaux correctifs au Centre Meredith \ Contrat travaux correctifs au Centre Meredith	02-701-27-523	457 830.45 \$	500 405.69 \$
				Écriture 03-510-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-510-00-000	-216 875.00 \$	
				Écriture 59-131-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-131-00-000	216 875.00 \$	
				Écriture 03-410-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	03-410-00-000	-42 325.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Travaux correctifs au Centre Meredith	59-110-00-000	42 325.00 \$	
			574	OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith \ OC-01 / Travaux correctifs supplémentaires Centre Meredith	02-701-27-523	46 599.37 \$	
				Écriture 03-410-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	03-410-00-000	-40 530.00 \$	
				Écriture 59-110-00-000/OC-01 travaux Centre Meredith	59-110-00-000	40 530.00 \$	
			553.	crédit peinture plafond cage d'escalier \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	-4 024.13 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24624	2021-06-21	8944156 Canada inc	2021/06	Remboursement compensation mise à niveau station FP \ Revenus reportés - usine Farm Point	55-169-40-000	107 046.00 \$	107 046.00 \$
24625	2021-06-21	9747745 Canada inc	100	Coût phase A , chemin Douglas \ Autres sommes a recevoir	54-139-90-000	156 737.11 \$	156 737.11 \$
24626	2021-06-21	ABC MECANIQUE	1008521 1008499	boyau hydraulique, raccord, montage \ F.1008521 - CAM119 boyau hydrolique, ferrure, raccord, montage \ F.1008499 - VOL160	02-320-03-525 02-320-03-525	79.54 \$ 148.05 \$	227.59 \$
24627	2021-06-21	Action Chelsea For Respect Of The Environnement	10659	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24628	2021-06-21	Alary, St-Pierre Et Durocher Arpenteurs-Geometres	44900	Mandat pour préparation plan pour chalet de service Farm Point \ Mandat pour préparation plan pour chalet service Farm Point	23-080-00-722	2 874.38 \$	2 874.38 \$
24629	2021-06-21	AMC Groupe Conseil Normand Chevalier	1908008-16	Conception plan et devis ch. riviere \ Infrastr. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	287.44 \$	287.44 \$
24630	2021-06-21	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	68075	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/mai \ Usine eau potable Centre-Village (janvier à juin 2021) Usine eaux usées Centre-Village (janvier à juin 2021) Usine eaux usées Farm Point (janvier à juin 2021)	02-412-30-444 02-414-30-444 02-414-20-444	4 237.24 \$ 2 738.89 \$ 606.62 \$	7 582.75 \$
24631	2021-06-21	Association des Chefs En Securite Incendie Du Québec	28743	formation \ Services de formation	02-160-00-454	232.25 \$	232.25 \$
24632	2021-06-21	Association des Residents de Hollow Glen	10653	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24633	2021-06-21	Association résidents Kingsmere	10627	Contribution assurances OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24634	2021-06-21	AUBE vitre d'auto	9092	Réparation vitre - VOL160 \ Réparation vitre - VOL160	02-320-01-525	264.44 \$	264.44 \$
24635	2021-06-21	AUDIO CINE FILMS INC	167337	Droit de visionnement ciné-parc mobile chelsea en fête \ Droit de visionnement ciné-parc mobile chelsea en fête	02-701-70-447	810.57 \$	810.57 \$
24636	2021-06-21	B and T Macfarlane Ottawa Limited	438056 438323	Tracteur04 - oil seal, oring \ F.438056 TVQ exigible TQ0001 TVQ intrants TQ0001 Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques Tracteur04 - Pièces mécaniques \ F.438323 Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques TVQ intrants TQ0001 TVQ exigible TQ0001	02-390-03-525 55-133-92-000 54-135-92-000 02-390-03-525 02-390-03-525 02-390-03-525 54-135-92-000 55-133-92-000	145.20 \$ -13.79 \$ 6.90 \$ 6.89 \$ 284.66 \$ 13.52 \$ 13.52 \$ -27.04 \$	429.86 \$
24637	2021-06-21	BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE	AB-94444 AB-94516	60 vidange fosses septiques \ Contrat vidange fosses septiques 2021 61 vidange fosses septiques \ Contrat vidange fosses septiques 2021	02-490-00-446 02-490-00-446	12 880.19 \$ 13 094.86 \$	25 975.05 \$
24638	2021-06-21	BERNARD MARCHAND	2021-1	Mardis en musique 2021 - technicien de son \ Mardis en musique 2021 - technicien de son	02-702-90-499	825.00 \$	825.00 \$
24639	2021-06-21	Bionest	SV316034	Entretien annuel \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	127.40 \$	127.40 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24640	2021-06-21	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	276145	Bois / Accessoires / Outils \ Bois	02-320-00-624	55.04 \$	266.26 \$
				Accessoires	02-320-00-649	159.51 \$	
				Outils	02-320-00-643	51.71 \$	
24641	2021-06-21	Carle Ford Inc.	211174	GOUJON \ F.211174 - CAM123	02-320-03-525	128.66 \$	3 633.22 \$
			211151	pipe exhaust, seal sleeve \ F.211151 - CAM109	02-320-03-525	552.33 \$	
			10710	cable \ F.CMF211238 - Crédit CAM123	02-320-03-525	-59.83 \$	
			211776	blower, resistor assy, connector, terminal, seal, spacer \ CAM103 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	249.63 \$	
			211149	cable frein, cache poussiere \ F.211149 - CAM123	02-320-03-525	87.11 \$	
			212018	CAM103 - control, harnais repair \ F.212018	02-320-03-525	375.02 \$	
			212017	CAM103 - air filtre, fuel filter, oil filter, \ F.212017	02-320-03-525	214.07 \$	
			10771	CAM131 - Pièces mécaniques - Freins \ CAM131 - Pièces mécaniques - Freins	02-320-03-525	2 086.23 \$	
24642	2021-06-21	Centre de Verification Technique Outaouais	212805	Vérification CAM122/127 \ F.212805 - CAM122	02-320-05-459	213.68 \$	427.36 \$
			212812	Vérification CAM127 \ F.212812 - CAM127	02-320-05-459	213.68 \$	
24643	2021-06-21	Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea	10726	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24644	2021-06-21	Chapiteau Gatineau	9779	Location chapiteau Chelsea en fête 2021 + mois juin \ Location chapiteau Chelsea en fête 2021 + mois juin	02-701-70-516	2 529.45 \$	2 529.45 \$
24645	2021-06-21	Chelsea Elementary School	09/06/21	Cotisation Coeur de Chelsea avec l'école \ Contribution Coeur de Chelsea avec l'école	02-701-70-610	333.00 \$	333.00 \$
24646	2021-06-21	Cima	22108209	Services professionnels - Réfection chemin de la Rivière \ Serv. prof. - Réfection ch. de la Rivière REG1009-17(10 ans)	23-040-00-721	51 468.56 \$	135 797.55 \$
			22108209.	Avenants 401, 402 et 404/Plans & devis réfection ch. de la Rivière \ Avenant 404 - Évaluation environnementale de site phase 2	23-040-00-721	6 651.88 \$	
			22105720	Services professionnels - Réfection chemin de la Rivière \ Serv. prof. - Réfection ch. de la Rivière REG1009-17(10 ans)	23-040-00-721	50 085.41 \$	
				Serv. prof. - Réfection ch. de la Rivière REG1010-17(10 ans)	23-040-00-721	27 591.70 \$	
24647	2021-06-21	CLEAN WATER WORKS INC	J019261	liberation retenue finale \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	2 673.17 \$	2 673.17 \$
24648	2021-06-21	Clotures Riviera	29799	Materiaux \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-701-50-725	92.23 \$	92.23 \$
24649	2021-06-21	Club Cascades	10626	Contribution assurances OBNL \ Contribution assurances OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24650	2021-06-21	COMMERCE CHELSEA	10628	Contribution assurances OBNL \ Contribution assurances OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24651	2021-06-21	Commtech	71868	impression 22/04 au 19/05 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	75.70 \$	505.32 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	113.56 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	232.71 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	39.72 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	43.63 \$	
24652	2021-06-21	Construction DJL, Agence Wakefield	5000177025	MG20B - 480 tonnes - Chemin Cross Loop \ MG20B - 480 tonnes - Divers chemins	02-320-00-621	2 010.27 \$	4 563.37 \$
			5000194808	MG20B - 159.05 tonnes - Chemin Cross Loop \ MG20B - 480 tonnes - Divers chemins	02-320-00-621	2 084.70 \$	
			5000194684	Gabion 4-8" - 100 tonnes - Chemin Cross Loop \ Gabion 4-8" - 100 tonnes - Chemin Cross Loop	02-320-00-621	468.41 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
24653	2021-06-21	CONSULT'EAU	36044	Échantillonnage eau potable - mai 2021 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2021	02-701-20-522	314.25 \$	9 085.85 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2021	02-701-20-444	323.24 \$	
			36009	Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires \ Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires	02-470-01-452	8 448.36 \$	
24654	2021-06-21	COSMEL	15401	Serv. prof. P&D pour installation lumières terrain baseball \ Serv. prof. P&D pour installation lumières terrain baseball	23-080-00-729	316.18 \$	316.18 \$
				03-310-01-000/P&D installation lumières terrain baseball	03-310-01-000	288.72 \$	
				23-610-00-000/P&D installation lumières terrain baseball	23-610-00-000	-288.72 \$	
24655	2021-06-21	COUILLARD CONSTRUCTION	501465	Réfection chemin du Lac-Meech, entre ch. Dunlop et Promenade Gatineau \ Réfection ch. du Lac-Meech, ch. Dunlop et Promenade Gatineau	23-040-00-721	753 438.00 \$	667 113.17 \$
			501465.	OC-01, OC-02, OC-03 et OC-04 / Réfection ch. du Lac-Meech \ OC-01 / Type tuyau pour ponceau	23-040-00-721	-14 650.76 \$	
				OC-03 / Location pelle pour échantillonnage Englobe	23-040-00-721	2 449.62 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-74 123.69 \$	
24656	2021-06-21	Curling des Collines	10651	Contribution assurances OBNL \ Contribution assurances OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24657	2021-06-21	DENIS CHARETTE	2e	Parcours de collines et d'eau, phase II - Oeuvre d'art Hollow Glen \ Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	4 828.95 \$	4 828.95 \$
24658	2021-06-21	DISTRIBUTION & SERVICES RG INC.	F-314434	CAM131 - Vérification et changement filtres et bouchon \ Main d'oeuvre	02-320-01-525	344.93 \$	670.97 \$
				Pièces mécaniques	02-330-03-525	326.04 \$	
24659	2021-06-21	Douglas Morrison Ltee	7184	Lave glace / Huile megaflo \ Lave glace	02-320-00-660	264.39 \$	1 249.50 \$
				Huile megaflo	02-320-00-633	985.11 \$	
24660	2021-06-21	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	1108043	Location refroidisseurs eau - JUIN \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517	75.42 \$	265.29 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.36 \$	
24661	2021-06-21	Eddynet	54054	Pièces mécaniques pour balai mécanique \ Pièces mécaniques pour balai mécanique	02-320-03-525	218.45 \$	218.45 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24662	2021-06-21	EPURSOL	91526	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	965.79 \$	965.79 \$
24663	2021-06-21	EQUILUBE - 6943195 CANADA INC	10291	Entretien annuel de la génératrice - Garage municipal \ Entretien annuel de la génératrice - Garage municipal	02-320-00-522	293.25 \$	293.25 \$
24664	2021-06-21	EQUIPEMENTS JKL INC	40139	Brosses pour balai mécanique \ Brosses pour balai mécanique	02-320-00-649	377.26 \$	377.26 \$
24665	2021-06-21	Equipements Lourds Papineau	85883	CAM130 - Pièces mécaniques \ CAM130 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	204.51 \$	247.67 \$
			85820	CAM130 - Pièces mécaniques \ CAM130 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	43.16 \$	
24666	2021-06-21	Exo construction	D2019-00460	Cautionnement 65 montpelier \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	9 000.00 \$	9 000.00 \$
24667	2021-06-21	FASTENAL CANADA LD	QCGAT84589	Quincailleries \ Quincailleries	02-320-00-641	78.36 \$	78.36 \$
24668	2021-06-21	Fortin corriveau architectes S.E.N.C.	433-19-028-04	Service durant la construction \ Bâtiments - Loisirs et culture	23-080-00-722	512.36 \$	512.36 \$
24669	2021-06-21	FQM Assurances	975	Assurance équipement entrepreneur, souffleuse Larue TP \ Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	02-320-04-429	262.69 \$	718.31 \$
				Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	02-330-04-429	262.69 \$	
			1089	Assurance équipement entrepreneur, Kubota 2021 TP \ Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	02-320-04-429	96.47 \$	
				Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	02-330-04-429	96.46 \$	
24670	2021-06-21	Francis Canada Truck Center Inc.	X100276796	Pièces mécaniques - Divers véhicules \ Pièces mécaniques - Divers véhicules	02-320-03-525	48.00 \$	206.61 \$
				Pièces mécaniques - Divers véhicules	02-320-03-525	48.00 \$	
				Pièces mécaniques - Divers véhicules	02-320-03-525	48.00 \$	
				Pièces mécaniques - Divers véhicules	02-320-03-525	47.98 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	7.32 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	7.31 \$	
24671	2021-06-21	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	13421	compost \ Contributions à des organismes autres que municipa	02-520-00-970	21.00 \$	21.00 \$
24672	2021-06-21	General Bearing Service	432203	Pièces pour balai mécanique \ Pièces pour balai mécanique	02-320-03-525	633.48 \$	853.29 \$
			433347	KUBOTA - Pièces mécaniques \ KUBOTA - Pièces mécaniques	02-320-03-525	219.81 \$	
24673	2021-06-21	Ghyslaine Grenier	2021/06/18	remboursement affichage et formation \ Publicité et information - journaux et revues	02-160-00-341	343.78 \$	496.51 \$
				Services de formation	02-320-00-454	37.75 \$	
				Publicité et information - journaux et revues	02-160-00-341	114.98 \$	
24674	2021-06-21	GINETTE FILIATREULT	10730	Dance en ligne chelsea en fête 2021 \ Dance en ligne chelsea en fête 2021	02-701-70-499	250.00 \$	250.00 \$
24675	2021-06-21	GLS	11804809	Envoi de pièces \ Envoi de pièces	02-320-00-322	28.77 \$	250.60 \$
			wa1317945	Envoi de pièces \ Envoi de pièces	02-320-00-322	149.57 \$	
			11904838	Envoi de pièces \ Envoi de pièces	02-320-00-322	19.24 \$	
			11404404	Envoi ELP \ F.11404404	02-320-00-322	13.31 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			11704884	Envoi ELP \ F.11704884	02-320-00-322	39.71 \$	
24676	2021-06-21	Guillevin International Cie/Co.	2011-549269	Réparation au centre Meredith \ Réparation au centre Meredith	02-701-27-522	25.75 \$	25.75 \$
24677	2021-06-21	H2LAB INC	SV315646	tests H2O surface \ tests H2O surface	02-470-00-453	229.96 \$	729.59 \$
			61644	tests H2O surface \ tests H2O surface	02-470-00-453	499.63 \$	
24678	2021-06-21	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltee	66508	CAM120 - Pièces mécaniques \ CAM120 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	203.51 \$	203.51 \$
24679	2021-06-21	Hydro-Quebec	788609	Ajustement annuelle engagement puissance 28 ch. Hudson \ Électricité	02-414-30-681	2 249.37 \$	2 249.37 \$
24680	2021-06-21	Innovision+ Inc.	22056	Hon. prof. confection et révision liste électorale et autres processus \ Hon. prof. confection et révision liste électorale et autres	02-120-04-419	3 412.46 \$	3 412.46 \$
				Écriture 59-110-00-000/Confection & révision liste électorale	59-110-00-000	3 116.03 \$	
				Écriture 03-410-00-000/Confection & révision liste électorale	03-410-00-000	-3 116.03 \$	
24681	2021-06-21	INTER OUTAOUAIS	291761G	CAM130 - Pièces mécaniques et crédit \ 291761G	02-320-03-525	495.33 \$	23.66 \$
			CM291761G	CAM130 - Pièces mécaniques et crédit \ CM291761G - Crédit	02-320-03-525	-471.67 \$	
24682	2021-06-21	IPL NORTH AMERICA INC	RX-412540	Achat divers bacs roulant matières résiduelles 2021 - Regroupement UMQ \ Bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	1 131.35 \$	21 117.78 \$
				Essieu bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	143.72 \$	
				Roues bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	511.64 \$	
				Tige couvercle bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	37.37 \$	
				Trappe aération couvercle bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	57.49 \$	
				Bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	9 790.70 \$	
				Couvercle pour bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	758.84 \$	
				Essieu pour bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	258.69 \$	
				Roues pour bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	373.67 \$	
				Bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	4 895.35 \$	
				Couvercle pour bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	252.95 \$	
				Essieu pour bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	103.48 \$	
				Roues pour bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	373.67 \$	
				Surcoût roues pour bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	388.05 \$	
				Surcoût roues pour bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	776.08 \$	
				Livraison bac roulant 120 Lt compostage	02-452-35-725	126.47 \$	
				Livraison bac roulant bleu 360 Lt recyclage	02-452-10-725	758.84 \$	
				Livraison bac roulant vert 360 Lt ordure	02-451-10-725	379.42 \$	
24683	2021-06-21	JACOB MILNES	10736	Mardis en musique \ Mardis en musique	02-702-90-499	250.00 \$	250.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct

Du : 2021-06-01

Au : 2021-07-16

Page 22 sur 42

Imprimé le 19 juillet 2021 par Genevieve Chamberland

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24684	2021-06-21	Justin Leveille-Smitm	10456	Rédaction du panneau d'interprétation pour l'oeuvre d'art Hollow Glen \ Rédaction du panneau d'interprétation pour l'oeuvre d'art HG	02-702-59-499	400.00 \$	400.00 \$
24685	2021-06-21	KATE WEEKES	10734	Mardis en musique \ Mardis en musique	02-702-90-499	600.00 \$	600.00 \$
24686	2021-06-21	LA MAISON DU PEINTRE	401045685	Accessoires - Centre Meredith \ F.041045685	02-701-27-649	98.11 \$	98.11 \$
24687	2021-06-21	Laboratoire Micro B	6771	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	127.62 \$	491.53 \$
			6810	Analyses Farm Point - Janvier à septembre 2021 \ Analyses Farm Point - Janvier à septembre 2021	02-414-20-444	77.61 \$	
			6779	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	127.62 \$	
			6888	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	88.54 \$	
			6887	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	
24688	2021-06-21	Lauriault Electrique	1851	travaux électriques Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	3 284.08 \$	3 284.08 \$
24689	2021-06-21	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	1018857-21	Location becheuse pour parcs \ Location becheuse pour parcs	02-701-50-516	159.23 \$	159.23 \$
24690	2021-06-21	Marché Old Chelsea Market	10656	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24691	2021-06-21	Maude Leblanc	D2021-00383	Cautionnement, Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
24692	2021-06-21	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1146	publication ponceaux sentier et vidanges de boue \ Journaux et revues	02-415-30-341	327.91 \$	684.33 \$
				Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	356.42 \$	
24693	2021-06-21	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	748892	CLAVIER, SOURIS \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-141-00-670	61.40 \$	1 092.30 \$
			744810	1 LICENCE OFFICE LOISIRS 1 MOIS \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	18.40 \$	
			748819	Installation 2 postes d'ordi à la biblio et tp \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	528.89 \$	
			748770	2 web cam \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-110-00-670	69.27 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	69.28 \$	
			748820	licence office \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	23.04 \$	
			748841	crédit licence \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	-39.81 \$	
			748818	ajout et configuration licence exchange, \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	47.72 \$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	7.18 \$	
			748916	configuration os et profil \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	242.60 \$	
			748917	ajour licence office \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	47.72 \$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	16.61 \$	
24694	2021-06-21	MILL ROAD COMMUNITY SPACE	10654	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24695	2021-06-21	Ministre des Finances.	JUIN-2021	Demande de certificat d'autorisation - ch. Riviere \ Infrastr. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	3 498.00 \$	3 498.00 \$
24696	2021-06-21	Ministre des Finances	18/06/21	Demande de certificat d'autorisation \ Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721	699.00 \$	699.00 \$
24697	2021-06-21	MSEI MultiSciences Expertises Inc.	15733	Services professionnels - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith \ Serv. prof. - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith	02-701-27-523	18 447.51 \$	18 447.51 \$
				Écriture 03-410-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	03-410-00-000	-16 044.80 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	59-110-00-000	16 044.80 \$	
24698	2021-06-21	NICOLAS MOGNON-LOYER	10735	Mardis en musique \ Mardis en musique	02-702-90-499	1 200.00 \$	1 200.00 \$
24699	2021-06-21	NOUVELLE LUNE	10725	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24700	2021-06-21	Nova Marketing	5281	Cinéparc mobile \ Services techniques autre - Loisirs et culture	02-701-70-447	2 299.48 \$	2 299.48 \$
24701	2021-06-21	Pieces Benoit Trudeau (Traction Gatineau)	261031125	CAM119 - Pièces mécaniques \ CAM119 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	272.92 \$	378.07 \$
			261031366	CAM109 - Pièces mécaniques \ CAM109 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	105.15 \$	
24702	2021-06-21	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	M44414	CAM125 - Pièces \ F.M44414	02-390-03-525	409.25 \$	1 119.05 \$
			M47602	CAM125 - Pièces \ F.M47602	02-390-03-525	300.57 \$	
			M47598	CAM125 - Pièces \ F.M47598	02-390-03-525	96.54 \$	
			N37583	Lubrifiant / Pièce mécanique \ F.N37583 - Remorque	02-320-03-525	157.48 \$	
			N37898	Lubrifiant / Pièce mécanique \ F.N37898 - Lubrifiant	02-320-00-633	58.62 \$	
			M47599	Pièces mécaniques \ Pièces mécaniques	02-320-03-525	96.59 \$	
24703	2021-06-21	Pilon Ltee	1454531	gypse, drywall, latex, bois \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	439.53 \$	710.42 \$
			1461976	Projet de déménagement des archives à l'Hôtel de Ville \ Projet de déménagement des archives à l'Hôtel de Ville	02-130-00-522	270.89 \$	
24704	2021-06-21	Premier Tech Aqua	713614	maintenance \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	153.68 \$	719.36 \$
			713613	maintenance \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	156.37 \$	
			713615	maintenance \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	156.37 \$	
			713616	maintenance \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	126.47 \$	
			713617	maintenance \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	126.47 \$	
24705	2021-06-21	Purolator inc	447247618	Envoi - Automation JRT \ Envoi - Automation JRT	02-390-00-322	4.88 \$	4.88 \$
24706	2021-06-21	REMORQUAGE TIN-TIN	532371	Remorquage - CAM119 \ Remorquage - CAM119	02-320-00-516	402.41 \$	402.41 \$
24707	2021-06-21	Riobec Securite Inc.	312823	Caseque et drapeau de marquage \ Casque	02-320-00-650	7.58 \$	3 043.67 \$
				Casque	02-330-00-650	7.56 \$	
				Drapeau de marquage	02-355-00-649	20.97 \$	
			313728	casque, visière, protecteur ouïe \ F.313728 - Vêtements	02-320-00-650	30.48 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				F.313728 - Vêtements	02-330-00-650	30.45 \$	
			314182	50 cadenas compteurs d'eau \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-412-30-725	2 236.84 \$	
			290546	3 cadennas compteur d'eau \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-412-30-725	38.12 \$	
			312508	T-SHRITS \ F.312508	02-390-00-650	26.44 \$	
			312689	Casques, visiere, protecteur ouïe, botte, combinaison, gant \ F.312689 -	02-320-00-650	340.60 \$	
			312752	pantalon, manteau, casque \ F.312752 - Ensemble signaleur	02-355-00-650	125.82 \$	
			10752	peinture marquage \ F.313585 - Peinture de marquage	02-320-00-649	178.81 \$	
24708	2021-06-21	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201125260	destructeur nid fournis \ F.201125260	02-701-27-522	12.64 \$	296.75 \$
			201125085	retour herbicide \ F.201125085	02-701-27-522	-25.27 \$	
			201124847	clou \ F.201124847 - Terrain baseball	02-701-50-522	33.76 \$	
			201124415	rob. bille \ F.201124415 - Réparation réservoir à eau LCCFAP	02-701-20-522	22.25 \$	
			201124346	buses gonflage \ F.201124346 - Outils	02-390-00-643	10.80 \$	
			201124261	arrosoir, herbicide \ F.201124261 - Bassin Farm Point	02-415-20-649	78.14 \$	
			201124213	ruban \ F.201124213 - Centre Meredith	02-701-27-522	20.49 \$	
			201124222	pan, ruban \ F.201124222 - Centre Meredith	02-701-27-522	84.95 \$	
			201124074	manchon, réduit, accouplement male \ F.201124074 - Centre Meredith	02-701-27-522	22.94 \$	
			201126380	pinceau, manchon \ F.201126380	02-701-27-522	7.80 \$	
			201126335	peinture \ F.201126335	02-701-27-522	12.06 \$	
			201126329	peinture \ F.201126329	02-701-27-522	12.06 \$	
			201126200	Divers achat pour le centre Meredith \ F.201126200	02-701-27-522	4.13 \$	
24709	2021-06-21	Sable Marco	127665	penalité selon contrat \ Sel à déglacer - Saison hivernale 2020-2021 - 1045 tonnes	02-330-00-635	799.30 \$	799.30 \$
24710	2021-06-21	SENTIERS CHELSEA	10655	Contribution assurance OBNL \ Contribution assurance OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24711	2021-06-21	SINTO INC.	597107	Lubrifiant \ Lubrifiant	02-330-00-634	109.35 \$	109.35 \$
24712	2021-06-21	St-Mary Magdalene Church	10652	Contribution assurances OBNL \ Contribution assurances OBNL	02-701-10-429	154.16 \$	154.16 \$
24713	2021-06-21	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉ	1610295	Solde contrat-Serv. prof. ingéni-surveillance-Rempl. ponceau 1290 Rte 105 \ Solde contrat serv. prof.-Remplacement ponceau 1290 Rte 105	23-040-30-721	6 941.62 \$	6 941.62 \$
24714	2021-06-21	Telus	21921646	Télésurveillance feu, CM, 13/05 au 12/08 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	79.16 \$	79.16 \$
24715	2021-06-21	TRADUCTION HOULE INC	24832	Traduction PDTA 2021 \ Traduction PDTA 2021	02-701-11-459	2 389.99 \$	2 389.99 \$
24716	2021-06-21	Wurth Canada Limited	24342480	Disques à tronçon \ Disques à tronçon	02-320-00-643	105.44 \$	295.08 \$
			24362940	Mèche thunder \ Mèche thunder	02-320-00-643	189.64 \$	
24717	2021-07-02	Stephane Huard		correcion paie \ Salaire régulier	02-490-00-141	777.61 \$	777.61 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24719	2021-07-14	2963-2072 Quebec Inc.	12938	collectes matières mars 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	275.94 \$	1 651.34 \$
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	572.01 \$	
			12939	Collectes matières avril 2021 \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	275.94 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	527.45 \$	
24720	2021-07-14	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	9057	Dépôt de branches \ Dépôt de branches	02-453-00-446	1 609.66 \$	1 609.66 \$
24721	2021-07-14	ABC MECANIQUE	1008804	Boyau, ferrule, raccord, montage, joint \ VOL970 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	96.49 \$	96.49 \$
24722	2021-07-14	ACTION SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	31055	téléphone urbanisme \ Communication - Cellulaire	02-610-01-331	135.65 \$	1 238.24 \$
			31083	TABLETTE VÉHICULAIRE \ TABLETTE VÉHICULAIRE	02-220-00-726	827.82 \$	
				ÉTUI ROBUSTE POUR TABLETTE	02-220-01-339	57.48 \$	
				SUPPORT ROTATIF POUR TABLETTE	02-220-01-339	68.97 \$	
				PRISE EN CHARGE APPLE PENCIL	02-220-01-339	148.32 \$	
24723	2021-07-14	Amelie Roberge	D2020-00493	Cautionnement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$
24724	2021-07-14	Anglocom	86033	Révision linguistique \ Services techniques autres	02-141-01-459	68.99 \$	68.99 \$
24725	2021-07-14	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	68537	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/juin \ Usine eau potable Centre-Village (janvier à juin 2021)	02-412-30-444	4 237.24 \$	7 582.75 \$
				Usine eaux usées Centre-Village (janvier à juin 2021)	02-414-30-444	2 738.89 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (janvier à juin 2021)	02-414-20-444	606.62 \$	
24726	2021-07-14	Attache Remorque Gatineau	228799	Remorque pour asphalte chaude, EZ-Hauler \ Machinerie, outillage & équip. - Transport	23-040-00-725	20 493.01 \$	20 493.01 \$
24727	2021-07-14	AUBE vitre d'auto	9050	Installation par brise - CAM124 \ Installation par brise - CAM124	02-390-01-525	459.90 \$	459.90 \$
24728	2021-07-14	Aurore Alessandra (Mafane)	202106-02	Chelsea en fête - cachet conteuse \ Chelsea en fête - cachet conteuse	02-702-30-499	344.93 \$	344.93 \$
24729	2021-07-14	AVENUE LOCK	206288	RÉPARATION 2 PORTES DE CASERNES 2 ET 3 \ RÉPARATION PORTES CASERNE 2 ET 3	02-220-01-526	585.34 \$	585.34 \$
24730	2021-07-14	B and T Macfarlane Ottawa Limited	440641	KUBOTA - ORING, TANK RECEIVER \ KUBOTA - Pièces mécaniques	02-320-03-525	307.53 \$	571.89 \$
				440095/440641/440761			
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-29.22 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	14.61 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	14.61 \$	
			440761	KUBOTA - AIR CLEANER, OIL FILTER, ASSY FILTER, ... \ KUBOTA - Pièces mécaniques	02-320-03-525	264.36 \$	
				440095/440641/440761			
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-25.11 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	12.56 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	12.55 \$	
24731	2021-07-14	Barbara Walker	D2020-00430	Cautionnement, - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	500.00 \$	500.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24732	2021-07-14	Bell Canada (9153)	JUIL-2021	Equipement téléphonique juillet \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	119.63 \$	632.36 \$
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-160-00-331	17.08 \$	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	119.63 \$	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	68.36 \$	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	34.17 \$	
24733	2021-07-14	BERNARD MARCHAND	20-juil-2021	technicien en son, 20-27 juillet \ Autres services - Cachets	02-702-90-499	400.00 \$	
24734	2021-07-14	Bionest	SV316908	visite d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	127.40 \$	357.36 \$
			SV315646	visite d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	229.96 \$	
24735	2021-07-14	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	276820	VIS, ECROUS, RONDELLE \ Quincaillerie enseignes	02-355-00-649	19.55 \$	71.26 \$
			276845	FORET \ Quincaillerie enseignes	02-355-00-649	51.71 \$	
24736	2021-07-14	Bouquinart	102669	1 livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	14.89 \$	14.89 \$
24737	2021-07-14	BRODEUR FRENETTE S.A. INC.	F-21-187	Mandat pour la révision réglementaire plan et règlements urbanisme \ Mandat révision réglementaire plan et règlements urbanisme	02-610-01-419	4 599.00 \$	4 599.00 \$
24738	2021-07-14	Browncrest farms ltd	12/07/21	remboursement paiemer	55-131-20-000	12.60 \$	12.60 \$
24739	2021-07-14	Carle Ford Inc.	212271	CAM131 - toie, bague \ CAM131 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	123.38 \$	1 257.53 \$
			212312	CAM124 - ampoule, cablage, levier, enjoliveur, .. \ CAM124 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	256.58 \$	
			212319	CAM103 - Relay \ CAM103 - Relay	02-320-03-525	37.65 \$	
			212578	CAM131 - Pièces mécaniques \ CAM131 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	839.92 \$	
24740	2021-07-14	Centre de Gestion de L'Equipement Roulant	A000215547	LOCATION VÉHICULES INCENDIE MAI 2021 \ LOCATION VÉHICULE 533 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 218.01 \$	12 277.79 \$
				LOCATION VÉHICULE 231 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 233 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 431 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 430.46 \$	
24741	2021-07-14	Centre de Verification Technique Outaouais	10857	Vérification mécanique \ CAM130	02-320-05-459	213.68 \$	260.64 \$
			213578	Vérification mécanique \ Remorque	02-320-05-459	46.96 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24742	2021-07-14	CENTRE MEREDITH	30-04-2021	Contribution financière Chelsea en fête + Défis ensemble tout va mieux 2021 \ Contribution financière Chelsea en fête + Défis ensemble tou	02-701-70-499	5 776.00 \$	5 776.00 \$
24743	2021-07-14	CHARLES IGA	4380	eau, glace, gatorade \ Aliments, café, eau, etc.	02-702-90-610	21.90 \$	21.90 \$
24744	2021-07-14	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	272020	crème \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	4.69 \$	4.69 \$
24745	2021-07-14	CLEAN WATER WORKS INC	W10592	Nettoyage d'urgence du réseau d'eau potable \ Nettoyage d'urgence du réseau d'eau potable	02-413-30-522	362.17 \$	362.17 \$
24746	2021-07-14	Cocoriko	55	Rapport de fin de campagne et consultation quais \ Rapport de fin de campagne et consultation quais	02-610-00-419	4 024.13 \$	4 024.13 \$
24747	2021-07-14	Construction DJL, Agence Wakefield	5000227903	MG20B - 12.27 tonnes - Chemin Cross Loop \ MG20B - 480 tonnes - Divers chemins	02-320-00-621	160.82 \$	4 648.47 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
			5000227902	Chemin Boischatel - Granulats (remb. par résidents) \ MG20B - 210 tonnes	02-320-00-521	2 749.91 \$	
			5000240332	Chemin Ditchfield - Granulats \ MG56 - 60 tonnes	02-320-00-521	157.82 \$	
			5000236898	Chemin Boischatel - Granulats (remb. par résidents) \ Gabion 4-8" - 42 tonnes	02-320-00-521	694.80 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
			5000256810	294 Chemin Kingsmere - Granulats 11.46 mg20 \ MG20B - 24 tonnes	02-320-00-521	150.20 \$	
			5000244709	294 Chemin Kingsmere - Granulats \ MG20B - 24 tonnes	02-320-00-521	162.92 \$	
				MG56 -24 tonnes	02-320-00-521	337.14 \$	
				Gabion 4-8" - 12 tonnes	02-320-00-521	234.88 \$	
24748	2021-07-14	CORE INDUSTRIAL GASES	11309	Location - Cylindres \ Location - Cylindres	02-320-01-639	8.76 \$	8.76 \$
24749	2021-07-14	DHC Avocats	174607	frais juridique mai CCN \ Honoraires prof. - services juridiques	02-150-00-412	1 290.02 \$	1 290.02 \$
24750	2021-07-14	Englobe Corp.	41073	Mandat caractérisation déblai - Réfection ch. Lac-Meech \ Mandat caractérisation déblai - Réfection ch. Lac-Meech	23-040-00-721	16 740.36 \$	16 740.36 \$
24751	2021-07-14	Entreprise Ployard 2000 Inc.	8834	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	1 034.78 \$	20 724.27 \$
			8833	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	3 219.30 \$	
			8835	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	804.83 \$	
			8836	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	431.16 \$	
			8838	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	2 299.50 \$	
			8837	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	3 219.30 \$	
			8840	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	5 576.29 \$	
			8839	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	1 264.73 \$	
			8830	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	229.95 \$	
			8829	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	1 609.65 \$	
			10786	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	517.39 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			8831	Réparation des glissières de sécurité \ Réparation des glissières de sécurité	02-320-01-649	517.39 \$	
24752	2021-07-14	Entreprises Michael & Henri S.E.N.C	2020-00076	remboursment partiel permis d'affaire 2020 \ Certificat d'autorisation	01-241-00-008	125.00 \$	125.00 \$
24753	2021-07-14	EPURSOL	92015	Vidange des chambres de vannes - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 667.42 \$	5 041.65 \$
			92009	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 374.23 \$	
24754	2021-07-14	Equipements Lourds Papineau	85884	CAM109 - Pièces mécaniques \ CAM109 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	489.56 \$	489.56 \$
24755	2021-07-14	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	FAC0024936	Formation code de construction \ formation code de construction	02-610-00-454	926.71 \$	926.71 \$
24756	2021-07-14	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	AVRIL-2021	Frais de gestion avril 2021 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-47 308.46 \$	74 879.11 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	22.40 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	44.45 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	47 241.61 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	47 308.46 \$	
			MAI-2021	frais de gestion mai 2021 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-27 570.65 \$	
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-88.73 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-177.40 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	27 836.78 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	27 570.65 \$	
24757	2021-07-14	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	205254	Stylo, surligneur, agenda, \ Fournitures générales de bureau	02-130-00-670	22.57 \$	124.80 \$
				Service finances	02-130-00-670	16.30 \$	
				SUDD	02-470-00-670	34.48 \$	
			836636	casque d'ecoute \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	13.30 \$	
			215453	RUBAN P-TOUCH \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	34.71 \$	
			220658	Agenda 2020 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-141-00-670	3.44 \$	
24758	2021-07-14	Gauvreau Ltée	60339	Chemins Patrick/Wright/La Vallée - Drainage - Ponceaux \ Chemins Patrick/Wright/La Vallée - Drainage - Ponceaux	02-320-00-521	330.76 \$	744.21 \$
			60395	Chemins Patrick/Wright/La Vallée - Drainage - Ponceaux \ Chemins Patrick/Wright/La Vallée - Drainage - Ponceaux	02-320-00-521	413.45 \$	
24759	2021-07-14	GRAND & TOY	S041635	5 boîtes papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	269.62 \$	269.62 \$
24760	2021-07-14	H2LAB INC	61644	tests H2O surface \ tests H2O surface	02-470-00-453	499.63 \$	499.63 \$
24761	2021-07-14	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltée	66719	CAM118 - Pièces mécaniques \ CAM118 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	88.92 \$	180.85 \$
			52047	Alignement - CAM104 \ Alignement - CAM104	02-320-01-525	91.93 \$	
24762	2021-07-14	HINO	69905	RÉPARATION FREIN - UNITÉ 131 \ RÉPARATION FREIN - UNITÉ 131	02-220-01-525	1 012.85 \$	1 127.03 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
			68543	Pièces mécaniques - CAM123 \ Pièces mécaniques - CAM123	02-330-03-525	114.18 \$		
24763	2021-07-14	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	110411	2 Coroplaste \ Publications	02-701-20-345	264.44 \$	264.44 \$	
24764	2021-07-14	Imprimerie Vincent Ltée	173689	extrait de délibération \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	365.62 \$	1 235.98 \$	
			173793	Impression de 25 affiches du code de conduite Voie Verte \ Impression de 25 affiches du code de conduite Voie Verte	02-701-50-345	870.36 \$		
24765	2021-07-14	INTER OUTAOUAIS	291785G	CAM130 / CAM103 - Pièces mécaniques \ CAM130	02-320-03-525	464.42 \$	890.41 \$	
			291740G	CAMCAM103 - Pièces mécaniques \ CAM103	02-320-03-525	425.99 \$		
24766	2021-07-14	J.B.McClelland & Sons Ltd.	900273	Ponceaux - Shop \ Ponceaux - Shop	02-320-02-649	58.64 \$	58.64 \$	
24767	2021-07-14	Jason Rheault	D2019-00013	Cautionnemen	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
24768	2021-07-14	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019200657	Achat - 6.920 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épuration \ Achat - 21 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épur	02-414-30-635	4 527.11 \$	4 527.11 \$	
24769	2021-07-14	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9007793859	Photocopie mai 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	12.02 \$	190.29 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	28.55 \$		
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	1.87 \$		
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	10.36 \$		
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	63.55 \$		
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	73.94 \$		
24770	2021-07-14	LA MAISON DES COLLINES	2021-	subvention 25 %, paiement final 2021 \ Contributions à des organismes autres que municipa	02-520-00-970	3 250.00 \$	3 250.00 \$	
24771	2021-07-14	LA MAISON DU PEINTRE	40147131	Peinture des filets de soccer \ Peinture des filets de soccer	02-701-50-522	95.27 \$	491.51 \$	
			40147082	Peinture des filets de soccer \ Peinture des filets de soccer	02-701-50-522	259.67 \$		
			401047084	ACHAT \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-701-20-725	136.57 \$		
24772	2021-07-14	Laboratoire Micro B	6986	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	735.31 \$	
			6987	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$		
			6295	Différents tests d'eau pour l'eau usée - 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$		
			7178	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$		
			7177	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$		
			7088	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	281.12 \$		

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			7087	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	184.55 \$	
24773	2021-07-14	Les Entreprises Électrique Marenger	210565	Réparation lumières de rue (Chamberlin/Fonyo - 14 du Ruisseau) \ Réparation lumières de rue (Chamberlin/Fonyo - 14 du Ruisseau)	02-340-00-521	512.65 \$	512.65 \$
24774	2021-07-14	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1579113	retour livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-78.59 \$	929.67 \$
			53075.	crédit, erreur de paiement sur facture, mauvais fournisseur \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-609.89 \$	
			P15844102	19 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	536.60 \$	
			P1584106	15 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	429.71 \$	
			P1586353	7 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	231.68 \$	
			P1586351	9 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	248.43 \$	
			P1586349	7 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	119.33 \$	
			P1586177	2 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	52.40 \$	
24775	2021-07-14	Location d'autos et camions Discount	6534064361	LOCATION AUTO PVFS MAI 2021 \ Location - Véhicules	02-490-00-515	946.93 \$	946.93 \$
24776	2021-07-14	Loisir Sport Outaouais	132486	Adhesion annuel 2021 \ Adhesion annuel 2021	02-701-10-494	415.06 \$	415.06 \$
24777	2021-07-14	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	23863	Publication chelsea en fête 2021 \ Publication chelsea en fête 2021	02-701-70-345	511.64 \$	511.64 \$
24778	2021-07-14	MARIO GIASSON	D2020-00725	Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	500.00 \$	500.00 \$
24779	2021-07-14	Martech Inc.	188178	Enseignes - Projet Highland \ Enseignes - Projet Highland	02-355-00-649	509.62 \$	509.62 \$
24780	2021-07-14	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	624145	Ponceaux - Shop \ Ponceaux - Shop	02-320-02-649	206.95 \$	206.95 \$
24781	2021-07-14	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1199	publication \ Infrastr. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	356.42 \$	1 097.77 \$
				Publicité et information - journaux et revues	02-330-00-341	392.06 \$	
				Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	349.29 \$	
24782	2021-07-14	MEDIAS TRANSCONTINENTALE S.E.N.C. - SEAO	2440190	publication \ Publicité et information - journaux et revues	02-320-00-341	10.93 \$	48.36 \$
				Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721	37.43 \$	
24783	2021-07-14	MESPIECES AUTOPARTS	291380	Entretien annuel des génératrices \ Entretien annuel des génératrices	02-320-00-522	1.43 \$	1 160.41 \$
				Entretien annuel des génératrices	02-701-27-522	1.43 \$	
				Entretien annuel des génératrices	02-412-30-522	2.88 \$	
				Entretien annuel des génératrices	02-414-30-522	3.83 \$	
			290665	Entretien annuel des génératrices \ Entretien annuel des génératrices	02-320-00-522	172.63 \$	
				Entretien annuel des génératrices	02-701-27-522	172.63 \$	
				Entretien annuel des génératrices	02-412-30-522	345.26 \$	
				Entretien annuel des génératrices	02-414-30-522	460.32 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24784	2021-07-14	Michelin North America (Canada) Inc.	8235913	CAM104 - 4 pneus \ CAM104 - 4 pneus	02-320-02-525	944.82 \$	944.82 \$
24785	2021-07-14	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	748985	Ecran communication \ Biens durables- ameublement, équip. bureau	02-141-00-726	219.03 \$	354.93 \$
			748984	répartition portable conseiller \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	95.43 \$	
			749141	clavier et souris urbanisme \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-610-00-726	40.47 \$	
24786	2021-07-14	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000227	remb. capital 183.13, 194.13, 234.16, remb. intérêts \ Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	02-460-00-951	1 888.34 \$	17 211.30 \$
				Intérêts dette LT MRC- Radios incendie	02-921-01-850	518.01 \$	
				Remboursement de la dette à long terme	03-210-00-000	14 248.23 \$	
				Investissement net dans les actifs à l.t	59-180-00-000	-14 248.23 \$	
				Dû MRC - radios incendie	55-593-00-001	14 248.23 \$	
			2021-000223	carra p9-p10 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	556.72 \$	
24787	2021-07-14	MULTI ROUTES INC.	40459	26 000 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	9 087.62 \$	22 374.77 \$
			40564	11000 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	3 844.76 \$	
			40433	27015L chlorure de calcium (abat-poussière 2021) \ 172 325 L chlorure de calcium (abat-poussière 2021)	02-320-00-635	9 442.39 \$	
24788	2021-07-14	Naeseri Masoud	D2019-00654	Cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	500.00 \$	500.00 \$
24789	2021-07-14	Noël + Associés	51255	Frais juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	2 184.53 \$	2 184.53 \$
24790	2021-07-14	NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC	28666	60 COMPTEURS D'EAU 3/4 \ Biens durables - Machinerie, outillage & equip	02-412-30-725	11 530.15 \$	11 530.15 \$
24791	2021-07-14	PARAGRAPHE	212992	1 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	26.25 \$	442.74 \$
			212884	2 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	67.73 \$	
			10159	2 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	29.38 \$	
			213306	8 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	194.60 \$	
			213305	2 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	60.80 \$	
			213216	2 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	50.38 \$	
			213217	1 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	13.60 \$	
24792	2021-07-14	Petro-Canada Fuels	9390	990.1L essence \ Diesel	02-220-02-631	57.72 \$	12 864.12 \$
				Diesel	02-320-02-631	529.36 \$	
				Diesel	02-330-02-631	570.81 \$	
				Diesel	02-390-02-631	47.12 \$	
			10739	1121.7L diesel \ Diesel	02-220-02-631	62.14 \$	
				Diesel	02-320-02-631	569.89 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Diesel	02-330-02-631	614.53 \$	
				Diesel	02-390-02-631	50.73 \$	
			9391	2468.8L diesel \ Diesel	02-220-02-631	134.05 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 229.43 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 325.69 \$	
				Diesel	02-390-02-631	109.43 \$	
			8606	441.9L diesel \ Diesel	02-220-02-631	23.88 \$	
				Diesel	02-320-02-631	219.05 \$	
				Diesel	02-330-02-631	236.19 \$	
				Diesel	02-390-02-631	19.52 \$	
			12506	2149.7L diesel \ Diesel	02-220-02-631	117.49 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 077.58 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 161.96 \$	
				Diesel	02-390-02-631	95.91 \$	
			11308	1618.7l diesel \ Diesel	02-220-02-631	89.86 \$	
				Diesel	02-320-02-631	824.04 \$	
				Diesel	02-330-02-631	888.57 \$	
				Diesel	02-390-02-631	73.33 \$	
			12507	563.9L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	62.40 \$	
				Essence	02-320-01-631	107.54 \$	
				Essence	02-330-01-631	204.25 \$	
				Essence	02-390-01-631	303.24 \$	
				Essence	02-610-01-631	11.43 \$	
			11852	500.5L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	55.84 \$	
				Essence	02-320-01-631	96.21 \$	
				Essence	02-330-01-631	182.74 \$	
				Essence	02-390-01-631	271.31 \$	
				Essence	02-610-01-631	10.24 \$	
			11307	1150L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	129.61 \$	
				Essence	02-320-01-631	223.33 \$	
				Essence	02-330-01-631	424.19 \$	
				Essence	02-390-01-631	629.78 \$	
				Essence	02-610-01-631	23.73 \$	

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24793	2021-07-14	PG SOLUTIONS INC	STD42959	Frais de formation services en ligne 3 mars \ Frais de formation services en ligne 3 mars	02-610-00-454	689.85 \$	689.85 \$
24794	2021-07-14	PIÈCE COURCHESNE	673691	Lubrifiant \ Lubrifiant	02-330-00-634	170.94 \$	170.94 \$
24795	2021-07-14	Pieces D'Auto Cote	1438394	VOL160 - Hose hydraulique \ VOL160 - Hose hydraulique	02-320-03-525	97.82 \$	97.82 \$
24796	2021-07-14	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N41463	PIECES CAM 131 \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-139.65 \$	3 119.13 \$
			N45943	CAM131 - Pièces mécaniques \ N45942 / N45949 / N45943 / N41463	02-320-03-525	432.22 \$	
			N45949	CAM131 - Pièces mécaniques \ N45942 / N45949 / N45943 / N41463	02-320-03-525	242.55 \$	
			N45942	CAM131 - Pièces mécaniques \ N45942 / N45949 / N45943 / N41463	02-320-03-525	406.92 \$	
			748317	CAM118/124/126 - Pièces mécaniques \ F.748317 - CAM126	02-390-03-525	518.40 \$	
			N46043	CAM118/124/126 - Pièces mécaniques \ F.N46043 - Crédit CAM126	02-390-03-525	-115.00 \$	
			748318	CAM118/124/126 - Pièces mécaniques \ F.748318 - CAM126	02-390-03-525	528.39 \$	
			750677	CAM118/124/126 - Pièces mécaniques \ F.750677 - CAM118	02-390-03-525	202.27 \$	
			748741	CAM118/124/126 - Pièces mécaniques \ F.748741 - CAM124	02-390-03-525	252.90 \$	
			M53169	CAM118/124/125 - Pièces mécaniques \ CAM124/125 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	26.27 \$	
				CAM124/125 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	26.26 \$	
			745930	CAM118/124/125 - Pièces mécaniques \ CAM118	02-390-03-525	797.46 \$	
			N54586	Pièces mécaniques / accessoires \ CAM104 - Crédit	02-320-03-525	-240.25 \$	
			N54575	Pièces mécaniques / accessoires \ CAM104	02-320-03-525	95.39 \$	
			M56727	Pièces mécaniques / accessoires \ Accessoires	02-320-00-649	85.00 \$	
24797	2021-07-14	PITNEY BOWES LEASING	3201737375	location timbreuse 13/04 au 12/07 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 \$	522.77 \$
24798	2021-07-14	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	68745	Appels de service - Avril 2021 \ F0068745 - CAM106	02-330-02-525	271.34 \$	3 572.87 \$
			68744	Appels de service - Avril 2021 \ F0068744 - CAM123	02-330-02-525	294.34 \$	
			68736	Appels de service - Avril 2021 \ F0068736 - CAM130	02-330-02-525	563.96 \$	
			68742	Appels de service - Avril 2021 \ F0068742 - CAM131	02-330-02-525	294.34 \$	
			68743	Appels de service - Avril 2021 \ F0068743 - CAM122	02-330-02-525	563.96 \$	
			68739	Appels de service - Avril 2021 \ F0068739 - CAM119	02-330-02-525	80.48 \$	
			68738	Appels de service - Avril 2021 \ F0068738 - CAM109	02-330-02-525	510.49 \$	
			68709	Appels de service - Avril 2021 \ F0068709 - CAM109	02-330-02-525	228.23 \$	
			68740	Appels de service - Avril 2021 \ F0068740 - CAM127	02-330-02-525	457.60 \$	
			68574	Appels de service - Mai 2021 \ F0068574 - BACK14	02-320-02-525	216.15 \$	
			68605	Appels de service - Mai 2021 \ F0068605 - CAM104	02-320-02-525	91.98 \$	
24799	2021-07-14	PROLIGNE	21-217	ligne terrain multi-sport FP \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	563.38 \$	563.38 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24800	2021-07-14	Pyromatech	45174	APPEL DE SERVICE-ORING-EXTINCTEURS \ APPEL DE SERVICE-ORING-EXTINCTEURS	02-220-00-526	95.44 \$	95.44 \$
24801	2021-07-14	QDI	7664	Mandat pour validation des besoins pluviaux projet New Chelsea \ Mandat pour validation besoins pluviaux projet New Chelsea	23-040-30-721	7 487.86 \$	7 487.86 \$
24802	2021-07-14	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L	2430633	honoraires, final, fin d'année 2020 \ Honoraires prof. - Compt. et vérification	02-130-00-413	3 449.25 \$	3 449.25 \$
24803	2021-07-14	Regulvar	43932	Appel de service - CVAC Bibliothèque \ Appel de service - CVAC Bibliothèque	02-702-30-522	482.90 \$	482.90 \$
24804	2021-07-14	Riobec Securite Inc.	315006	pantalon, manteau \ Vêtements - Travaux publics	02-320-00-650	74.17 \$	1 058.35 \$
			316113	Vêtements - Travaux publics	02-330-00-650	74.15 \$	
			314025	20 Degil Veste Signalisation Orange Ajustable GR.: L/XL CIEC \ 20 Degil Veste Signalisation Orange Ajustable GR.: L/XL CIEC	02-701-20-650	770.33 \$	
				Vêtements - Travaux publics \ Vêtements - Travaux publics	02-320-00-650	69.85 \$	
24805	2021-07-14	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201127482	Divers achats \ F201127482 - Ferme Hendrick	02-413-30-522	12.49 \$	325.10 \$
			201126972	ruban \ F201126972 - Garage municipal	02-320-00-522	8.04 \$	
			201127680	agraffe \ Articles de quincaillerie	02-470-00-641	6.89 \$	
			201127999	cadenas entier \ Articles de quincaillerie	02-701-50-641	56.33 \$	
			201127746	rallonge \ F.201127746 - HDV	02-130-00-522	49.43 \$	
			201127725	brosse boisseau \ F.201127725 - LSOICHE	02-701-50-522	64.36 \$	
			201127605	Tuyau \ F.201127605 - EP	02-413-30-649	80.46 \$	
			201127124	pare-vapeur \ Matériaux autres	02-701-70-639	40.21 \$	
			201127120	agrafes \ Matériaux autres	02-701-70-639	6.89 \$	
24806	2021-07-14	RPGL AVOCATS BARRISTERS	15895	Frais juridique dossier 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	114.98 \$	4 455.32 \$
			15889	Frais juridique dossier 12298-160 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 105.59 \$	
			15894	Frais juridique dossier 12298-164 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-320-00-412	2 416.31 \$	
			15888	frais juridique dossier 12298-157 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	446.10 \$	
			15887	Frais juridique dossier 12298-147 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	372.34 \$	
24807	2021-07-14	Sandy Dunlop, Trevor Dunlop, Christopher Morrison & Matthew	D2021-00397	Remboursement dépôt construction chemin \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	437 961.82 \$	437 961.82 \$
24808	2021-07-14	Services de sécurité ADT CANADA INC.	21921646	Télésurveillance Centre Meredith, 13/05 au 12/08 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	79.16 \$	79.16 \$
24809	2021-07-14	SIGNEBEC	INV1153	Poteaux & panneaux \ Poteaux & panneaux	02-355-00-649	9 692.41 \$	12 546.64 \$
			INV-9673	2 SIGNALEUR LAC MEECH, 5-6 JUIN \ Services techniques autres - signaleurs	02-355-00-459	1 556.85 \$	
			INV-9674	2 SIGNALEURS, LAC MEECH, 5-6 JUIN \ Services techniques autres - signaleurs	02-355-00-459	1 297.38 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
24810	2021-07-14	Simco Communications	5561	Enveloppe régulières #10 \ commande enveloppe régulières #10	02-130-00-670	110.61 \$	110.61 \$
24811	2021-07-14	SIMO MANAGEMENT INC	51940	Vérification annuelle des débitmètres (3 EU + 1 EP) \ Eau potable (3) Eau usée (1)	02-412-30-522 02-414-30-522	2 092.55 \$ 701.35 \$	2 793.90 \$
24812	2021-07-14	Strongco	92027343 92027911 92026026	glass \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques crédit glass \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques Réparation - VOL160 \ Réparation - VOL160 TPS intrants RT0001 TVQ intrants TQ0001 Ent. et réparation véhicules	02-320-03-525 02-320-03-525 02-320-01-525 54-134-92-000 54-135-92-000 02-320-01-525	422.51 \$ -428.82 \$ 621.52 \$ -44.00 \$ 22.00 \$ 22.00 \$	615.21 \$
24813	2021-07-14	Tab	11291061 11291141 11291263	ÉTIQUETTE \ Archives ETIQUETTE \ Fournitures de bureau, imprimés et livres CREDIT ETIQUETTE \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670 02-120-00-670 02-120-00-670	470.68 \$ 266.08 \$ -183.04 \$	553.72 \$
24814	2021-07-14	Talbot Maryse	2021-06-04	Graphisme chelsea en fête 2021 \ Graphisme chelsea en fête 2021	02-701-70-345	206.96 \$	206.96 \$
24815	2021-07-14	Tetra Tech qi inc	60705811 60711603	Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village \ Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village Écriture 03-510-00-000/Solde plan directeur eaux usées Écriture 59-131-00-000/Solde plan directeur eaux usées Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village \ Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village Écriture 03-510-00-000/Solde plan directeur eaux usées Écriture 59-131-00-000/Solde plan directeur eaux usées	02-414-30-411 03-510-00-000 59-131-00-000 02-414-30-411 03-510-00-000 59-131-00-000	7 473.38 \$ -6 824.19 \$ 6 824.19 \$ 5 748.76 \$ -5 249.38 \$ 5 249.38 \$	13 222.14 \$
24816	2021-07-14	Thomson Reuters Canada	1005371285	loi aménagement urbanisme \ loi aménagement urbanisme	02-610-00-494	158.55 \$	158.55 \$
24817	2021-07-14	TOROMONT CAT	PS031402053 PS31402052	BACK14 - Pièces mécaniques \ BACK14 - Pièces mécaniques BACK14 - Pièces mécaniques \ BACK14 - Pièces mécaniques	02-320-03-525 02-320-03-525	805.58 \$ 2 003.76 \$	2 809.34 \$
24818	2021-07-14	UNIVAR CANADA LTD	1800865400	Produits chimiques - Eaux potable \ Produits chimiques - Eaux potable Produits chimiques	02-412-30-635 02-412-30-635	3 733.16 \$ 150.00 \$	3 883.16 \$
24819	2021-07-14	VAPOREL EAU PURE	84742	Eau pour garage municipal - 14 X 18L EAU \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021 Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610 02-390-00-610	54.25 \$ 54.25 \$	108.50 \$
24820	2021-07-14	Ville de Gatineau	71998	Quote-part site cook \ Comptes à payer - Ville Gatineau	55-134-21-000	3 120.26 \$	3 120.26 \$
24821	2021-07-14	XEROX CANADA LTEE	F57579190 LR1921051	COPIE RECEPTION 28/04 AU 26/05 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau LOCATION IMPRIMANTE RECEPTION \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-141-00-527 02-141-00-517	47.29 \$ 93.18 \$	140.47 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
						3 450 602.83 \$	3 450 602.83 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
JUIN-2021	Crédit-Bail RCAP inc	2021-06-01	Location achat 4 imprimantes (finances, DG, incendie et biblio) janv à déc \	02-130-00-517	107.24 \$	413.23 \$
			Location-achat/Imprimante finances et RH (janv à déc. 2021)			
			Location-achat/Imprimante finances et RH (janv à déc. 2021)	02-160-00-517	11.91 \$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-120-00-517	89.60 \$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-130-00-517	59.74 \$	
			Location-achat/Imprimante incendie (janv à déc. 2021)	02-220-00-517	30.20 \$	
			Location-achat/Imprimante bibliothèque (janv à déc. 2021)	02-702-30-517	114.54 \$	
JUIN-2021	KONICA MINOLTA BUSINESS	2021-06-01	Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta \ Admin - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-130-00-517	32.69 \$	517.23 \$
			Communicatio - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-141-00-517	77.58 \$	
			RH - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-160-00-517	2.98 \$	
			Environnemen - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-470-00-517	54.40 \$	
			Urbanisme - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-610-00-517	176.82 \$	
			Loisirs - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-701-10-517	172.76 \$	
JUIN-2021	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2021-06-01	Contrat location chargeur sur roues 2021 \ Location chargeur sur roues/Mai à octobre 2021	02-320-00-516	4 285.12 \$	4 285.12 \$
JUIN-2021	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-06-01	Quote-Part juin \ Quote-Part 2021 - 02-110-00-951	02-110-00-951	4 964.00 \$	286 697.00 \$
			Quote-Part 2021 - 02-130-00-951	02-130-00-951	25 186.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-150-00-951	02-150-00-951	31 683.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-160-00-951	02-160-00-951	7 686.00 \$	
			Quote Part 2021 - 02-210-00-951	02-210-00-951	199 817.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-220-00-951	02-220-00-951	2 525.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-370-00-951	02-370-00-951	5 298.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-451-10-951	02-451-10-951	4 392.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-451-20-951	02-451-20-951	11 010.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-452-20-951	02-452-20-951	3 702.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-452-40-951	02-452-40-951	4 125.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-702-90-951	02-702-90-951	1 214.00 \$	
			Quote-part 2021 02-610-00-951	02-610-00-951	833.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-621-00-951	02-610-00-951	2 663.00 \$	
			Quote-part 2021 01-231-15-000	01-231-15-000	-18 401.00 \$	
0993JUIN-2021	BELL(TV)	2021-06-04	Câble TV caserne #1, 24/05 au 23/06 \ Câble TV caserne #1, 2021 (0993)	02-220-00-689	71.17 \$	
7056JUIN-2021	BELL(TV)	2021-06-04	Câble TV bibliothèque , 26/05 AU 25/06 \ Câble TV bibliothèque (7056)	02-702-30-689	73.41 \$	73.41 \$
205307MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , Chalet service HG, ch. du Parc, 19/03 AU 17/05 \ Électricité 205 307, Chalet service HG, ch. du Parc, 2021	02-701-50-681	373.22 \$	373.22 \$
299311MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , barrage HG, 17/03 AU 14/05 \ Électricité 299 311, barrage HG, 2021	02-460-00-681	61.83 \$	61.83 \$
783892MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , 28 ch Hudson, usine, 15/04 AU 14/05 \ Électricité 783 892, 28 ch Hudson, usine 2021	02-414-30-681	2 415.46 \$	2 415.46 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
774735MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , 24 ch. Hudson, usine potable 14/04 AU 13/05 \ Électricité 774 735, 24 ch. Hudson, usine potable 2021	02-412-30-681	3 323.04 \$	3 323.04 \$
690823MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , garage 119 Scrott, 13/03 AU 12/05 \ Électricité 690 823, garage 119 Scrott, 2021	02-320-00-681	2 289.81 \$	2 289.81 \$
769273MAI-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , Centre Meredith, 09/04 au 10/05 \ Électricité 769 273, Centre Meredith, 2021	02-701-27-681	7 589.80 \$	7 589.80 \$
690484MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , hôtel de ville 60%-biblio 40%, 09/04 AU 08/05 \ Électricité 690 484, hôtel de ville 60% Électricité 690 484, biblio 40%	02-130-00-681 02-702-30-681	1 267.18 \$ 844.78 \$	2 111.96 \$
690393MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , Caserne #1, 09/04 AU 08/05 \ Électricité 690 393, Caserne #1, 2021	02-220-00-681	979.50 \$	979.50 \$
21-05-13	Postage By Phone / Pitney Bowes	2021-06-04	Recharge timbreuse \ Frais de poste	02-130-00-321	1 000.00 \$	1 000.00 \$
4429MAI-2021	BELL CANADA .	2021-06-04	Internet , usine eau potable 24 ch. Hudon, MAI \ Internet 4429, usine eau potable 24 ch. Hudon 2021	02-412-30-335	123.02 \$	123.02 \$
773554MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , 153 Old Chelsea, surpression potable, 25/04 AU 24 MAI \ Électricité 773 554, 153 Old Chelsea, surpression potable 20	02-413-30-681	823.01 \$	823.01 \$
691227MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-04	Électricité , CC HG-Caserne #3, 161 ch. Montagne, 24/05 AU 20/05 \ Électricité 690 227, CC HG-, 161 ch. Montagne Électricité 690 227,-Caserne #3, 161 ch. Montagne	02-701-20-681 02-220-00-681	395.79 \$ 395.80 \$	791.59 \$
34110788	Superieur Propane Inc.	2021-06-04	Location 5x 100 LBS propane - \ Location 5x 100 LBS propane - 2021	02-330-01-639	23.00 \$	23.00 \$
4593836JUI-2021	Bell Canada	2021-06-04	Téléphone , usine traitement FP, 19/05 AU 18/06 \ Téléphone 459-3836, usine traitement FP, 2021	02-414-20-331	82.13 \$	82.13 \$
4591172JUIN-21	Bell Canada	2021-06-04	Téléphone , centre com. FP, 19/05 AU 18/06 \ Téléphone 459-1172, centre com. FP 2021	02-701-20-331	224.60 \$	224.60 \$
4592237JUIN-21	Bell Canada	2021-06-04	Téléphone , usine traitement FP, 19/05 AU 18/06 \ Téléphone 459-2237, usine traitement FP, 2021	02-415-20-331	82.13 \$	82.13 \$
4598654JUIN-21	Bell Canada	2021-06-04	Téléphone , station pompage FP, St-Clement, 19/05 AU 18/06 \ Téléphone 459-8654, station pompage FP, St-Clement, 2021	02-415-20-331	82.13 \$	82.13 \$
4591499JUIN-21	Bell Canada	2021-06-04	Téléphone , centre com. FP, 19/05 AU 18/06 \ Téléphone 459-1499, centre com. FP 2021	02-701-30-331	82.13 \$	82.13 \$
MAI-2021	Retraite Quebec secteur public	2021-06-11	Cotisation carra élu mai 2021 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	2 007.82 \$	2 007.82 \$
6238JUIN-2021	BELL CANADA .	2021-06-11	Internet 343 ch. Rivieve, station pompage, 10/05 au 09/06 \ Internet	02-415-20-335	74.68 \$	74.68 \$
6103JUIN-2021	BELL CANADA .	2021-06-11	Internet 39 ch. Riviere, caserne #2, 10/05 au 09/06 \ Communication - internet	02-220-00-335	74.68 \$	74.68 \$
6133JUIN-2021	BELL CANADA .	2021-06-11	Internet, 311 ch. Riviere, Chalet service FP, 10/05 au 09/06 \ Internet	02-701-50-335	74.68 \$	74.68 \$
0690JUIN-2021	BELL CANADA .	2021-06-11	Internet , Centre com. FP 25/05 AU 24/06 \ Internet 0690, Centre com. FP 2021	02-701-21-335	103.42 \$	103.42 \$
8271124JUIN-21	Bell Canada	2021-06-11	téléphone hôtel de ville 22/05 au 21/06 \ Communication - Téléphonie Communication - Téléphonie Communication - Téléphonie Communication - Téléphonie Communication - Téléphonie Communication - Téléphonie	02-130-00-331 02-120-00-331 02-141-00-331 02-160-00-331 02-220-00-331 02-320-00-331	712.02 \$ 203.44 \$ 203.44 \$ 101.71 \$ 203.44 \$ 305.15 \$	3 763.58 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Communication - Téléphonie	02-330-00-331	305.15 \$	
			Communication - Téléphonie	02-390-00-331	203.44 \$	
			Communication - Téléphonie	02-470-00-331	203.44 \$	
			Communication - Téléphonie	02-610-00-331	712.02 \$	
			Communication - Téléphonie	02-701-10-331	406.87 \$	
			Communication - Téléphonie	02-702-30-331	203.46 \$	
8278867JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone , station pom. usées, 50 ch. Mill, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-8867, station pom. usées, 50 ch. Mill 2021	02-415-30-331	82.13 \$	82.13 \$
8279439JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone , 153 ch. Old Chelsea 22/05 au 21/06 \ Téléphone 827-9439, 153 ch. Old Chelsea 2021	02-413-30-331	82.13 \$	82.13 \$
8270171JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone 827-0171, 269 J-P Lemieux, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-0171, 269 J-P Lemieux 2021	02-415-30-331	55.60 \$	55.60 \$
8275489JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone 827-5489, usine eaux usées 28 ch Hudson, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-5489, usine eaux usées 28 ch Hudson, 2021	02-414-30-331	87.88 \$	87.88 \$
8270624JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	internet, 827-0624, usisne potable 24 ch. Hudson, 22/05 AU 21/06 \ Relai internet, 827-0624, usisne potable 24 ch. Hudson, 2021	02-412-30-331	67.10 \$	67.10 \$
8275628JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone 827-5628, usine eau potable hudson, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-5628, usine eau potable hudson, 2021	02-412-30-331	87.88 \$	87.88 \$
8278787JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone 827-8787, caserne #2, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-8787, caserne #2, 2021	02-220-00-331	297.77 \$	297.77 \$
437048MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-11	Éclairage public, compte 437048, mai 2021 \ Electricite	02-340-00-681	118.47 \$	118.47 \$
690864MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-11	Éclairage public, 690864, mai 2021 \ Electricite	02-340-00-681	1 645.93 \$	1 645.93 \$
768992MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-11	Électricité , 30 ch. Church, station pomp. brute 29/04 AU 28/05 \ Électricité 768 992, 30 ch. Church, station pomp. brute 2021	02-412-30-681	768.36 \$	768.36 \$
1836JUIL-2021	VIDEOTRON S.E.N.C.	2021-06-11	Service internet hôtel de ville , 05/06 AU 04/07 \ Service internet hôtel de ville 2020	02-130-00-335	203.45 \$	203.45 \$
8272177JUIIN-21	Bell Canada	2021-06-11	Téléphone , station pomp. usées, 233 Old Chelsea, 22/05 AU 21/06 \ Téléphone 827-2177, station pomp. usées, 233 Old Chelsea 202	02-415-30-331	82.13 \$	82.13 \$
4429JUIIN-2021	BELL CANADA .	2021-06-25	Internet, usine eau potable 24 ch. Hudon, JUIIN 2021 \ Internet 4429, usine eau potable 24 ch. Hudon 2021	02-412-30-335	123.02 \$	123.02 \$
0993JUIL-2021	BELL(TV)	2021-06-25	Câble TV caserne #1, 2021 (0993), 24-06 AU 23/07 \ Câble TV caserne #1, 2021 (0993)	02-220-00-689	71.17 \$	71.17 \$
783892JUIIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité 783 892, 28 ch Hudson, usine, 15/05 AU 14/06 \ Électricité 783 892, 28 ch Hudson, usine 2021	02-414-30-681	2 202.67 \$	2 202.67 \$
876198JUIIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité , 50 ch.Mill, station pomp. usées, 16/04 AU 11/06 \ Électricité 876 198, 50 ch.Mill, station pomp. usées, 2021	02-415-30-681	81.85 \$	81.85 \$
774735JUIIN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité , 24 ch. Hudson, usine potable, 14/05 AU 13/06 \ Électricité 774 735, 24 ch. Hudson, usine potable 2021	02-412-30-681	3 650.89 \$	3 650.89 \$
690484JUIIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité, hôtel de ville 60%-biblio 40%, 09/05 AU 09/06 \ Électricité 690 484, hôtel de ville 60% Électricité 690 484, biblio 40%	02-130-00-681 02-702-30-681	1 483.06 \$ 988.71 \$	2 471.77 \$

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
769273JUIN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité 769 273, Centre Meredith, 11/05 AU 08/06 \ Électricité 769 273, Centre Meredith, 2021	02-701-27-681	7 158.84 \$	7 158.84 \$
690393JUIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité 690 393, Caserne #1, 09/05 AU 08/06 \ Électricité 690 393, Caserne #1, 2021	02-220-00-681	618.30 \$	618.30 \$
514120JUIN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité 3 ch. Chelbrook, 08/04 au 03/06 \ Électricité	02-415-30-681	265.29 \$	265.29 \$
962477JUIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité, 233 Old Chelsea, station pompages usées, 09/04 AU 04/06 \ Électricité 962 477, 233 Old Chelsea, station pompages usées	02-415-30-681	135.10 \$	135.10 \$
347782JUIN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité 269 JP LEMIEUX, 10/04 AU 07/06 \ Électricité	02-415-30-681	181.61 \$	181.61 \$
691318JUIN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité , garage entretien, 72 Old Chelsea 10/04 AU 07/06 \ Électricité 691 318, garage entretien, 72 Old Chelsea 2021	02-390-00-681	227.15 \$	227.15 \$
34194849	Superieur Propane Inc.	2021-06-25	Réservoir de propane \ Réservoir de propane	02-320-01-639	112.11 \$	112.11 \$
JUIN2021	BELL MOBILITY Inc.	2021-06-25	Cellulaire juin 2021 \ Communication - Cellulaire	02-110-01-331	46.90 \$	1 213.63 \$
			Communication - Cellulaire	02-130-01-331	96.50 \$	
			Communication - Cellulaire	02-141-01-331	48.25 \$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	295.25 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	397.13 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	292.88 \$	
			Communication - Cellulaire	02-610-01-331	19.49 \$	
			Communication - Cellulaire	02-701-21-331	17.23 \$	
690948JUIN-21	HYDRO QUEBEC	2021-06-25	Électricité , Centre com. FP, 331 ch. Rivière, 21/04 AU 17/06 \ Électricité 690 948, Centre com. FP, 331 ch. Rivière, 2021	02-701-20-681	535.13 \$	535.13 \$
6133JUL-2021	BELL CANADA .	2021-06-25	Internet, 311 ch. riviere, chalet service FP, 10/06 au 09/07 \ Internet	02-701-50-335	74.68 \$	74.68 \$
7056JUIL-2021	BELL(TV)	2021-06-25	Câble TV bibliothèque (7056), 26/06 AU 25/07 \ Câble TV bibliothèque (7056)	02-702-30-689	73.41 \$	73.41 \$
6103JUIL-2021	BELL CANADA .	2021-06-25	Internet 39 ch riviere, caserne #2, 10/06 au 09/07 \ Communication - internet	02-220-00-335	74.68 \$	74.68 \$
6238JUIL-2021	BELL CANADA .	2021-06-25	Internet, 343 ch. riviere, station pompage, 10/06 au 09/07 \ Internet	02-415-20-335	74.68 \$	74.68 \$
					<b>343 539.19 \$</b>	<b>343 539.19 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2021-07-16

## Liste des paiements

### Sommaire

Chèques	3 450 602.83 \$
Chèques annulés	-578 080.15 \$
Débit direct	343 539.19 \$
	<hr/>
	3 216 061.87 \$

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2021-06-01  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2021-07-16

## **5) b) États financiers À VENIR**



# AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

JUIN 2021

## RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réfection, glissières (20 ans)	2021-06-18	Transfert entre s-projet 15 vers 4 REG1114-19/Travaux ponceau Engler-Rte 105	126 000.00 \$	
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réfection, glissières (20 ans)	2021-06-18	Transfert entre s-projet 15 vers 4 REG1114-19/Travaux ponceau Engler-Rte 105		126 000.00 \$
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réfection, glissières (20 ans)	2021-06-30	Transfert entre s-projet 4 vers 5 REG788-11/Serv. prof. pour réfection ch. Lac-Meech	35 000.00 \$	
23-040-00-721	Infrastr. ch. - Pavage, réfection, glissières (20 ans)	2021-06-30	Transfert entre s-projet 4 vers 5 REG788-11/Serv. prof. pour réfection ch. Lac-Meech		35 000.00 \$

## ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	2021-06-21	Beaucoup bris dispendieux imprévus - Économie transport d'abrasif	10 000.00 \$	
02-330-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-06-21	Beaucoup bris dispendieux imprévus - Économie transport d'abrasif		10 000.00 \$

## TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-06-02	Budget insuffisant pour Chelsea en Fête	1 500.00 \$	
02-701-70-519	Location autres	2021-06-02	Budget insuffisant pour Chelsea en Fête		1 500.00 \$
02-701-20-499	Autres services - cachets	2021-06-02	Budget insuffisant pour Chelsea en Fête	1 800.00 \$	
02-701-70-341	Publicité et information - journaux et revues	2021-06-02	Budget insuffisant pour Chelsea en Fête		1 800.00 \$
02-701-70-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-06-02	Location chapiteau pour Chelsea en Fête	1 600.00 \$	
02-701-70-345	Publications	2021-06-02	Location chapiteau pour Chelsea en Fête		1 600.00 \$
02-701-70-447	Services techniques autre - Loisirs et culture	2021-06-02	Location films	400.00 \$	
02-701-70-610	Aliments, boissons	2021-06-02	Location films		400.00 \$
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête	3 000.00 \$	
02-701-70-321	Frais de poste	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		450.00 \$
02-701-70-515	Location - Véhicules	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		500.00 \$
02-701-70-610	Aliments, boissons	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		800.00 \$
02-701-70-639	Matériaux autres	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		250.00 \$
02-701-70-650	Vêtements, chaussures et accessoires	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		1 000.00 \$
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête	1 500.00 \$	
02-701-70-639	Matériaux autres	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		500.00 \$
02-701-10-493	Receptions	2021-06-02	Budget insuffisant Chelsea en Fête		1 000.00 \$
02-701-20-499	Autres services - cachets	2021-06-02	Publicité pris à même budget Chelsea en Fête et plus nécessaire Journée Sport	500.00 \$	
02-701-70-345	Publications	2021-06-02	Publicité pris à même budget Chelsea en Fête et plus nécessaire Journée Sport		500.00 \$
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	2021-06-02	Budget insuffisant - Beaucoup bris dispendieux imprévus	9 600.00 \$	
02-320-00-724	Biens durables - véhicules	2021-06-02	Budget insuffisant - Beaucoup bris dispendieux imprévus		3 500.00 \$
02-320-00-725	Biens durables - machineries, outillage & équip	2021-06-02	Budget insuffisant - Beaucoup bris dispendieux imprévus		5 000.00 \$
02-320-00-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2021-06-02	Budget insuffisant - Beaucoup bris dispendieux imprévus		1 100.00 \$
02-130-00-512	Location - Terrains	2021-06-07	Aucun budget - Location terrain pour tour communication (112 ch. Kelly)	1 680.00 \$	
02-320-00-629	Biens non durables autres	2021-06-07	Aucun budget - Location terrain pour tour communication (112 ch. Kelly)		1 680.00 \$
23-040-00-729	Biens durables autres - Transport	2021-06-09	Comblé manque pour achat de réservoirs de carburant	244.35 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2021-06-09	Comblé manque pour achat de réservoirs de carburant	244.35 \$	
03-310-03-000	Affect. activités investissement - transport	2021-06-09	Comblé manque pour achat de réservoirs de carburant	244.35 \$	
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-06-09	Comblé manque pour achat de réservoirs de carburant		244.35 \$
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-06-09	Comblé manque pour achat d'une remorque galvanisée à bascule	1 049.88 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2021-06-09	Comblé manque pour achat d'une remorque galvanisée à bascule	1 049.88 \$	
03-310-03-000	Affect. activités investissement - transport	2021-06-09	Comblé manque pour achat d'une remorque galvanisée à bascule	1 049.88 \$	
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-06-09	Comblé manque pour achat d'une remorque galvanisée à bascule		1 049.88 \$
02-702-90-447	Services techniques autres - Loisirs et culture	2021-06-10	Comblé manque pour contrat mise à jour de la politique culturelle	1 122.19 \$	
02-701-20-345	Publications	2021-06-10	Comblé manque pour contrat mise à jour de la politique culturelle		1 122.19 \$
02-415-30-341	Journaux et revues	2021-06-10	Aucun budget pour frais de publication appel d'offres pour vidange boues	325.46 \$	
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-06-10	Aucun budget pour frais de publication appel d'offres pour vidange boues		325.46 \$
02-414-30-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2021-06-16	Manque à combler pour contrat du plan directeur des eaux usées	80.82 \$	
02-414-30-649	Pièces et accessoires autres -	2021-06-16	Manque à combler pour contrat du plan directeur des eaux usées		80.82 \$
02-702-90-639	Matériaux - Autres	2021-06-30	Manque à combler pour peinture et construction scène - Mardis musique	794.58 \$	
02-702-90-499	Autres services - Cachets	2021-06-30	Manque à combler pour peinture et construction scène - Mardis musique		794.58 \$

## REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
01-231-41-001	Ventes compteurs d'eau	2021-06-09	Augmentation des ventes de compteurs d'eau	20 000.00 \$	
02-412-30-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2021-06-09	Augmentation des ventes de compteurs d'eau		20 000.00 \$
03-410-00-000	Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	2021-06-09	OC-01 travaux correctifs au Centre Meredith	40 530.00 \$	
02-701-27-523	Entretien et réparation - Travaux correctifs	2021-06-09	OC-01 travaux correctifs au Centre Meredith		40 530.00 \$
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2021-06-09	Ajout fonds dans 23-040-00-725 pour achat dégeleuse ponceaux	22 655.44 \$	
23-920-00-000	Affectations - fonds de roulement	2021-06-09	Ajout fonds dans 23-040-00-725 pour achat dégeleuse ponceaux		22 655.44 \$
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2021-06-18	Ajout fonds 23-040-30-721 REG1114-19.15 / Ponceau Engler-Rte 105	126 000.00 \$	
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-06-18	Ajout fonds 23-040-30-721 REG1114-19.15 / Ponceau Engler-Rte 105		126 000.00 \$

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Grefte et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		



**COMITÉ CONSULTATIF SUR LES  
SERVICES DE SANTÉ À CHELSEA**

Procès-verbal de la vidéoconférence du 20 mai 2021

**ADVISORY COMMITTEE ON HEALTH  
SERVICES IN CHELSEA**

Minutes of the May 20, 2021, videoconference

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire, le président du comité consultatif sur les services de santé à Chelsea ouvre la rencontre, il est 16 h 30.

Having noticed there is quorum, Mr. Greg McGuire, the Chair of the Advisory Committee on Health Services in Chelsea declares the meeting open; it is 4:30 p.m.

**PRÉSENCES**

**PRESENT**

Étaient présents : / Were present

Greg McGuire, Marcel Chartrand, Pierre Guénard, Margaret Rose Jamieson, Émile Carrier, Louise Killens, Amy Ford et Manon Racine, secrétaire.

**ABSENCE**

**ABSENT**

Était absent / Were absent

François Malouin

**INVITÉ**

**GUEST**

Invité / Guest

M. Stéphane Mougeot

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres sans aucune modification.

The agenda is adopted unanimously by the members without any modification.

**2.0 ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES**

Le procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2021 est adopté à l'unanimité sans aucune modification.

The minutes of the meeting held on April 15, 2021, are adopted unanimously, without modification.

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Des questions sont adressées aux membres du comité portant sur les effets, les compensations monétaires, les recherches et autres quant au vaccin contre le virus de la COVID-19. Une réponse à ces questions a déjà été transmise précédemment mentionnant que celles-ci doivent être adressées au gouvernement provincial, fédéral et à la Santé publique du Canada.

Questions were addressed to the committee members regarding the effects, monetary compensation, research, etc. of the COVID-19 vaccination. A response to these questions has been previously sent out stating that they should be directed to the provincial government, federal government, and Public Health Canada.

**4.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**4.0 FOLLOW-UP OF THE PREVIOUS MINUTES**

• Plan clinique du CISSSO – Hôpital Mémorial de Wakefield

• Clinical plan from CISSSO - Wakefield Memorial Hospital

Les membres ont fait un résumé des éléments importants et échangé des commentaires à ce sujet.

Members reviewed and exchanged comments on the important elements.



## Direction générale

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

100, chemin Old Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1C1

Tel. : (819) 827-1124 Fax : (819) 827-2672 [www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

(Réf. n° 114.221)

Mme Killens, qui est aussi la présidente de la Fondation de santé des Collines, a présenté un résumé de la rencontre virtuelle, tenue le 17 mai, entre les membres de la Fondation de santé des Collines et cinq représentants du CISSSO, portant sur l'avenir de cet hôpital.

Mrs. Killens, as it is also a Chair of the Des Collines Health Foundation, presented a summary of the virtual meeting held on May 17, 2021, between members of the Des Collines Health Foundation, and five representatives from CISSSO regarding the future of this hospital.

Après discussion, il a été convenu que le président du comité proposera au comité de travail du conseil CTC d'élargir le mandat du comité afin d'y inclure ce sujet. Ce dossier sera reporté dans l'attente de la décision de la part des membres du conseil.

After discussion, it was agreed that the Chair of the Committee would propose to the Council Working Committee CWC that the mandate be enlarged to include this issue. This issue will be deferred until a decision is made by the Council members.

### 5.0 MAISON DES AÎNÉS

### 5.0 SENIOR'S HOME

Le vice-président a présenté les derniers développements dans ce dossier. Un développeur a soumis une lettre au bureau de la Municipalité afin d'obtenir la confirmation que le site envisagé pour la construction d'une maison des aînés est conforme sous divers aspects (accès, zonage, environnement). Les responsables des projets de construction de maison des aînés du gouvernement seront informés.

The vice-president presented the latest developments in this file. A promoter has submitted a letter to the Municipality to obtain a confirmation that the proposed site is conform for the construction of senior's home from different aspects (access, zoning, environment). The representants of the government in charge of senior's home construction projects will be informed.

### 6.0 PROMOTION DES SERVICES DU CLSC

### 6.0 PROMOTION OF CLSC SERVICES

Aucun sujet.

No subject.

### 7.0 AUTRES

### 7.0 OTHERS

#### • Renouvellement - Mandat des membres

#### • Renewal of members' mandate

Les membres dont le mandat doit être renouvelé recevront une invitation par courriel, si nécessaire, lorsqu'une décision sera prise quant au changement du comité en un groupe de travail.

Members that the mandate need to be renewed will receive an email invitation, as needed, as soon a decision will be made concerning the modification of the committee to a working group.

### 8.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

### 8.0 DATE AND TIME OF THE NEXT MEETING DATE

La prochaine réunion aura lieu le 22 juillet à 16 h 30.

The next meeting will take place July 22 at 4:30 p.m.

### 9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

### 9.0 ADJOURNMENT

M. Greg McGuire met fin aux discussions, il est 17 h 45.

Mr. Greg McGuire ends discussions; it is 5:45 p.m.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

Manon Racine, Secrétaire

MINUTES SUBMITTED BY

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Greg McGuire, Président

MINUTES APPROVED BY



# Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-203

## COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

## FINANCE ADVISORY COMMITTEE AND BUDGET MONITORING (FAC)

Procès-verbal de la visioconférence du 10 mai 2021

Minutes of the May 10<sup>th</sup>, 2021, videoconference

Constatant qu'il y a quorum, Mme Caryl Green, la présidente de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 8 h 30.

Having noticed there is quorum, Mrs. Caryl Green, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 8:30 a.m.

### PRÉSENT

### PRESENT

Mme Caryl Green (Mairesse/Mayor) ~ M. Greg McGuire (Conseiller/Councillor) ~ Mme Kimberly Chan (Conseillère /Councillor)  
Mme Céline Gauthier (Directrice des finances/ Finance Director) ~ Me Sheena Miano (Responsable au greffe / Officer in charge of the registry) ~ Me John-David McFaul (Directeur général et Secrétaire-trésorier / Director General and Secretary-Treasurer) et Manon Racine (employé municipal/municipal staff)

### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

Les membres du CCF adoptent l'ordre du jour à l'unanimité après y avoir ajouté le sujet suivant :

The FAC adopted the agenda unanimously after the addition of the following item:

#### 10.0 AUTRES

#### 10.0 OTHERS

- Gîte du passant – Révision d'un dossier

- Bed and Breakfast – File revision

### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 12 avril 2021, par visioconférence, est adopté à l'unanimité par les membres.

The minutes of the meeting held on April 12, 2021, held by videoconference are adopted unanimously by the members.

### 3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

### 3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES

Les membres du comité ont échangé des commentaires quant au suivi du procès-verbal du 12 avril 2021 et plus particulièrement sur les sujets suivants :

Committee members shared comments on the follow-up of April 12, 2021, minutes and more specifically on the following items:

- Projet de piscine – Centre Meredith- Fondation Chelsea

- Center Meredith – Pool project- Chelsea Foundation

La directrice du Service des finances a participé à une rencontre concernant l'étude de ce projet. Il semble que les citoyens seraient possiblement en faveur de l'ajout d'une nouvelle taxe pour ce projet selon le sondage réalisé. Des questions sont soulevées quant au suivi de l'ajout d'une vignette de stationnement, d'une navette électrique et d'une carte d'accès unique. Il est convenu que la responsable au greffe informera les membres du comité des derniers développements dans ce dossier.

The Director of the Finance Department participated in a meeting concerning the study of this project. It appears that citizens may be in favour of adding a new tax for this project according to the survey conducted. Questions were raised regarding the follow-up of the addition of a parking pass, an electric shuttle, and a unique access card. It was agreed that the Officer in charge of the registry will inform the members of the committee of the latest developments in this file.

- Rémunération des élus

Il est convenu qu'un projet de règlement en ce qui concerne la rémunération des élus sera soumis aux membres du comité lors d'une prochaine rencontre.

- Aide financière – **Corporation d'Habitation Chelsea**

La directrice du Service des finances communiquera avec les responsables de la Corporation d'Habitation de Chelsea afin de préciser les procédures à suivre dans le cadre d'une demande d'aide financière supplémentaire et leur offrir son support.

- Internet à haute vitesse

Il est mentionné que l'accès au réseau Internet haute vitesse devrait être complété d'ici septembre 2022.

- Participation citoyenne au processus budgétaire (PTI)

Il est convenu que les membres du comité achemineront prochainement leurs recommandations à la directrice du Service des finances et à la responsable des communications afin d'entamer la préparation des divers documents à publier.

- Unification – Modifications des clauses de taxation des **règlements d'emprunts du** centre-village

Les membres discutent des prochaines étapes à franchir dans ce dossier. Considérant qu'un second avis de motion sera présenté à la séance du conseil municipal du mois d'août, il est convenu que la directrice du Service des finances en partenariat avec la responsable des communications entamera prochainement la préparation de la campagne d'information (dépliant, lettre ou rencontre de consultation).

- Remuneration of elected officials

It was agreed that a draft by-law concerning the remuneration of elected officials would be submitted to the members of the committee at a future meeting.

- Financial support -Chelsea Housing Corporation

The Director of the Finance Department will contact the Chelsea Housing Corporation to specify the procedures to be followed for additional financial support request and offer his support.

- High-speed internet

It is mentioned that High-speed internet connection will be completed by September 2022.

- Citizen participation in the budget process (TCEP)

It was agreed that the committee members would forward their recommendations to the Director of the Finance Department and the Communications Officer in the near future in order to begin the preparation of the various documents to be published.

- Unification – Modifications of the taxation terms of the **centre-village's borrowing by-laws**

Members discussed the next steps to be achieved in this matter. Considering that a second notice of motion will be presented at the August Council meeting, it was agreed that the Director of the Finance Department, in partnership with Communications Officer, will begin the information preparation (pamphlet, letter or consultation meeting).

#### 4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS

La directrice du Service des finances a présenté l'analyse de l'excédent non affecté estimé aux membres du comité. Des interrogations sont soulevées lors des discussions quant aux sommes à prévoir pour les travaux sur le chemin Barnes. La directrice du Service des finances assurera un suivi auprès du directeur du Service des travaux publics et infrastructures à ce sujet. Cette question sera soumise prochainement au comité consultatif des travaux publics et des infrastructures.

#### 4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS

The Director of the Finance Department presented the analysis of the estimated unaffected surplus to the committee members. Questions were raised during the discussions concerning the costs of the work on Barnes Road. The Director of Finance Department will follow up with the Director of Public Works and Infrastructures Department on this matter. This question will be submitted shortly to the Public Works and Infrastructures Advisory Committee.

#### 5.0 TAXES ET MAJ MRC

La directrice du Service des finances acheminera aux membres du comité le résultat de la mise à jour dès que son traitement sera complété.

#### 5.0 TAXES AND UPDATE OF THE MRC

The Director of the Finance Department will forward the results of the update to the committee members as soon the process is completed.

## 6.0 MISE À JOUR CCN

## 6.0 UPDATE ON NCC

Les membres du comité ont fait un survol des derniers développements. Il est mentionné que les ententes en ce qui concerne les stationnements et les signaleurs devraient être plus détaillées afin que les sommes à déboursier prévues soient précises.

The committee members made an overview of the latest developments. It was mentioned that the agreements for parking and flag persons required more detail to have accurate estimated costs.

## 7.0 SUIVIS SUBVENTIONS

## 7.0 FOLLOW-UP ON GRANTS

La responsable au greffe a présenté au comité le suivi des demandes de subventions et a répondu aux questions des membres. Des questions sont soulevées quant au suivi des subventions relativement à la révision du Plan directeur de transport actif (PDTA) de Chelsea.

The Officer in charge of the registry presented to the committee the follow-up of grants and answered questions from members. Questions were raised with respect to the grant follow-up on the revision of Chelsea Active Transportation Master Plan (ATMP).

## 8.0 SUIVIS RÉCLAMATIONS

## 8.0 FOLLOW-UP ON CLAIMS

Le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que la responsable au greffe ont informé le comité des derniers développements dans les dossiers de réclamations.

The Director General and Secretary-Treasurer and the Officer in charge of the registry informed the committee of the latest developments in the claim cases.

- Association des propriétaires de la plage Tenaga

- Association of owners of Tenaga beach

Il est convenu que la responsable au greffe réalisera un suivi auprès de nos représentants légaux relativement à la procédure de bornage.

It is agreed that Officer in charge of the registry will realize a follow-up with our legal representatives regarding the boundary determination procedure.

## 9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL

## 9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL

Aucun.

None.

## 10.0 AUTRES

## 10.0 OTHERS

- Révision de **l'échéancier du comité**

- Revision of the committee timeline

Il a été convenu que le sujet portant sur les nouveaux taux pour les immeubles non résidentiels soit reporté en 2022 tenant en considération les impacts financiers de la pandémie COVID-19. Le calendrier de préparation budgétaire est déposé. Après discussion, il est convenu qu'une révision de celui-ci sera réalisée à la fin du mois d'août afin d'effectuer les ajustements nécessaires reliés aux élections municipales du 7 novembre prochain.

It was agreed that the item on new rates for non-residential buildings be deferred to 2022, considering the financial impacts of the COVID-19 pandemic. The budget preparation schedule was presented. After discussion, it was agreed that a review of the schedule will be made at the end of August to do the necessary adjustments with respect to the municipal election November 7, 2021.

## 11.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

## 11.0 DATE AND TIME OF NEXT MEETING

La date de la prochaine réunion est le 16 juin 2021 à 8 h 30.

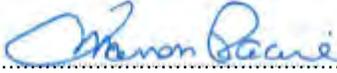
The date of the next meeting is June 16, 2021, at 8:30 a.m.

La rencontre est levée à 10 h 15.

The meeting adjourns at 10:15 a.m.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY



Manon Racine, secrétaire

PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR

RECORD OF MINUTES SIGNED BY



Caryl Green, présidente

**COMITÉ CONSULTATIF DES  
 COMMUNICATIONS (CCC)**

Procès-verbal de la réunion du 14 mai 2021

**COMMUNICATIONS  
 ADVISORY COMMITTEE (CAC)**

Minutes of the May 14<sup>th</sup>, 2021 Meeting

M. Leduc, président du comité consultatif des communications, ouvre la rencontre. Il est 10 h 31.

Mr. Leduc, Chair of the Communications Advisory Committee, declares the meeting open, it is 10:31 a.m.

REGISTRE DES PRÉSENCES / ATTENDANCE RECORD

Étaient présents : / Were present:  
 Caryl Green, Jean-Paul Leduc, Maude Prud'homme-Séguin, Stéphanie Desforges

Étaient absents : / Were absent:  
 John David McFaul

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres avec l'ajout des items 7.1 et 7.2.

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

The agenda is unanimously adopted by the members with the addition of items 7.1 and 7.2.

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 16 avril 2021 est adopté à l'unanimité par les membres.

2.0 APPROVAL OF THE MINUTES

The minutes of the April 16<sup>th</sup>, 2021, meeting is unanimously adopted by the members.

3.0 UNIFORMISATION DES RÉGLEMENTS DU CENTRE-VILLAGE

La responsable des communications explique qu'un texte pour le site Web a été rédigé pour informer les résidents de l'unification des règlements d'emprunts pour le centre-village ainsi qu'un texte incluant des questions-réponses. De plus, des lettres seront envoyées aux résidents les plus touchés par ce changement.

3.0 UNIFORMITY OF THE CENTRE-VILLAGE BY-LAWS

The Communications Officer explains that a text for the website has been drafted to inform residents of the unification of the borrowing by-laws for the centre-village as well as a text including questions and answers. In addition, letters will be sent to the residents most affected by this change.

4.0 MISE À JOUR VOILÀ

La responsable des communications présente au comité la mise à jour de la plateforme Voilà. La mise à jour permettra aux résidents inscrits au Centre Meredith de se connecter avec le même identifiant. De plus, la mise à jour permettra aux utilisateurs de se connecter à la plateforme Cocoriko directement de leur compte Voilà.

4.0 VOILÀ UPDATE

The Communications Officer presents to the committee the update of the Voilà platform. The update will allow residents registered at the Meredith Center to log in with the same identifier. In addition, the update will allow users to log into the Cocoriko platform directly from their Voilà account.

La responsable des communications mentionne aussi que le lancement de la plateforme au grand public n'a pas encore été effectué dû au retard quant à l'ajout des permis en ligne. Cependant, il est prévu que le tout sera prêt dans les prochaines semaines.

The Communications Officer also mentions that the launch of the platform to the general public has not yet been done due to the delay in adding the online permits. However, it is expected that everything will be ready in the next few weeks.

5.0 MISE À JOUR DU SENTIER

5.0 COMMUNITY TRAIL UPDATE

La responsable des communications mentionne que la première ébauche des affiches du code de conduite est prête. Celles-ci seront affichées temporairement sur le sentier prochainement. Il est entendu qu'une discussion devra être tenue avec le personnel municipal concerné pour faire l'ajout d'affiches mettant en valeur la limite de vitesse de 20 km/h sur le sentier.

The Communications Officer mentions that the first draft of the code of conduct posters is ready. These will be posted temporarily on the trail in the near future. It is understood that a discussion will have to be held with the concerned municipal staff to add signs highlighting the 20 km/h speed limit on the trail.

La responsable des communications mentionne au comité le projet d'effectuer une démonstration de la signalisation finale sur une partie du sentier. Cela sera fait en collaboration avec Sentier Chelsea Trails et serait prévu pour la fin de l'été.

The Communications Officer mentions to the committee the plan to demonstrate the final signage on a portion of the trail. This will be done in collaboration with Sentier Chelsea Trails and would be scheduled for late summer.

Les membres discutent des affiches et vignettes de stationnements pour les résidents. Aucune décision finale a été prise jusqu'à maintenant, un suivi devra être effectué à la prochaine rencontre.

Members discuss signs and parking passes for residents. No final decision has been made yet, a follow-up will have to be done at the next meeting.

Le comité discute des travaux à venir cet été sur le sentier Voie Verte Chelsea. La responsable des communications mentionne qu'un texte a paru dans l'édition de printemps du Chelsea Express et nos plateformes sur le sujet. De plus, une section est aussi dédiée à l'échéancier des travaux sur la page Web du sentier Voie Verte Chelsea.

The committee discusses the upcoming work on the Voie Verte Chelsea trail this summer. The Communications Officer mentions that a text appeared in the spring edition of the Chelsea Express and our platforms on the subject. There is also a section on the Voie Verte Chelsea web page dedicated to the work schedule.

Finalement, la responsable des communications mentionne faire affaire avec une agence pour promouvoir le code de conduite du sentier aux résidents. Le projet est en cours.

Finally, the Communications Officer mentions that she is working with an agency to promote the trail's code of conduct to residents. The project is underway.

6.0 CONSULTATION PUBLIQUE PROJETS POUR LES JEUNES

6.0 PUBLIC CONSULTATION FOR YOUTH PROJECTS

Suite à une demande d'une conseillère concernant une stratégie pour les jeunes de Chelsea, il est entendu que la responsable des communications organisera une rencontre avec les personnes concernées pour discuter plus en détail du sujet.

Following a request from a Councillor concerning a strategy for the youth of Chelsea, it was agreed that the Communications Officer would arrange a meeting with those concerned to discuss the subject in more detail.

7.0 AUTRES

7.0 OTHERS

7.1 Mise à jour Cocoriko

7.1 Cocoriko Update

Suite à des problématiques soulevées concernant la plateforme Cocoriko, la responsable des communications mentionne avoir reçu une confirmation de la compagnie, disant procéder à

Following problems raised concerning the Cocoriko platform, the Communications Officer mentions that she has received confirmation from the company that it is in the process of improving



l'amélioration de celle-ci. Il est possible que la mise à jour de la plateforme puisse être lancée au cours de l'été 2021.

the platform. It is possible that the update of the platform could be launched during the summer of 2021.

7.2 Changements climatiques

7.2 Climate changes

Le comité discute d'une page Web qui regroupera tous les bons coups que la Municipalité a faits pour contrer les changements climatiques. La responsable des communications mentionne qu'il sera possible de créer celle-ci au courant de l'été 2021.

The committee discusses a web page that will gather all the good things the municipality has done to fight climate change. The Communications Officer mentions that it will be possible to create this page during the summer of 2021.

8.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

8.0 ADJOURNMENT

La rencontre est levée par le président. Il est 11 h 27.

The meeting is adjourned by the President at 11:27 a.m.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

MINUTES APPROVED BY

.....  
Stéphanie Desforges

.....  
Jean-Paul Leduc

**COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Procès-verbal de la réunion du 2 juin 2021

**PLANNING AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT ADVISORY  
COMMITTEE**

Minutes of the June 2<sup>nd</sup>, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Simon Joubarne, président de cette réunion ordinaire virtuelle, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18h.

Having noticed that there is quorum, Mr. Simon Joubarne, presiding over this virtual ordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:00 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Simon Joubarne (conseiller / Councillor) and Kay Kerman (conseiller / Councillor)  
David Stansen ~ Benoit Delage ~ David Maloney ~ Marc Monette ~ Nicole Desroches ~ Hervé Lemaire ~ George Claydon ~ David Maloney ~ Marc Monette, David Stansen  
Caroline Jean & Michel Beaulne (employés municipaux / Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

Aucun

None

**AUTRES**

**OTHERS**

Aucun

None

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Hervé Lemaire et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté,

IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Hervé Lemaire and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

**2.1 Réunion ordinaire du 5 mai 2021**

**2.1 Ordinary meeting held May 5<sup>th</sup>, 2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. David Maloney et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 mai 2021 soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. David Maloney, and resolved that the minutes of the ordinary meeting held on May 5<sup>th</sup>, 2021, be and are hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Les requérants des dossiers 4.1, 4.2, 5.3, 6.1, 6.2, 7.1 et 8.1 étaient présents et ont présentés leur dossier et répondu aux questions des membres du CCUDD.

The applicants for files 4.1, 4.2, 5.3, 6.1, 6.2, 7.1 and 8.1 were presents and they presented their file and answered the questions of the PSDAC members.

4.0 DEMANDES MULTIPLES	4.0 MULTIPLE REQUESTS
<p><b>4.1 a) 2021-20064</b>  <b>Lot 5989801 au cadastre du Québec</b>  <b>185, chemin Old Chelsea</b>  <b>APL</b></p> <p>ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 989 801 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin d'Old Chelsea a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement, afin de créer six (6) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan d'implantation préparé par l'architecte Dominique Valiquette, fichier DVA21.026, daté du 26 mai 2021;</p> <p>ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement 637-05;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et que des questions ont été soulevées quant à l'architecture proposée;</p> <p>IL EST DONC CONVENU de demander des modifications à l'architecture du projet et que ce dossier soit présenté à un CCUDD ultérieur.</p> <p>REPORTÉ</p>	<p><b>4.1 a) 2021-20064</b>  <b>Lots 5989801 of the Québec cadastre</b>  <b>185, chemin Old Chelsea</b>  <b>PSP</b></p> <p>WHEREAS the owner of Lot 5 989 801 of the Quebec cadastre, property also known as 185, chemin d'Old Chelsea, has presented a request for the approval of a subdivision proposal for the purposes of creating six (6) lots from the existing lot, as demonstrated on the site plan prepared by Dominique Valiquette, Architect, file DVA21.026, dated May 26, 2021;</p> <p>WHEREAS the proposed subdivision is in conformity with Subdivision By-law 637-05;</p> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Planning and Sustainable Development Service and questions have been raised with regard to the proposed architecture;</p> <p>THEREFORE BE IT AGREED to request modifications to the architecture of the project and that this file be resubmitted at a subsequent PSDAC.</p> <p>POSTPONED</p>
<p><b>4.1 b) 2021-20065</b>  <b>Lot 5989801 au cadastre du Québec</b>  <b>185, chemin Old Chelsea</b>  <b>DM</b></p> <p>ATTENDU QUE la propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 989 801 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– un bâtiment d'une hauteur de 12,5 m ou 13, 26 m, au lieu de 12 m;</li> <li>– un bâtiment situé à 1.93 m et 3.48 m d'une aire de stationnement au lieu de 6 m;</li> <li>– des bacs à déchets et des remises à vélos dans la marge latérale pour le lot 5;</li> </ul> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et que des questions ont été soulevées quant à l'architecture proposée;</p> <p>IL EST DONC CONVENU de demander des modifications à l'architecture du projet et que ce dossier soit présenté à un CCUDD ultérieur.</p> <p>REPORTÉ</p>	<p><b>4.1 b) 2021-20065</b>  <b>Lot 5989801 of the Québec cadastre</b>  <b>185, chemin Old Chelsea</b>  <b>ME</b></p> <p>WHEREAS the owner of the property known as Lot 5 989 801 of the Quebec cadastre, property also known as 185, chemin d'Old Chelsea, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purpose of allowing:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– a building with a height of 12.5 m or 13.26 m, instead of 12 m</li> <li>– a building located at 1.93 m and 3.48 m from a parking area instead of 6 m</li> <li>– garbage bins and bicycle sheds in the side setback for lot 5;</li> </ul> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Planning and Sustainable Development Service and questions have been raised with regard to the proposed architecture</p> <p>THEREFORE BE IT AGREED to request modifications to the architecture of the project and that this file be resubmitted at a subsequent PSDAC.</p> <p>POSTPONED</p>

4.1 c) 2021-20063  
Lot 5989801 au cadastre du Québec  
185, chemin Old Chelsea

**PIIA**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 989 801 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin d'Old Chelsea a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver six (6) bâtiments mixtes commerciaux et résidentiels;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont similaires à ceux des bâtiments environnants et projetés;

ATTENDU QUE l'architecture proposée permet de s'intégrer avec le bâtiment existant au 181, chemin d'Old Chelsea et l'architecture approuvée au 193, chemin Old Chelsea;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable et que des questions ont été soulevées quant à l'architecture proposée:

- revoir les lignes de toit et les rendre plus attrayantes;
- rendre le rez-de-chaussée commercial plus adéquat en rehaussant sa hauteur;
- tendre vers une architecture similaire à ce qui a été approuvé pour le bâtiment voisin (193 Old Chelsea);

ATTENDU QUE les membres ont aussi soulevés que les documents suivants devraient être présentés pour faciliter l'analyse :

- étude de circulation et sur les stationnements justifiant la diminution du nombre de cases;
- élévations et 3D en couleur;
- produire des élévations qui tiennent compte de l'élévation du terrain, par exemple en décalant en hauteur les diverses sections d'un bloc;
- tenir compte des bâtiments environnants et inclure ceux-ci dans les perspectives et élévations;
- indiquer les niveaux de terrain avant et après construction;

IL EST DONC CONVENU de demander des modifications à l'architecture du projet et que ce dossier soit présenté à un CCUDD ultérieur.

**REPORTÉ**

4.2 a) 2021-20058  
Lots 6 222 749 / 6 222 750 au cadastre du Québec  
FERME HENDRICK, PHASE 4  
PIIA

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le projet Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le modèle Newport Towns pour des habitations multifamiliales ayant l'apparence de résidences

4.1 c) 2021-20063  
Lot 5989801 au cadastre du Québec  
185, chemin Old Chelsea

**SPAIP**

WHEREAS the owner of Lot 5 989 801 of the Quebec cadastre, property also known as 185, chemin d'Old Chelsea, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to approve six (6) mixed commercial and residential buildings

WHEREAS the proposed materials are similar to those of the surrounding and proposed buildings

WHEREAS the proposed architecture allows for integration with the existing building at 181, chemin d'Old Chelsea and the approved architecture at 193, chemin Old Chelsea;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Planning and Sustainable Development Service and questions have been raised with regard to the proposed architecture:

- review the roof lines and make them more attractive;
- make the first floor commercial more appropriate by increasing its height;
- move towards an architecture similar to what has been approved for the neighbouring building (193 Old Chelsea);

WHEREAS the members also raised that the following documents should be presented to facilitate the analysis;

- traffic and parking study justifying the reduction in the number of spaces
- elevations and 3D in color;
- produce elevations that take into account the elevation of the land, for example by staggering the height of various sections of a block;
- consider surrounding buildings and include them in the perspective and elevations;
- showing pre- and post-construction ground levels;

THEREFORE BE IT AGREED to request modifications to the architecture of the project and that this file be resubmitted at a subsequent PSDAC.

**POSTPONED**

4.2 a) 2021-20058  
Lots 6 222 749 / 6 222 750 of the Québec cadastre  
HENDRICK FARM PHASE 4  
SPAIP

WHEREAS the owner of various lots in the Quebec cadastre, property also known as the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to approve the Newport Towns model for multi-family dwellings having the appearance of single-family

unifamiliales en rangée;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur les lots variés du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le projet Ferme Hendrick, conditionnellement à l'accord de la demande de dérogations mineures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4.2 b) 2021-20059**  
**Lots 6 289 650, 6 289 651 et 6 289 655 au cadastre du Québec**  
**FERME HENDRICK, PHASE 4**  
**DM**

ATTENDU QUE le propriétaire des immeubles connus comme les lots 6 289 650, 6 289 651 et 6 289 655 (n.o.) au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant une partie de la phase 4 du projet Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogations mineures au règlement de zonage 636-05 afin de permettre :

- une aire de stationnement située à 0 mètre du mur d'une habitation multifamiliale, plutôt que 6 mètres;
- une aire de stationnement située devant la façade principale du bâtiment, alors que le règlement de zonage ne le permet pas;
- une superficie de garage intégré de 156 m<sup>2</sup> au lieu de 50 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur des lots 6 289 650, 6 289 651 et 6 289 655 (n.o.) au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant la phase 4 du projet Ferme Hendrick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

townhouses

WHEREAS the new design is similar to those already approved;

WHEREAS the proposed materials are the same as those used in the project;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council the approval of this request for a site planning and architectural integration programme on various lots of the Quebec cadastre, property also known as the Hendrick Farm project, conditional to the granting of the request for minor exemptions.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**4.2 b) 2021-20059**  
**Lots 6 289 650, 6 289 651 and 6 289 655 of the Québec cadastre**  
**HENDRICK FARM PHASE 4**  
**DM**

WHEREAS the owner of the properties known as lots 6 289 650, 6 289 651 and 6 289 655 (n.o.) of the Quebec cadastre, properties also known as part of Phase 4 of the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption to Zoning By-law 636-05 in order to allow:

- a parking area located at 0 metre from the wall of a multi-family dwelling, instead of 6 metres
- a parking area located in front of the main façade of the building, whereas the zoning by-law does not allow it;
- an integrated garage area of 156 m<sup>2</sup> instead of 50 m<sup>2</sup>;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council to grant this request for a minor exemption, and this, in favour of lots 6 289 650, 6 289 651 and 6 289 655 (n.o.) of the Quebec cadastre, properties also known as Phase 4 of the Hendrick Farm project

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.0 DÉROGATION MINEURE**

**5.1 2021-20061**  
**Lot3 032 012 au cadastre du Québec**  
**411, chemin de la Rivière**

**5.0 MINOR EXEMPTION**

**5.1 2021-20061**  
**Lot 3 032 012 of the Québec cadastre**  
**411, chemin de la Rivière**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 032 012 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 411, chemin de la Rivière, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'aménagement de l'allée d'accès dans la marge latérale de 4,5 mètres, alors que le règlement de zonage 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 032 012 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 411, chemin de la Rivière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.2 2021-20055**  
**Lot 6164181 au cadastre du Québec**  
**12, chemin Emily Carr**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 181 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin Emily-Carr, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser, contrairement au règlement de zonage 636-05:

- la construction d'une piscine creusée située à une distance de 1.6 mètre au lieu de 4.5 mètres de la ligne arrière du terrain
- une clôture située à une distance de 1.6 mètres des côtés arrière et latéral gauche de la piscine au lieu de 2.0 mètres.
- des pavé-unis situés à l'intérieur des marges arrière et latérale gauche

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. David Maloney, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 164 181 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin Emily-Carr.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.3 2021-20062**  
**Lot 6 635 555 au cadastre du Québec**  
**10, chemin Scott**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également

WHEREAS the owner of the property known as Lot 3 032 012 of the Quebec cadastre, property also known as 411, chemin de la Rivière, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purpose of allowing the construction of an access lane in the 4.5-metre lateral setback, whereas Zoning By-law 636-05 does not allow it

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mrs. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council the granting of this request for a minor exemption, and this, in favour of lot 3 032 012 of the Quebec cadastre, property also known as 411, chemin de la Rivière.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.2 2021-20055**  
**Lot 6164181 of the Québec cadastre**  
**12, chemin Emily Carr**

WHEREAS the owner of the property known as lot 6 164 181 of the Quebec cadastre, property also known as 12, chemin Emily-Carr, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of rectifying, contrary to Zoning By-law 636-05:

- the construction of an in-ground pool located at a distance of 1.6 metres instead of 4.5 metres from the rear property line;
- a fence located at a distance of 1.6 metres from the rear and left side of the pool instead of 2.0 metres;
- paving stones located within the rear and left side setbacks;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. David Maloney, seconded by Mrs. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council to grant this request for a minor exemption, and this, in favour of lot 6 164 181 of the Quebec cadastre, property also known as 12, chemin Emily-Carr.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.3 2021-20062**  
**Lot 6 635 555 of the Québec cadastre**  
**10, chemin Scott**

WHEREAS the owner of the property known as Lot 2 635 555 of the Quebec cadastre, property also known as 10, chemin Scott,

connue comme étant le 10, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une clôture/mur écran de 3,05 m de hauteur, plutôt que 2m, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mr. David Maloney, appuyé par M. Hervé Lemaire et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 10, chemin Scott.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.4 20201-20056**  
**Lot 3 030 037 au cadastre du Québec**  
**158, chemin Scott**

ATTENDU QUE la propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 037 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 158, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une superficie totale de plancher de 118 m<sup>2</sup>, alors que la superficie maximale de plancher autorisée est de 116 m<sup>2</sup> au règlement de zonage 636-05 pour un terrain ayant une superficie de 1 176.5 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. David Stansen et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 3 030 037 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 158, chemin Scott.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

<b>6.0 PIIA</b>	<b>6.0 SPAIP</b>
-----------------	------------------

**6.1 2021-20060**  
**Projet Ferme Hendrick**  
**Modèle Charleston Towns**

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le projet Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le modèle Charleston Towns pour des habitations multifamiliales ayant l'apparence de résidences unifamiliales en rangée;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que

has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of allowing a fence/shield wall of 3.05 m in height, instead of 2 m, as stipulated in Zoning By-law 636-05

WHEREAS the members have read of the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. David Maloney, seconded by Mr. Hervé Lemaire and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council to grant this request for a minor exemption, and this, in favour of Lot 2 635 555 of the Quebec cadastre, property also known as 10, chemin Scott.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.4 2021-20056**  
**Lot 3 030 037 of the Québec cadastre**  
**158, chemin Scott**

WHEREAS the owner of the property known as Lot 3 030 037 of the Quebec cadastre, property also known as 158, chemin Scott, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of allowing a total floor surface area of 118 m<sup>2</sup>, whereas the maximum floor surface area allowed is 116 m<sup>2</sup> in Zoning By-law 636-05 for a lot having a surface area of 1 176.5 m<sup>2</sup>;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. David Stansen and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council to grant this request for a minor exemption, and this, in favour of Lot 3 030 037 of the Quebec cadastre, property also known as 158, chemin Scott.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**6.1 2021-20060**  
**Hendrick Farm Project**  
**Charleston Towns Model**

WHEREAS the owner of various lots in the Quebec cadastre, property also known as the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to approve the Charleston Towns model for multi-family dwellings having the appearance of single-family townhouses;

WHEREAS the new design is similar to those already approved;

WHEREAS the proposed materials are the same as those used

ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Hervé Lemaire, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur les lots variés du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le projet Ferme Hendrick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.2 2021-20060**  
**Lots 6 048 036 au cadastre du Québec**  
**51, chemin de Montpellier**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 048 036 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 51, chemin de Montpellier, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver le modèle White en structure isolé;

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Hervé Lemaire et résolu que le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver la présente demande de PIIA sur le lot 6 048 036 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 51, chemin de Montpellier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7.0 LOTISSEMENT**

**7.1 20201-20066**  
**Lots 6 131 376, 5 299 446, 5 299 447, 4 974 058, 2 635 776**  
**et 5 299 458 du cadastre du Québec**  
**Ferme Hendrick – Phases mixtes**

ATTENDU QUE le propriétaire de lots variés au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant les phases mixtes du projet Ferme Hendrick, a effectué une demande de modification d'un avant-projet de lotissement pour ces phases, approuvé le 12 mars 2019, par la résolution numéro 87-19, afin de:

- modifier l'emplacement du chemin passant d'ouest en est;
- inclure une partie du terrain du poste de suppression;
- modifier l'emplacement du sentier piétonnier en partie;

in the project;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021, by the Urban Planning and Sustainable Development Department

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Hervé Lemaire, seconded by Mr. Claydon and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to Municipal Council the approval of this request for a site planning and architectural integration programme (SPAIP) on the various lots of the Quebec cadastre, property also known as the Hendrick Farm project.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**6.2 2021-20060**  
**Lots 6 048 036 of the Québec Cadastre**  
**51, chemin de Montpellier**

WHEREAS the owner of Lot 6 048 036 of the Quebec cadastre, property also known as 51, chemin de Montpellier, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to approve the White model in isolated structure;

WHEREAS the new model is similar to those already approved;

WHEREAS the proposed materials are the same as those used in the project;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021 by the Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Nicole Desroches, seconded by Mr. Hervé Lemaire and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to Municipal Council the approval of this request for a SPAIP on lot 6 048 036 of the Québec cadastre, property also known as 51, chemin de Montpellier.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**7.0 SUBDIVISION**

**7.1 2021-20066**  
**Lot 6 131 376, 5 299 446, 5 299 447, 4 974 058, 2 635 776**  
**et 5 299 458 of the Québec cadastre**  
**Hendrick Farm, Mixed Phase**

WHEREAS the owner of various lots in the Quebec cadastre, properties also known as the mixed phases of the Hendrick Farm project, has made a request to modify a preliminary subdivision proposal for these phases, approved on March 12, 2019, by resolution number 87-19, in order to:

- modify the location of the roadway running west to east;
- include a portion of the booster station property;
- modify the location of the footpath in part;

- prévoir un accès au poste de surpression;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont conformes au règlement de lotissement 637-05;

ATTENDU QU'une dérogation mineure est requise afin de permettre la construction à moins de 45 mètres de l'emprise de l'autoroute 5 pour les lots adossés à celle-ci;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par Mme Kay Kerman et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver cette modification à l'avant-projet de lotissement des phases mixtes du projet Ferme Hendrick, et ce, en faveur de lots variés au cadastre du Québec, conditionnellement à l'accord de la dérogation mineure requise pour permettre la construction à moins de 45 mètres de l'emprise de l'autoroute 5 pour les lots adossés à celle-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- provide access to the booster station;

WHEREAS, the proposed amendments are in compliance with Subdivision By-law 637-05;

WHEREAS a minor exemption is required to allow construction within 45 metres of the Highway 5 right-of-way for the lots backing onto it;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on May 28, 2021 by the Planning and Sustainable Development Service;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mrs. Kay Kerman and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to Municipal Council the approval of this modification to the subdivision proposal for the mixed phases of the Hendrick Farm project, in favour of various lots in the Quebec cadastre, conditional to the granting of the minor exemption required to allow construction within 45 metres of the Highway 5 right-of-way for the lots abutting it.

ADOPTED UNANIMOUSLY

8.0 RÈGLEMENTS D'URBANISME	8.0 PLANNING BY-LAWS
<p><b>8.1 Nombres de lots autorisés sur un chemin privé</b></p> <p>ATTENDU QU'une demande a été déposée afin d'évaluer la possibilité de modifier le règlement sur les permis et certificats 639-05 afin de permettre 5 lots sur un chemin privé lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le terrain a une superficie d'au moins 12 hectares;</li> <li>– au moins 80% de la superficie de ce terrain sera remis à un organisme de bienfaisance à caractère environnemental;</li> </ul> <p>ATTENDU QUE la proposition vise aussi à modifier le règlement de lotissement 637-05 afin d'exempter d'une contribution pour fin de parcs, terrains de jeux et espaces naturels les opérations cadastrales qui visent à remettre au moins 80% de la superficie d'un terrain d'au moins 12 hectares à un organisme de bienfaisance à caractère environnemental;</p> <p>ATTENDU la modification réglementaire en cours des règlements d'urbanisme;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Kay Kerman, appuyé par M. George Claydon et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le CCUDD appuie ces demandes de modification et demande de les inclure dans les modifications réglementaires en cours.</p>	<p><b>8.1 Number of authorized lots on a private road</b></p> <p>WHEREAS a request has been made to evaluate the possibility of amending the Permits and Certificates By-law 639-05 to allow 5 lots on a private road when the following conditions are met:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– the land has an area of at least 12 hectares;</li> <li>– at least 80% of the area of the land will be donated to an environmental charity;</li> </ul> <p>WHEREAS the proposal also seeks to amend Subdivision By-law 637-05 in order to exempt from a contribution for parks, playgrounds and natural areas cadastral operations that aim to give at least 80% of the area of a lot of at least 12 hectares to an environmental charity</p> <p>WHEREAS the current regulatory amendment to the urban planning by-laws</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by Mrs. Kay Kerman, seconded by Mr. George Claydon, and resolved that the above preamble be and is an integral part of the present resolution, and that PSDAC supports these requests for amendment and asks that they be included in the current by-law amendments.</p>
<p><b>8.2 Agrandissement du périmètre d'urbanisation au centre-Village</b></p> <p>ATTENDU QU'une requête a été déposée afin d'appuyer une demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC des Collines afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du centre-village dans le but d'y inclure l'école actuelle du Grand-Boisé et</p>	<p><b>8.2 Expansion of the urbanization perimeter in the Centre-Village</b></p> <p>WHEREAS a request has been made to support an amendment to the MRC des Collines land use plan to expand the urbanization perimeter of the village center to include the existing Grand-Boisé school and the lots located on the west side of Scott</p>

les lots situés sur le côté ouest du chemin Scott, jusqu'au 171, chemin Scott inclusivement;

ATTENDU que la requérante effectue cette demande puisqu'elle doit :

- quitter le bâtiment occupé présentement sur le route 105;
- trouver un emplacement à un prix raisonnable pour la construction d'une nouvelle école qui à terme comportera les niveaux élémentaires et secondaires;
- trouver un emplacement facilement accessible pour les parent et prêt de la localisation actuelle;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance de la lettre de la requérante soumise le 28 mai 2021 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE les membres ont soulevé des préoccupations quant à la superficie de terrain encore disponible dans le périmètre urbain actuel, la problématique de la circulation sur le chemin Scott, l'éloignement d'une nouvelle école sur le chemin Scott par rapport au services disponibles sur le chemin Old Chelsea;

LE VOTE EST DONC PROPOSÉ :

Pour : 1  
Contre : 8

REFUSÉ À LA MAJORITÉ

Road, up to and including 171 Scott Road;

WHEREAS the applicant is making this request because she must:

- vacate the building presently occupied on route 105
- find a site at a reasonable price for the construction of a new school which will eventually include both elementary and secondary grades
- find a location that is easily accessible for parents and close to the current location;

WHEREAS the members have read the letter from the applicant submitted on May 28, 2021 by the Planning and Sustainable Development Service;

WHEREAS the members have raised concerns about the amount of land still available within the current urban perimeter, the problem of traffic on Scott Road, the distance of a new school on Scott Road from the services available on Old Chelsea Road;

THE VOTE IS THEREFORE PROPOSED:

For: 1  
Against: 8

REJECTED BY A MAJORITY

**9.0 INFORMATION DU CONSEIL**

**9.1 Session ordinaire virtuelle du 1<sup>er</sup> juin 2021**

**10.0 AUTRE**

**9.0 FEEDBACK FROM COUNCIL**

**9.1 June 1<sup>st</sup>, 2021 Ordinary virtual sitting**

**10.0 OTHER**

None

**11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par M. David Stansen, appuyé par Mme. Kay Kerman et résolu que cette rencontre soit levée à 21 h26.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. David Stansen, seconded by Ms. Kay Kerman and resolved that this meeting be adjourned at 21:26 p.m.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

.....  
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

.....  
Simon Joubarne, Président / Chair

**MINUTES SUBMITTED BY**

**MINUTES APPROVED BY**



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1160 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

### COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2021

### PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the May 21, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures (CCTPI) ouverte à 8h37.

Having noticed there is quorum, Mr. Greg McGuire, presiding over this meeting, declares this sitting of the Public Works and Infrastructures Advisory Committee (PWIAC) open at 8:37 a.m.

#### PRÉSENTS

#### PRESENT

Greg McGuire & Kay Kerman (Conseillers / Councillors)  
Frédéric Rioux, Danik Chamberland & Anabel Charbonneau (Employés municipaux / Municipal Officers)  
Catherine Barrette, Robert Arnold, Michel Hébert & Dent Harrison (Membres externes / External Members)

#### ABSENTS

#### REGRETS

Marc-Antoine Biron (Employé municipal / Municipal Officer)

#### AUTRES

#### OTHERS

Cynthia Lachance (Conseillère à la SAAQ / Advisor to the SAAQ)  
John Pavelich & Manuela Teixeira (Résident / Resident)

#### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Madame Kay Kerman, appuyé par Monsieur Robert Arnold et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mrs. Kay Kerman, seconded by Mr. Robert Arnold and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

#### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

- Réunion ordinaire du 23 avril 2021

- Ordinary meeting of April 23, 2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Dent Harrison appuyé par Madame Catherine Barrette et résolu que le procès-verbal de la réunion ci-haut mentionné soit par le présent adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Dent Harrison, seconded by Mrs. Catherine Barrette and resolved that the minutes of the above meeting be hereby.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

#### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 3.0 QUESTION PERIOD

3.1 Problème de sécurité, d'accès et de stationnement sur le chemin Summerlea

3.1 Safety, access and parking issues on chemin Summerlea

Il est mentionné qu'il y a un accès à l'eau à la fin du chemin Summerlea et que lorsque les stationnements existants sont tous utilisés, les gens stationnent le long du chemin et bloquent l'accès aux véhicules d'urgence.

Il est proposé d'enlever les stationnements existants afin d'y aménager un rondpoint servant de zone de débarquement temporaire en aménagement cependant 1 ou 2 stationnements à mobilité réduite.

Le Comité mentionne que la situation sera discutée un peu plus tard durant le comité.

### **3.2 Problèmes de stationnement dans le centre-village**

Il est proposé de limiter le temps pour certains stationnements dans le centre-village, qu'il serait intéressant d'instaurer des stationnements à mobilité réduite sur le chemin Old Chelsea et d'instaurer plus de stationnements pour les vélos afin de promouvoir et accommoder davantage le transport actif.

Il est également proposé de publier sur le site web de la Municipalité une carte avec les stationnements pour véhicules et pour vélos disponibles sur le territoire de la Municipalité et de promouvoir cette page web dans les différentes entrées de la Municipalité pour permettre aux visiteurs de se diriger plus facilement. Quelqu'un apporte le point qu'il faudrait étudier cette option pour ne pas inciter les gens à utiliser leur cellulaire au volant.

Le comité recommande de créer un sous-comité afin de discuter et prendre une décision quant aux changements à apporter aux stationnements dans le centre-village.

## **4.0 SUIVI ET RÉVISION DES COMITÉS PRÉCÉDENTS**

**Réunion ordinaire du 19 mars 2021 :**

### **13.1 Réfection du chemin Arthur**

Une communication a été envoyée à la MRC pour valider la valeur du terrain afin de pouvoir offrir une compensation juste à la résidente, les travaux sont donc en attente.

### **16.0 Remplacement des panneaux d'arrêt sur la piste multifonctionnelle du chemin Old Chelsea**

Le service des travaux publics mentionne qu'après vérification, la signalisation actuelle répond aux normes en vigueur.

It was mentioned that there is a water access at the end of chemin Summerlea and that when the existing parking lots are all used, people park along the road and block access for emergency vehicles.

It is proposed that the existing parking lots be removed and that a roundabout be created to serve as a temporary drop-off zone, but with 1 or 2 parking spaces for people with reduced mobility.

The Committee mentions that the situation will be discussed later during the committee.

### **3.2 Parking problems in the centre-village**

It is proposed to limit the time for certain parking lots in the centre-village, that it would be interesting to introduce parking for people with reduced mobility on chemin Old Chelsea and to introduce more parking lots for bicycles in order to promote and accommodate active transportation.

It is also proposed to publish on the Municipality's website a map with the parking lots for vehicles and bicycles available on the territory of the Municipality and to promote this web page in the different entrances of the Municipality to allow visitors to find their way more easily. Someone brought the point that this option should be studied in order not to encourage people to use their cell phones while driving.

The committee recommends that a sub-committee be created in order to discuss and decide on changes to be made to the parking lots in the centre-village.

## **4.0 FOLLOW-UP AND REVIEW OF PREVIOUS COMMITTEES**

**Ordinary meeting of March 19, 2021:**

### **13.1 Rehabilitation of chemin Arthur**

A communication was sent to the MRC to validate the value of the land in order to be able to offer a fair compensation to the resident, the works are on hold.

### **16.0 Replacement of the stop signs of the multipurpose path on chemin Old Chelsea**

The Public Works Department advises that the current signage meets the current standards.

Un membre du comité recommande de changer le marquage d'arrêt pour du marquage de « céder le passage », à l'exception du chemin Cecil. Une validation doit être cependant effectuée auprès d'un professionnel en circulation avant de procéder.

A committee member recommended changing the stop sign to a "yield" sign, with the exception of chemin Cecil. Nevertheless, a validation must be done with a traffic professional before proceeding.

#### Réunion ordinaire du 23 avril 2021 :

#### Ordinary meeting of April 23, 2021 :

##### 3.1 Problème de drainage au 1078, Route 105

##### 3.1 Drainage problem at 1078, Route 105

Le comité discute des étapes prochaines à suivre dans le dossier.

The committee discussed the next steps to be taken in this file.

Un membre du comité mentionne que la Municipalité devrait prendre entière responsabilité lorsqu'il y a des travaux qui touchent les fossés. Le comité travaille actuellement à établir une politique de responsabilité concernant les bassins versants et leurs effluents.

A committee member mentioned that the Municipality should take full responsibility when there is work that affects ditches. The committee is currently working on establishing a liability policy for the watersheds and their effluents.

Le service de travaux publics mentionne qu'à court terme, il y aura le remontage des bernes.

The Public Works Department mentioned that in the short term, there will be repairs to the ditches.

Un membre du comité recommande de vérifier la superficie du bassin versant occupé par le projet de développement ainsi que son année de construction. Il est de plus recommandé que la Municipalité donne un mandat à une firme afin de produire le plan hydrologique pour l'ensemble de son territoire.

A committee member recommended that the size of the watershed occupied by the development project and the year of construction be verified. It is also recommended that the Municipality give a mandate to a firm to produce a hydrological plan for its entire territory.

#### 5.0 SUIVI DES PROJETS 2021 ET L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX EN RÉGIE - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

#### 5.0 MONITORING OF THE 2021 PROJECTS AND TIMELINE - PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES DEPARTMENT

Une mise à jour des projets au budget a été faite au comité.

An update of the projects in the budget was made to the committee.

#### 6.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA MINE

#### 6.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DE LA MINE

Le service des travaux publics mentionne qu'il y a eu une rencontre sur les lieux avec les résidents du secteur afin de recueillir les commentaires.

The Public Works Department mentions that a meeting was held with the residents of the area to gather comments.

L'installation de balises et de bollards sera effectuée lorsque les travaux de marquage seront exécutés.

The installation of markers and bollards will be done when the road marking work is done.

Le comité est également informé que la mise en place de bandes rugueuses devrait se faire en 2022.

The committee was also informed that rumble strips are expected to be installed in 2022.

#### 7.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-MEECH

#### 7.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DU LAC-MEECH

Le service des travaux publics mentionne que l'installation des ponceaux est presque terminée et que l'échéancier est actuellement respecté. De plus il a été demandé à

The Public Works Department mentions that the installation of the culverts is almost finished and that the schedule is currently respected. Also, the contractor has

l'entrepreneur de réduire la vitesse du chemin à 40 km/h pendant les travaux

been asked to reduce the speed of the road to 40 km/h during the work.

Un membre du comité recommande d'installer un arrêt à 4 directions à l'intersection du chemin du Lac-Meech et la promenade de la Gatineau.

A member of the committee recommended to install a 4-way stop sign at the intersection of chemin du Lac-Meech and the Gatineau Parkway.

**8.0 SUIVI - CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

**8.0 MONITORING - CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

Le comité est informé que l'appel d'offres pour la construction devrait être lancé dans les prochains jours malgré que la firme d'ingénierie doit procéder avec un mandat supplémentaire dû à la nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes (LENC) en vigueur depuis aout 2019.

The committee was informed that the call for tenders for the construction should be launched in the next few days despite the fact that the engineering firm must proceed with an additional mandate due to the new Canadian Navigable Waters Act (CNWA) in force since August 2019.

**9.0 SUIVI - ÉTUDE DE CIRCULATION - CENTRE VILLAGE**

**9.0 MONITORING - TRAFFIC STUDY - CENTRE VILLAGE**

Le comité est informé des commentaires émis par la CCN sur l'étude soumise. La Municipalité est cependant encore en attente des commentaires de Camp Fortune.

The Committee was informed of the comments made by the NCC on the study submitted. The Municipality is still waiting for Camp Fortune's comments.

**10.0 DEMANDES DE CHANGEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE**

**10.0 REQUEST FOR SPEED LIMIT CHANGE**

Le comité est informé que selon une discussion préliminaire du conseil, celui-ci voudrait diminuer à 30 km/h les petits chemins de quartier.

The Committee was informed that based on a preliminary discussion by Council, Council would like to reduce the speed limit to 30 km/h on small neighbourhood roads.

**11.0 REMPLACEMENT DU PONCEAU TRANSVERSAL SUR LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DU CHEMIN ENGLER**

**11.0 REPLACEMENT OF CROSS CULVERT ON ROUTE 105 AT CHEMIN ENGLER**

Le comité est informé que l'appel d'offres est en cours jusqu'au 28 mai. Cependant, avec le nouveau règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE), il y aura des actions supplémentaires à prévoir.

The committee was informed that the call for tenders is ongoing until May 28. Nevertheless, with the new regulation on the supervision of activities according to their impact on the environment (REAFIE), there will be additional actions to plan.

**12.0 REMPLACEMENT DU PONCEAU TRANSVERSAL SUR LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DU 1290**

**12.0 REPLACEMENT OF CROSS CULVERT ON ROUTE 105 AT THE HEIGHT OF 1290**

Le comité est informé que l'appel d'offres est en cours jusqu'au 31 mai.

The committee was informed that the call for tenders is ongoing until May 31.

**13.0 ENSEIGNES DE NON-STATIONNEMENT DU CÔTÉ SUD DE L'ENTRÉE DU CHEMIN MEREDITH**

**13.0 NO PARKING SIGNS ON THE SOUTH SIDE OF CHEMIN MEREDITH ENTRANCE**

Les membres du comité discutent de la situation et, suite à l'inspection d'un employé municipal, ceux-ci recommandent de ne pas faire de changement à la signalisation actuelle pour le moment.

The committee members discussed the situation and, following an inspection by a municipal employee, recommended that no changes be made to the current signage at this time.

**14.0 CONCEPT DE RUE PARTAGÉE POUR LE PROJET QUARTIER MEREDITH**

**14.0 STREET CONCEPT SHARED IN THE MEREDITH PROJECT**

Le comité recommande de procéder avec un projet pilote d'une durée d'un an.

The committee recommends proceeding with a one-year pilot project.

#### **15.0 SÉCURITÉ ET STATIONNEMENT - CHEMIN SUMMERLEA**

#### **15.0 SAFETY AND PARKING - CHEMIN SUMMERLEA**

Les membres discutent de la proposition d'un résident de permettre seulement 3 stationnements comme stationnement temporaire de 15 minutes afin de permettre aux visiteurs de procéder à la préparation de leurs embarcations près de la Rivière Gatineau et de pouvoir par la suite restationner leur véhicule plus loin sur le chemin près du chemin Tirconna et de changer le 4<sup>e</sup> stationnement pour un stationnement pour personne à mobilité réduite.

The members discussed the proposal of a resident to allow only 3 parking lots as temporary parking for 15 minutes in order to allow the visitors to proceed to the preparation of their boats near the Gatineau River and to be able to park their vehicle further on the road near chemin Tirconna and to change the 4th parking lot for a parking lot for people with reduced mobility.

Le service des travaux publics ira sur les lieux la semaine prochaine afin d'évaluer le nombre de stationnements possible pour régler la situation.

The Public Works Department will go on site next week to evaluate the number of parking spaces that could be used to solve the situation.

#### **16.0 VITESSE SUR LE CHEMIN KINGSMERE**

#### **16.0 SPEED ON CHEMIN KINGSMERE**

La situation problématique mentionnée par un résident est présentée aux membres du comité. Le service des travaux publics recommande de procéder avec l'installation du radar de vitesse afin de valider quelle mesure d'atténuation de vitesse devrait être implantée.

The problematic situation mentioned by a resident was presented to the committee members. The Public Works Department recommends to proceed with the installation of the speed radar in order to validate which speed reduction measure should be implemented.

Un membre du comité mentionne également que l'entretien de la section du chemin entre le chemin du Lac-Meech et le chemin Notch laisse à désirer. La végétation empiète sur l'espace réservé aux cyclistes du côté ouest et les débris nuisent à la circulation de ceux-ci du côté est.

A committee member also mentioned that the maintenance of the section of the road between chemin du Lac-Meech and chemin Notch is in bad shape. Vegetation is encroaching on the space reserved for cyclists on the west side and debris is interfering with cyclists on the east side.

Le service des travaux publics confirme que l'entretien du chemin Kingsmere se fait régulièrement, mais que certains entrepreneurs nuisent malheureusement à la propreté dudit tronçon du chemin.

The Public Works Department confirms that chemin Kingsmere is maintained on a regular basis, but unfortunately some contractors are interfering with the cleanliness of this section of road.

#### **17.0 RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN OLD CHELSEA**

#### **17.0 REDEVELOPMENT OF CHEMIN OLD CHELSEA**

Un sommaire complet de la situation actuelle est présenté aux membres du comité. Le service des travaux publics mentionne qu'il y aurait l'option, avec un nouveau marquage, de demander au MTQ de diminuer les voies de circulation à une largeur de 3 mètres pour avoir des accotements de 1 mètre.

A complete summary of the current situation was presented to the committee members. The Public Works Department mentioned that there would be the option, with a new marking, to ask the MTQ to reduce the traffic lanes to a width of 3 meters in order to have shoulders of 1 meter.

#### **18.0 RÉAMÉNAGEMENT DU LA ROUTE 105**

#### **18.0 REDEVELOPMENT OF ROUTE 105**

Un membre du comité mentionne que le Conseil attend impatiemment une recommandation du comité afin de pouvoir prendre le plus rapidement possible une décision.

A member of the committee mentioned that the Council is awaiting a recommendation from the committee so that a decision can be made as soon as possible.

Le service des travaux publics doit obtenir le plus rapidement possible le prix et le délai nécessaire pour la réalisation de l'étude de vitesse pour la Route 105.

The Public Works Department needs to get the price and time frame for the speed study for Route 105 as soon as possible.

**19.0 AUTRE**

**19.0 OTHER**

**19.1 Criblure de pierre – Sentier voie verte Chelsea**

**19.1 Limestone Screenings – Voie verte Chelsea trail**

Un membre du comité mentionne qu'un résident demande quand la criblure de pierre pourra être installée sur le sentier voie verte Chelsea. Il est mentionné qu'il faudrait s'adresser au comité du sentier afin d'obtenir plus d'information à ce sujet.

A committee member mentioned that a resident asked when the limestone screening could be installed on the Voie verte Chelsea trail. It was mentioned that the trail committee should be contacted to obtain more information on this subject.

**20.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

**20.0 ADJOURNMENT**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Greg McGuire, appuyé par Monsieur Dent Harrison et résolu que cette rencontre soit levée à 11h17.

IT IS PROPOSED by Mr. Greg McGuire, seconded by Mr. Dent Harrison and resolved that this meeting be adjourned at 11:17 a.m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

**MINUTES SUBMITTED BY**

.....  
Anabel Charbonneau

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**MINUTES APPROVED BY**

.....  
Greg McGuire, Président / Chair



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1160 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

### COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

Procès-verbal de la réunion du 18 juin 2021

### PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the June 18, 2021 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures (CCTPI) ouverte à 8h37.

Having noticed there is quorum, Mr. Greg McGuire, presiding over this meeting, declares this sitting of the Public Works and Infrastructures Advisory Committee (PWIAC) open at 8:37 a.m.

#### PRÉSENTS

#### PRESENT

Greg McGuire & Kay Kerman (Conseillers / Councillors)

Frédéric Rioux, Danik Chamberland, Marc-Antoine Biron & Manon Marenger (Employés municipaux / Municipal Officers)

Catherine Barrette, Robert Arnold, Michel Hébert & Dent Harrison (Membres externes / External Members)

#### ABSENTS

#### REGRETS

#### AUTRES

#### OTHERS

Cynthia Lachance (Conseillère à la SAAQ / Advisor to the SAAQ)

Andy Ball (Résident / Resident)

#### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Dent Harrison, appuyé par Madame Kay Kerman et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Dent Harrison, seconded by Mrs. Kay Kerman and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

#### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

- Réunion ordinaire du 21 mai 2021

- Ordinary meeting of May 21, 2021

IL EST PROPOSÉ par Madame Catherine Barrette, appuyé par Monsieur Robert Arnold et résolu que le procès-verbal de la réunion ci-haut mentionné soit par le présent adopté.

IT IS PROPOSED by Mrs. Catherine Barrette, seconded by Mr. Robert Arnold and resolved that the minutes of the above meeting be hereby.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

#### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 3.0 QUESTION PERIOD

##### 3.1 Route 105 – Farm Point (IGA et station d'essence)

##### 3.1 Route 105 – Farm Point (IGA and gas station)

Un résident nous fait part de son inquiétude concernant un enjeu de sécurité à l'intersection de la Route 105 et du chemin

A resident share with us his concern about a safety issue at the intersection of Route 105 and Chemin Cross Loop

Cross Loop et de chemin Saint-Clément. Il demande de revoir l'intersection, d'ajouter des arrêts et des traverses piétonnières.

### **3.2 Arrêt sur la piste multifonctionnelle longeant le chemin Old Chelsea**

Un résident explique au comité que selon lui, la signalisation pose un problème par manque de constance le long du sentier sur le chemin Old Chelsea.

### **3.3 Stationnement – chemin Kirk's Ferry**

Le comité est informé que des panneaux de stationnement seront installés.

## **4.0 SUIVI ET RÉVISION DES COMITÉS PRÉCÉDENTS**

**Réunion ordinaire du 19 mars 2021 :**

### **13.1 Réfection du chemin Arthur**

Le comité est informé que l'offre de la compensation présentée à la résidente a été acceptée par celle-ci

### **16.0 Remplacement des panneaux d'arrêt sur la piste multifonctionnelle du chemin Old Chelsea**

Le comité est informé qu'un suivi sera effectué par le Service des travaux publics.

**Réunion ordinaire du 23 avril 2021 :**

### **3.1 Problème de drainage au 1078, Route 105**

Le comité est informé que le dossier est en cours.

### **14.0 Modification du règlement concernant la construction et l'entretien des ponceaux sur les chemins municipaux**

L'ébauche a été présentée au CCTPI et les commentaires ont été reçus. Le comité recommande que le règlement soit présenté au Conseil pour adoption.

## **5.0 SUIVI DES PROJETS 2021 ET L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX EN RÉGIE - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

Les tableaux ont été mis à jour et remis à tous les membres du comité et un suivi a été fait.

and Chemin Saint-Clément. He asks to review the intersection, to add stops and crosswalks.

### **3.2 Stop on the multi-purpose trail along chemin Old Chelsea**

A resident explained to the committee that he believed the signage was a problem due to a lack of consistency along the trail on Old Chelsea Road.

### **3,3 Parking – chemin Kirk's Ferry**

The committee was informed that parking signs will be installed.

## **4.0 FOLLOW-UP AND REVIEW OF PREVIOUS COMMITTEES**

**Ordinary meeting of March 19, 2021:**

### **13.1 Rehabilitation of chemin Arthur**

The committee was informed that the offer of compensation presented to the resident has been accepted by the latter

### **16.0 Replacement of the stop signs of the multipurpose path on chemin Old Chelsea**

The committee is informed that a follow-up will be carried out by the Public Works Department.

**Ordinary meeting of April 23, 2021:**

### **3.1 Drainage problem at 1078, Route 105**

The committee was informed that the file is in progress.

### **14.0 Modification of the by-law concerning the construction and maintenance of culverts on municipal roads**

The draft has been presented to CCTPI and comments have been received. The committee recommends that the bylaw be presented to Council for adoption

## **5.0 MONITORING OF THE 2021 PROJECTS AND TIMELINE - PUBLIC WORKS AND INFRASTRUCTURES DEPARTMENT**

The tables were updated and given to all committee members and a follow-up was done.

<b>6.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA MINE</b>	<b>6.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DE LA MINE</b>
<p>Le comité est informé que la reprise des travaux par l'entrepreneur a débuté et que nous sommes en attente de leur échéancier global jusqu'à la fin des travaux.</p>	<p>The committee was informed that the resumption of work by the contractor has started and that we are awaiting their overall schedule until the end of the work.</p>
<b>7.0 SUIVI - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-MEECH</b>	<b>7.0 MONITORING - WORK ON CHEMIN DU LAC-MEECH</b>
<p>Le comité est informé que la quantité de matériaux contaminés est plus grande que prévu.</p>	<p>The committee was informed that the quantity of contaminated material is greater than expected.</p>
<p>Le comité est aussi informé que nous sommes en attente de la conception des plans pour la zone à stabiliser.</p>	<p>The committee was also informed that we are awaiting the design of plans for the area to be stabilized.</p>
<p>Le comité est également informé qu'il y a quatre poteaux dans la chaussée qui risquent de ne pas être retirés par Hydro-Québec et Bell Canada avant la fin des travaux. Il a été discuté qu'il faudrait prévoir une communication à cet effet.</p>	<p>The committee was also informed that there are four poles in the roadway that may not be removed by Hydro-Quebec and Bell Canada before the work is completed. It was discussed that there should be a communication to this effect.</p>
<b>8.0 SUIVI - CHEMIN DE LA RIVIÈRE</b>	<b>8.0 MONITORING - CHEMIN DE LA RIVIÈRE</b>
<p>Le comité est informé que l'appel d'offres est en cours et que l'ouverture des soumissions est prévue le 6 juillet 2021.</p>	<p>The committee was informed that the call for tenders is in progress and that the opening of tenders is scheduled for July 6, 2021.</p>
<b>9.0 SUIVI - ÉTUDE DE CIRCULATION - CENTRE VILLAGE</b>	<b>9.0 MONITORING - TRAFFIC STUDY - CENTRE VILLAGE</b>
<p>Le comité est informé que nous sommes en attente de l'avenant de CIMA+.</p>	<p>The committee was informed that we are awaiting the amendment of CIMA +.</p>
<b>10.0 REMPLACEMENT DU PONCEAU TRANSVERSAL SUR LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DU CHEMIN ENGLER</b>	<b>10.0 REPLACEMENT OF CROSS CULVERT ON ROUTE 105 AT CHEMIN ENGLER</b>
<p>Le comité est informé que le contrat a été octroyé.</p>	<p>The committee was informed that the contract has been awarded.</p>
<p>Le comité est également informé que la réunion de démarrage a eu lieu le 17 juin 2021.</p>	<p>The committee was also informed that the kick-off meeting took place on June 17, 2021.</p>
<b>11.0 REMPLACEMENT DU PONCEAU TRANSVERSAL SUR LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DU 1290</b>	<b>11.0 REPLACEMENT OF CROSS CULVERT ON ROUTE 105 AT THE HEIGHT OF 1290</b>
<p>Le comité est informé que le contrat a été octroyé.</p>	<p>The committee was informed that the contract has been awarded.</p>
<p>Le comité est aussi informé que la réunion de démarrage a eu lieu le 17 juin 2021.</p>	<p>The committee was also informed that the kick-off meeting took place on June 17, 2021.</p>
<p>Le comité est également informé que la Route 105 sera fermée à la circulation du 6 au 20 juillet 2021.</p>	<p>The committee was also informed that Route 105 will be closed to traffic from July 6 to 20, 2021.</p>

<b>12.0 TRAVAUX TEMPORAIRES DE RECHARGEMENT – CHEMIN</b>	<b>12.0 TEMPORARY RELOADING WORK – CHEMIN BARNES</b>
<p>Le comité recommande de procéder aux travaux temporaires sur le chemin Barnes.</p>	<p>The committee recommends proceeding with temporary work on Barnes Road.</p>
<b>13.0 CONCEPT DE RUE PARTAGÉE POUR LE PROJET QUARTIER MEREDITH</b>	<b>13.0 STREET CONCEPT SHARED IN THE MEREDITH PROJECT</b>
<p>Le comité est informé qu'une réunion a été tenue avec le promoteur le 18 juin 2021.</p>	<p>The committee was informed that a meeting was held with the promoter on June 18, 2021.</p>
<p>Le comité est également informé qu'un plan du concept sera soumis sous peu et sera présenté au comité de juillet.</p>	<p>The committee was also informed that a concept plan will be submitted shortly and will be presented to the committee in July.</p>
<b>14.0 SÉCURITÉ ET STATIONNEMENT - CHEMIN SUMMERLEA</b>	<b>14.0 SAFETY AND PARKING - CHEMIN SUMMERLEA</b>
<p>Le comité demande qu'un plan leur soit présenté pour voir ce qu'il est possible de faire. Il demande aussi qu'une vérification soit effectuée par le Service des travaux publics.</p>	<p>The committee was asking that a plan be presented to them to see what can be done. He also requests that an audit be carried out by the Public Works Department.</p>
<p>Le comité fait part ses préoccupations :</p>	<p>The committee expresses its concerns:</p>
<p>Zone de débarquement :</p>	<p>Landing area:</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne résoudrait pas la problématique selon les résidents</li> <li>- Il demande qu'un croquis de la planification de la gestion du stationnement soit effectué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Would not solve the problem according to the residents</li> <li>- He requests that a sketch of the parking management planning be carried out</li> </ul>
<b>15.0 VITESSE SUR LE CHEMIN KINGSMERE</b>	<b>15.0 SPEED ON CHEMIN KINGSMERE</b>
<p>Le comité est informé du déplacement du radar éducatif et que la mise en place de Ped-Zone de 50 km/h est prévue.</p>	<p>The committee was informed of the movement of the educational radar and that the establishment of a 50 km/h Ped-Zone is planned.</p>
<b>16.0 RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN OLD CHELSEA</b>	<b>16.0 REDEVELOPMENT OF CHEMIN OLD CHELSEA</b>
<p>Une présentation du Service des travaux publics et des infrastructures sur la possibilité d'ajouter des voies cyclables dans chaque direction en élargissant le chemin jusqu'à la ligne d'emprise. Des délais importants seraient à prévoir dans ce cas (déplacement RTU)</p>	<p>A presentation from the Public Works and Infrastructures Department on the possibility of adding bicycle lanes in each direction by widening the path to the right-of-way. Significant delays would be expected in this case (RTU travel)</p>
<p>Le comité recommande de mettre en place une bande cyclable de 1.5 m dans chaque direction.</p>	<p>The committee recommends to set up a cycle lane of 1.5 m in each direction.</p>
<b>17.0 RÉAMÉNAGEMENT DU LA ROUTE 105</b>	<b>17.0 REDEVELOPMENT OF ROUTE 105</b>
<p>Un suivi sera fait sous peu concernant la portée et le coût d'une étude ainsi que le délai.</p>	<p>A follow-up will be done shortly regarding the scope and cost of a study as well as the deadline.</p>

<b>18.0 COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX</b>	<b>18.0 COLLECTION OF HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE</b>
<p>Le Service des travaux publics recommande de maintenir la collecte des RDD mais celui-ci suggère de mettre en place des mesures pour améliorer le service.</p>	<p>The Public Works Department recommends maintaining the HHW collection, but it suggests implementing measures to improve the service.</p>
<b>19. AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE 105 ET DU CHEMIN SAINT-CLÉMENT POUR LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES ET PIÉTONS</b>	<b>19.0 DEVELOPMENT OF THE INTERSECTION OF ROUTE 105 AND CHEMIN SAINT-CLÉMENT FOR THE SAFETY OF CYCLISTS AND PEDESTRIANS</b>
<p>Une somme sera prévue pour une étude au PTI pour la gestion du transport actif à l'intersection et devant l'ancien IGA. Une vérification des plans soumis lors de la construction du IGA sera faite.</p>	<p>An amount will be provided for a study at the PTI for the management of active transportation at the intersection and in front of the old IGA. A verification of the plans submitted during the construction of the IGA will be verified</p>
<b>20.0 DISCUSSION DU GUIDE SUR LES MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION ET SUR LA DÉTERMINATION DES LIMITES DE VITESSE</b>	<b>20.0 DISCUSSION OF THE GUIDE ON TRAFFIC CALMING MEASURES AND DETERMINATION OF SPEED LIMITS</b>
<p>Le comité discute du paragraphe 6.2 concernant les limites de vitesse de 30 km/h. Suite à la discussion, le comité ne s'entend pas concernant le dernier paragraphe. Le vote pour le retirer est égal soit 2 pour et 2 contre.</p>	<p>The committee discussed section 6.2 regarding speed limits of 30 km / h. Following the discussion, the committee disagreed on the last paragraph. The vote to withdraw it is equal, ie 2 for and 2 against.</p>
<p>Paragraphe 6.2 : Une limite de vitesse de 30 km/h peut être analysée dans un contexte où le chemin en question est de nature locale et tertiaire, c'est-à-dire avec un débit journalier moyen annuel (DJMA) inférieur à 500 véhicules par jour. De plus, cette limite devrait être fixée seulement sur des chemins où la vitesse maximale que doit parcourir un conducteur avant d'atteindre un chemin où la limite de vitesse augmente est d'un maximum de 1 km.</p>	<p>Paragraphe 6.2: A speed limit of 30 km / h can be analyzed in a context where the path in question is of a local and tertiary nature, with an annual average daily flow (ADDT) of less than 500 vehicles per day. In addition, this limit should be set only on paths where the maximum speed a driver must travel before reaching a path where the speed limit increases is a maximum of 1 km.</p>
<p>Pour être crédible auprès des conducteurs, le chemin devra comprendre des caractéristiques propres à une basse vitesse (courbes, côtes, manque de visibilité, stationnements occupés, croisement de sentiers, installations récréatives). Sinon, ou si les vitesses pratiquées sont trop élevées, de mesures complémentaires devront être prévues, soit des aménagements modérateurs de la vitesse, la sensibilisation des usagers ou une surveillance policière.</p>	<p>To be credible with drivers, the road must include characteristics specific to low speed (curves, hills, lack of visibility, occupied parking lots, crossing paths, recreational facilities). Otherwise, or if the speeds practiced are too high, additional measures must be provided for, such as moderating speed adjustments, user awareness or police surveillance</p>

**21.0 AUTRE****21.1 Agent au stationnement**

Suite à une discussion, le comité recommande l'embauche d'un agent au stationnement.

**21.0 OTHER****21.1 Parking agent**

Following a discussion, the committee recommends the hiring of a parking agent.

**22.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Dent Harrison, appuyé par Madame Catherine Barrette et résolu que cette rencontre soit levée à 10h56.

**22.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. Dent Harrison, seconded by Mrs. Catherine Barrette and resolved that this meeting be adjourned at 10:56 a.m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR****MINUTES SUBMITTED BY**

.....  
Manon Marenger

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL****MINUTES APPROVED BY**

.....  
Greg McGuire, Président / Chair



COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS,  
DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA  
VIE COMMUNAUTAIRE (CCLSCVC)

Procès-verbal de la réunion du 1 avril 2021

RECREATION, SPORTS, CULTURE  
AND COMMUNITY LIFE ADVISORY  
COMMITTEE (RSCCLAC)

Minutes of April 1, 2021, meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, le président du CCLSCVC, ouvre la rencontre, il est 19h04

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, Chair of the RSCCLAC, declares the meeting open, it is 7:04pm

**PRÉSENCES**

**ATTENDANCE RECORD**

Étaient présents / Were present

M. Pierre Guénard, conseiller, Mme Kay Kerman, conseillère, M. Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Mme Elisabeth Veyrat, membre du comité, Mme Christine Butt, membre du comité, Mme Rita Jain, membre du comité, M. David Marchesseault, membre du comité, M. Christopher Blais, membre du comité

Invitée : Roxanne Larose-Laframboise, agente de développement communautaire, Manon Lafontaine, agente de développement communautaire

**ABSENCES**

**ABSENTS**

Étaient absents / Were absent

Mme Catherine Knight, membre du comité, M. David Marchesseault quitte la rencontre à 20h10

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres après y avoir ajouté les points suivants :

The agenda is adopted unanimously by the members after having added the following items:

**6.3 Nettoyage bord de route**

**6.3 Roadside clean-up**

**6.4 Chorale Catenchel**

**6.4 Catenchel Choir**

**2.0 ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES**

Le procès-verbal de la réunion du 4 mars 2021 tenue par vidéoconférence est approuvé à l'unanimité.

The minutes of the meeting held March 4, 2021, by videoconference, is adopted unanimously.

**3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**3.0 FOLLOW-UP OF THE PREVIOUS MINUTES**

**3.1 Volleyball**

**3.1 Volleyball**

Les membres discutent de ce projet. On mentionne qu'un sondage sera lancé auprès des résidents et que plus de détails seront disponible dans les prochaines rencontres.

Members discussed this project. It is mentioned that a survey will be launched with the residents and that more details will be available in subsequent meetings.

**3.2 Politique Culturelle**

**3.2 Cultural Policy**

Une première rencontre a eu lieu avec Culture Outaouais la semaine dernière, pour élaborer un processus qui durera 18 mois. Culture Outaouais travaille sur l'élaboration du processus de mise à jour de la politique culturelle de Chelsea et une prochaine rencontre aura lieu vers le 20 avril pour le présenter.

A first meeting was held with Culture Outaouais last week, to develop a process that will last 18 months. Culture Outaouais is working on the development of the Chelsea cultural policy update process and the next meeting will be held around April 20th to present it.

#### 4.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL

##### 4.1 Fondation de Chelsea

Octroi d'une aide financière de 50 000\$ de la Municipalité en plus de l'appui financier (prêt) de 50 000\$ de la MRC.

##### 4.2 Gare de train

Différents sites sont à l'étude pour le déménagement. La Municipalité aide financièrement en donnant 3000\$ et prépare la base où la gare sera installée.

##### 4.3 Soccer

Deux rencontres avec Soccer des Collines ont eu lieu afin de discuter la tarification et l'entretien des terrains. Les parties; La Fondation Chelsea, la Municipalité de Chelsea et Soccer des Collines sont de commun accord que pour cette année la tarification sera statu quo.

Un protocole d'entente sera défini dans une rencontre subséquente.

#### 4.0 INFORMATION FROM THE BOARD

##### 4.1 Chelsea Foundation

Received a grant of \$50,000 from the Municipality in addition to the financial support (loan) of \$50,000 from the MRC.

##### 4.2 Train Station

Various sites are being considered for the move. The Municipality is helping financially by donating \$3000 and preparing the base where the station will be installed.

##### 4.3 Soccer

Two meetings were held with Soccer des Collines to discuss fees and field maintenance. All parties: The Chelsea Foundation, The Municipality of Chelsea and Soccer des Collines have agreed that for this year the fees will be status quo.

A memorandum of understanding will be defined in a subsequent meeting.

#### 5.0 DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE

##### 5.1 Plan d'action des parcs et de espaces verts

Une présentation des actions du plan directeur des parcs a été faite.

##### Le comité recommande:

- D'avoir un poste d'horticulteur ou une connaissance dans ce domaine pour ceux et celles qui travaillent de près avec les plantes, jardins.
- D'avoir une classification pour les espaces verts (inventaire des parcs secteurs ou de quartiers) et aussi une vision d'espaces verts, de quai, de parcs possibles selon les espaces disponibles.
- D'intégrer l'idée que ceux-ci pourraient être un lieu de réunion, une halte culturelle (kiosque, théâtre de verdure, forum...) afin de rassembler les citoyens pour des événements communautaires et culturels.

##### 5.2 Fonds de loisir : Demande Club Cascades

Une demande a été déposée afin d'obtenir 3 000\$ des fonds de loisir pour l'achat de tentes pour le Club Cascades. Les fonds iront pour aider le club à respecter les normes de la santé publique émis face à la Covid-19 avec l'achat de tentes durables avec leur logo, tant pour le camp de jour que pour leurs cours extérieurs et nombreux événements estivaux.

##### Le comité recommande:

- Que les tentes de Club Cascades puissent aussi être prêtées dans le cadre d'un partenariat lors d'autres événements locaux.

#### 5.0 ITEMS UNDER STUDY

##### 5.1 Parks and Open Space Action Plan

A presentation of the actions of the Parks Master Plan was made.

##### The committee recommends:

- Having a horticultural position or knowledge in this field for those who work closely with plants, gardens.
- Having a classification for green space (inventory of sectors or neighborhood parks) and a vision of possible green spaces, docks, parks based on available space.
- Integrating the idea that these could be a meeting place, a cultural stop (kiosk, green theater, forum...) in order to gather citizens for community and cultural events.

##### 5.2 Recreation Fund: Cascades Club Application

A request was made to obtain \$3,000 from the Recreation Fund for the purchase of tents for the Cascades Club. The funds will go to help the club meet the public health standards issued to Covid-19 with the purchase of durable tents, with their logo, for their day camp, outdoor class and numerous summer events.

##### The committee recommends:

- Club Cascades tents should be available for loan on a partnership basis for other local events.
- 4-slope roofs with the Municipality's logo present on two of the sides to indicate Chelsea's partnership

- Un toit à 4 pentes avec le logo de la Municipalité sur deux des côtés afin de signaler le partenariat de Chelsea.

## 6.0 VARIA

### 6.1 Entente à préparer avec vélo service

L'entente sera pour assurer une patrouille à vélo sur la Voie Verte pendant la saison estivale. Une contribution financière est faite à cet organisme de la part de la Municipalité.

L'événement de Vélo Dimanches doit être annulé cet été, vu la réfection du chemin de la rivière.

### 6.2 Activités à venir

*Chelsea en fête* – la planification est en attente en raison des consignes sanitaires qui pourraient changer. Plusieurs thèmes seront soulignés pendant ce weekend, dont la journée du sport, défi ensemble tout va mieux ainsi que le salon des organismes communautaires.

*Plaisir d'hiver* – Un taux de participation très élevé. Les inscriptions se sont remplies en moins de 24hres, seulement en publiant sur les réseaux sociaux. Les activités suivantes étaient disponibles :

- 2 jours de Fat Bike en partenariat avec Larrimac et Sentiers Chelsea Trails;
- Escape room dans les parcs – durée de 1 mois;
- 2 jours d'initiation au ski de fonds en partenariat avec Chelsea Nordik.

Bibliothèque – La bibliothèque retourne au prêt sans contact compte tenu de la zone rouge.

### 6.3 Nettoyage bord de route

Les membres discutent la possibilité d'organiser en collaboration avec la Municipalité, une journée de nettoyage des accotements de routes. Il est mentionné que la collaboration avec d'autres départements à la Municipalité pourrait être utiles pour la logistique de ramasser les sacs d'ordures.

### 6.4 Chorale Castenche

La chorale cherche un grand stationnement afin de réaliser un projet de chanter ensemble en distanciation, chaque membre étant dans sa propre voiture et le son étant retransmis par les émetteurs FM. Le stationnement doit être grand, non achalandé le weekend et avoir accès à de l'électricité dehors.

Plusieurs stationnements ont été suggérés par les membres. Les coordonnées des endroits propices selon les spécifications seront partagées avec les dirigeants de la chorale. La MRC peut aussi contribuer à aider à trouver un stationnement.

## 7.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

M. Pierre Guénard met fin aux discussions, il est 20h45.

## 6.0 VARIA

### 6.1 Agreement to be prepared with Bike Service

The agreement will be to ensure a bike patrol on the Voie Verte during the summer season. A financial contribution is made to this organization by the Municipality.

The event of Vélo Dimanche must be cancelled this summer, because of the repair of the river road.

### 6.2 Upcoming activities

*Chelsea Days* - planning is on hold because of the sanitary guidelines that could change. Several themes will be highlighted during the weekend, including Sports Day, the Everything's Better Together Challenge and the Community Organization Fair.

*Plaisir d'hiver* – A very high participation rate. Registrations filled up in less than 24 hours, just by posting on social media. The following activities were available:

- 2 days of Fat Bike in partnership with Larrimac and Sentiers Chelsea Trails;
- Escape room in the parks – lasting 1 month.
- 2 days of initiation to cross-country skiing in partnership with Chelsea Nordik.

Library - The library is going back to contactless lending due to the red zone.

### 6.3 Roadside Clean-up

Members discussed the possibility of organizing a roadside clean-up day in collaboration with the Municipality. It was mentioned that collaboration with other departments at the Municipality could be useful for the logistics of picking up the garbage bags.

### 6.4 Castenche Choir

The choir is looking for a large parking lot in order to realize a project of singing together in distance, each member being in his own car and the sound being transmitted by FM transmitters. The parking lot must be large, not busy on weekends and have access to electricity outside.

Several parking lots have been suggested by members. The coordinates of suitable locations according to the specifications will be sent to the Choir leaders. The MRC can also assist in finding parking.

## 7.0 ADJOURNMENT

Mr. Pierre Guénard ends discussions, it is 8:45pm

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY

.....

Manon Lafontaine

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY

.....

Pierre Guénard, Président



COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS,  
DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA  
VIE COMMUNAUTAIRE (CCLSCVC)

Procès-verbal de la rencontre du 29 avril 2021.

RECREATION, SPORTS, CULTURE  
AND COMMUNITY LIFE ADVISORY  
COMMITTEE (RSCCLAC)

Minutes of the April 29, 2021, meeting

Constatant qu'il y a quorum, M Pierre Guénard, le président du CCLSCVC, ouvre la rencontre, il est 19h06

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, Chair of the RSCCLAC, declares the meeting open, it is 7:06pm

PRÉSENCES

ATTENDANCE RECORD

Étaient présents / Were present

M. Pierre Guénard, conseiller, Mme Kay Kerman, conseillère, M. Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Mme Elisabeth Veyrat, membre du comité, Mme Christine Butt, membre du comité, Mme Rita Jain, membre du comité, M. David Marchesseault, membre du comité, arrivé à 19h15

Invitée : Roxanne Larose-Laframboise, agente de développement communautaire, Manon Lafontaine, agente de développement communautaire

ABSENCES

ABSENTS

Étaient absents / Were absent

M Christopher Blais, membre du comité

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres après y avoir ajouté les points suivants :

The agenda is adopted unanimously by the members after having added the following items:

**6.1 Mise à jour du projet Mill Road**

**6.1 Mill Road Project update**

**6.2 Partenariat – Amis de la rivière Gatineau (ARG)**

**6.2 Partnership - Friends of the Gatineau River (FOGR)**

2.0 ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES

Le procès-verbal de la réunion du 1 avril 2021 tenue par vidéoconférence est approuvé à l'unanimité.

The minutes of the meeting held April 1, 2021, by videoconference, is adopted unanimously.

3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

3.0 FOLLOW-UP OF THE PREVIOUS MINUTES

**3.1 Volleyball** – Un sondage a été tenu auprès des résidents et les discussions avec le centre Meredith et des promoteurs potentiels continuent.

**3.1 Volleyball** – A survey was held with residents and discussions with the Meredith centre and potential promoters continue.

**3.2 Politique culturelle** – La résolution passera au conseil la semaine prochaine, pour débiter le processus de la mise à jour. La MRC développe sa politique culturelle en même temps.

**3.3 Club Cascades** – La demande de fonds de 3000\$ est alloué et passera au conseil la semaine prochaine. Les recommandations qui ont été faites lors de la rencontre du comité de loisir du 1<sup>er</sup> avril devront être perçues comme des suggestions.

**3.4 Vélo service** – Le contrat a été donné pour la surveillance de la VVC qui débitera à la fin mai jusqu'à la fin octobre et ce les fins de semaines ainsi que les jours fériés.

**3.5 Nettoyage des routes** – Le délai est trop court afin de réaliser le projet. Il pourra être budgété pour l'année 2022.

**3.2 Cultural Policy** – The resolution will go before council next week to begin the update process. The MRC is developing its cultural policy at the same time.

**3.3 Club Cascades** - The request for \$3000.00 has been accepted and will go to council next week. The recommendations that were made at the meeting on April 1<sup>st</sup>, should be seen as suggestions.

**3.4 Bike Service** - The contract was given for the supervision of the VVC which will start at the end of May until the end of October and patrollers will be on site on weekends and holidays.

**3.5 Road Cleaning** - The time frame is too short to complete the project. It can be budgeted for the year 2022.

## 4.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL

### 4.1 Gare Cascades

Le site près de la ferme Hendricks est maintenant un site temporaire. Des consultations publiques auront lieu éventuellement afin de lui trouver un emplacement permanent.

### 4.2 Comité du cimetière

Reçu 250 000\$ d'un leg pour le cimetière protestant – donc le comité des cimetières de Chelsea élaborera un plan d travail incluant les estimations budgétaires. Les travaux prioritaires seront réalisés et la balance du capital sera laisser en banque pour gain d'intérêt.

Ce comité pourra faire des recommandations au conseil.

### 4.3 Logo de Voie Verte Chelsea (VVC)

Le logo a été modifié et le nom a changé pour devenir les Amis de la voie verte.

Plusieurs affiches le long de la VVC annoncent le chiffre 20, sans aucun autre détail. Il serait important de préciser ce que le 20 représente.

## 4.0 INFORMATION FROM THE BOARD

### 4.1 Cascades Train Station

Hendricks Farm site is now a temporary site. Public consultations will eventually be held to find a permanent location for it.

### 4.2 Cemetery Committee

Received \$250,000 from a bequest for the Protestant Cemetery - therefore, the committee will develop a work plan including budget estimates. Priority work will be completed, and the balance of the capital will be left in the bank for interest.

This committee will be able to make recommendations to council.

### 4.3 Voie Verte Chelsea (VVC) Logo

The logo has been modified and the name changed to Les Amis de la Voie Verte Chelsea.

Several signs along the VVC advertise the number 20, with no other details. It would be important to specify what the 20 represents.

## 5.0 DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE

### 5.1 Planification stratégique de la politique de reconnaissance

Une présentation du plan d'actions pour politique de reconnaissance est présentée. Des actions devront être révisés. Par exemple, faire la demande de reconnaissance aux 2 ans, allégerait le fardeau administratif. D'autre part, ajouter un volet bénévolat à la planification stratégique serait bénéfique.

#### Le comité recommande:

L'utilisation d'un formulaire de reconnaissance en ligne, simple et concis

L'utilisation d'un portail de communication pour les bénévoles avec un calendrier communautaire indiquant les activités sur le territoire.

### 5.2 Fonds de loisir : Demande *Nearly New*

## 5.0 ITEMS UNDER STUDY

### 5.1 Strategic Planning for Recognition Policy

The action plan for the recognition policy was presented. Some actions should be revised. For example, applying for recognition every two years would lighten the administrative burden. Also, adding a volunteer component to the strategic planning would be beneficial.

#### The committee recommends:

The use of a simple and concise online recognition form  
The use of an online communication forum for volunteers with a calendar of community events

### 5.2 Recreation Fund: *Nearly New* Application

A request was made to obtain \$3,000 from the Recreation Fund for their move.

Une demande a été déposée afin d'obtenir 3 000\$ des fonds de loisir pour le déménagement du local et du stock.

### **5.3 Demande de vente de terrain appartenant à un parc municipal:**

Une demande d'achat pour une partie du parc Juniper, qui est un terrain municipal, a été fait par un résident. Il mentionne dans sa demande le fait que c'est une zone humide et qu'il s'engage à ne rien y construire.

Cette demande ne présente aucun avantage pour la communauté. Un bien commun deviendrait un bien personnel, ce qui est contraire à la vision municipale.

#### **Le comité recommande :**

-Un ajout à la politique des parcs et espaces verts afin de guider ce type de décision.

### **5.4 Projet de parc (secteur sud Chelsea)**

Présentation du contexte du projet, installer une structure amovible gonflable pour un saut en BMX. Il y avait déjà un budget prévu de 5 000\$ pour cette année.

- Étant donné que le terrain est boisé avec beaucoup d'arbres, de végétations et d'une zone humide, faire un parcours serait préférable pour le respect de l'environnement.

- Après avoir présenté l'option d'un parcours aux porteurs de projet initial, ceux-ci disaient que les jeunes vont se tanner du parcours.

- La construction d'infrastructures inclusives est indéniable, un saut amovible n'est pas inclusif envers les jeunes enfants. En impliquant les résidents dans la construction, une pérennité du projet serait assurée.

#### **Le comité recommande :**

- Un parcours en forêt, en respectant la zone humide, avec plusieurs niveaux de difficultés est à considérer.

### **5.5 Planification des activités à venir**

Des événements ont eu lieu depuis le début de la pandémie et la sécurité a été à la base des décisions de l'équipe des loisirs.

En 2019, Chelsea est arrivée 2<sup>e</sup> au Québec et 15<sup>e</sup> au Canada dans le défi *Ensemble, tout va mieux* de Participaction. Il est planifié de participer au défi encore cette année.

Les Musical Mondays à la Maison Fairbairn de Wakefield ont été déplacé en septembre/octobre pour attendre que la population soit vaccinée.

#### **Le comité recommande :**

Tenir compte des recommandations de la santé publique et avoir la sécurité des participants en priorité.

Penser à avoir des endroits très spacieux afin de pouvoir respecter la distanciation.

### **5.3 Request for Sale of Municipal Park Land:**

A request has been made to purchase a portion of Juniper Park, which is municipal land. The resident mentions in his application that it is a wetland and that he is committing not to build anything on it.

No benefits were presented or outlined to purchase the land. A common property would become a personal property, so this is contrary to the municipal vision.

#### **The committee recommends:**

- An addition to the Parks and Open Space Policy to guide these types of decisions.

### **5.4 Park Project (South Chelsea Sector)**

Presentation of the context of the project, installing a removable inflatable structure for a BMX jump. There was already a budget of \$5,000 for this year.

- Given that the land has many trees, vegetation, and a wetland, making a course would be preferable for the respect of the environment.

- After presenting the option of a course to the initial project leaders, they said that the youth will get tired of the course.

- Building inclusive infrastructures is undeniable, a removable jump is not inclusive to young children. By involving the residents in the construction, the sustainability of the project would be assured.

#### **The committee recommends:**

- A course in the forest, respecting the wetland, with several levels of difficulty is to be considered.

### **5.5 Planning for the Future**

Events have been taking place since the pandemic began and safety has been the foundation of the recreation team's decisions.

In 2019, Chelsea came in 2nd in Quebec and 15th in Canada in the *Community Together Challenge* by Participaction. It is planned to take part in the challenge again this year.

Musical Mondays at Fairbairn House in Wakefield were moved to September/October in order to wait until the population is vaccinated.

#### **The committee recommends:**

- Considering public health recommendations and having the safety of participants as a priority.

- Thinking about having very large venues so that we can respect physical distancing.

**6.0 VARIA**

**6.0 VARIA**

### 6.1 Mise à jour projet Mill Road

Le communiqué de La Fab a été publié, La Fab est maintenant propriétaire de l'église.

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière afin de présenter le nouveau projet. Les discussions concernaient surtout la façon dont la municipalité peut s'impliquer dans ce projet car il y a des implications budgétaires et ressources humaines nécessaires. Ce bâtiment veut devenir un nouvel emplacement pour la culture et les arts.

Le comité des loisirs sera consulté afin de faire des recommandations au sujet de ce projet afin qu'il puisse évoluer.

Discussion :

- La Fab vient de recevoir une subvention de 16 000\$, et le lieu gardera son aspect culturel et artistique. Une collecte de fonds va être organisée pour promouvoir leur image, leur nouvel emplacement et leur existence.

### 6.2 Partenariat – Amis de la rivière Gatineau (ARG)

Le projet proposé est en lien à des demandes et des plaintes que les gens du groupe ont reçues. La sécurité de tous sur le plan d'eau, Rivière Gatineau, donc une demande d'implication des municipalités voisines est demandée. Les problématiques soulevées sont la vitesse sur le plan d'eau et l'érosion des berges. Une affiche pour faire de la sensibilisation des utilisateurs et aussi édicté un code d'éthique pour les usagers de la rampe de mise à l'eau à Farm Point a été créée. ARG a lancé un sondage en ligne pour aider au projet.

**Le comité recommande:**

- la continuité de cette démarche afin de sensibiliser et de modifier les règles.

### 6.1 Mill Road Project Update

The press release from La Fab has been issued and they are now the owners of the church.

A meeting was held last week to present the new project. Discussions were mainly about how the municipality can be involved in this project as there are budgetary and human resource implications. This building is intended to become a new location for culture and arts.

The recreation committee will be consulted to make recommendations on this project and may evolve.

Discussion:

- The Fab has just received a \$16,000 grant, and the place will keep its cultural and artistic aspect. A fundraiser will be organized to promote their image, their new location, and their existence.

### 6.2 Partnership - Friends of the Gatineau River (FOGR)

The proposed project is related to requests and complaints that people in the group have received. The safety of all on the water, Gatineau River, so a request for involvement of neighboring municipalities is requested. The problems raised are speed on the water and erosion of the banks. A poster was created to raise awareness and establish a code of ethics for users of the boat launch at Farm Point. FOGR launched an online survey to help with the project.

**The committee recommends:**

- continuing this approach to raise awareness and change the rules.

## 7.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

M. Pierre Guénard met fin aux discussions, il est 20h59.

## 7.0 ADJOURNMENT

Mr. Pierre Guénard ends discussions, it is 8:59pm

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

.....

MINUTES SUBMITTED BY

Roxanne Laframboise-Larose

Manon Lafontaine

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

.....

MINUTES APPROVED BY

Pierre Guénard, Président



COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS,  
DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA  
VIE COMMUNAUTAIRE (CCLSCVC)

Procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021

RECREATION, SPORTS, CULTURE  
AND COMMUNITY LIFE ADVISORY  
COMMITTEE (RSCCLAC)

Minutes of the Mai 27, 2021, meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, le président du CCLSCVC, ouvre la rencontre, il est 19h08.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, Chair of the RSCCLAC, declares the meeting open, it is 7:08pm.

**PRÉSENCES**

**ATTENDANCE RECORD**

Étaient présents / Were present

M. Pierre Guénard, conseiller, Mme Kay Kerman, conseillère, M. Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Mme Elisabeth Veyrat, membre du comité, Mme Christine Butt, membre du comité, Mme Rita Jain, membre du comité, M. David Marchesseault, membre du comité, M. Christopher Blais, membre du comité

Invitée : Roxanne Larose-Laframboise, agente de développement communautaire, Manon Lafontaine, agente de développement communautaire, Alexi Caffin, résident, Jean Michel Marengère, Linda Padley

**ABSENCES**

**ABSENTS**

Étaient absents / Were absent

Ø

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres après y avoir ajouté les points suivants :

The agenda is adopted unanimously by the members after having added the following items:

**6.1 Demande de fonds de loisirs Chelsea Parc**

**6.1 Chelsea Parc Recreation Fund**

**6.2 Consultation règlements de la rivière**

**6.2 Consultation on river regulations**

**2.0 ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES**

Le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021 tenue par vidéoconférence est approuvé à l'unanimité.

The minutes of the meeting held April 29, 2021, by videoconference, is adopted unanimously.

**3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**3.0 FOLLOW-UP OF THE PREVIOUS MINUTES**

**3.1** Résolution pour l'appui via le fonds de loisirs pour l'organisme *Nearly New*

**3.1** Resolution to support the *Nearly New* organization through the recreation fund.

**3.2** Résolution pour l'appui via le fonds de loisirs pour l'organisme *Club Cascades*

**3.2** Resolution to support the *Cascades Club* through the Recreation fund.

**3.3** Résolution passée indiquant le déplacement de la gare et les futures consultations qui seront faits pour connaître l'emplacement permanente.

**3.3** Resolution to relocate the train station and future consultations to determine the permanent location.

**3.4** Résolution octroi de contrat a l'organisme *Vélo-services* pour la patrouille de la Voie Verte Chelsea.

**3.4** Resolution giving a contract to the organization *Vélo-services* for the patrol of the Chelsea Voie Verte.

### 3.5 Information sur les événements

**Chelsea en fête** : Promotion débutée depuis deux semaines. Le service est en attente des détails du plan de déconfinement provincial pour procéder à la suite des choses.

Certaines activités pourront augmenter à 12 participants par heure. Les places sont réservées très rapidement et certaines activités sont pratiquement complètes.

**Défi Ensemble, tout va mieux** : une programmation gratuite fut implantée au Centre Meredith pour le mois de juin. On vous invite à télécharger l'application pour entrer vos minutes d'activités et ainsi augmenter les chances de gagner le prix de la communauté la plus active au Canada.

**Mardi en musique** : Discussions avec la maison Fairbairn afin de regarder la logistique adoptée en temps de Covid-19 comme eu aussi sont dans l'organisation d'activité similaire.

### 3.5 Information on events

**Chelsea Days**: Promotion started two weeks ago. The department is waiting for the details of the provincial deconfinement plan to proceed.

Some activities will be increased to 12 participants per hour. The places are reserved very quickly, and certain activities are almost full.

**Community Better Challenge**: A free programming was implemented at the Meredith Centre for the month of June. We invite you to download the application to enter your activity minutes and increase our chances of winning the prize for the most active community in Canada.

**Musical Tuesday**: Discussions with the Fairbairn House to look at the logistics adopted during Covid-19, as they are also in the organization of similar activities.

## 4.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL

**4.1** Adoption de la résolution pour la mise en place de fontaine d'eau au parc du Ruisseau Chelsea et au Centre Meredith

**4.2** Subvention reçue pour la Voie Verte

**4.3.** Subvention reçue pour le sentier des Hautes Plaines soit 80% du projet pour un maximum de 150 000\$

**4.4** Résolution adoptant le bail avec l'église anglicane pour l'utilisation d'une partie de leur terrain pour la création d'un sentier du quartier Meredith jusqu'à la 105 devant le *Freshmart*.

**4.5** Résolution pour l'octroi du contrat Culture Outaouais pour la mise à jour de la politique culturelle

**4.6** Résolution pour la permanence de Manon Lafontaine

## 4.0 INFORMATION FROM THE BOARD

**4.1** Adoption of the resolution for the installation of water fountains at Chelsea Creek Park and the Meredith Centre

**4.2** Grant received for the Voie Verte Chelsea

**4.3** Grant received for the Hautes Plaines trail: 80% of the project for a maximum of \$150,000.

**4.4** Resolution adopting the lease with the Anglican Church for the use of a portion of their land for the creation of a pathway from the Meredith Centre to 105 in front of the *Freshmart*.

**4.5** Resolution to give a contract to Culture Outaouais for the update of the cultural policy.

**4.6** Resolution for the permanence of Manon Lafontaine.

## 5.0 DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE

### 5.1 Présentation projet volleyball

Demande d'un ajout d'infrastructure de 4 terrains de volleyball en mémoire d'un ancien résident de Chelsea décédé. La demande à la Municipalité est un engagement financier pour la construction des terrains et la gestion des sites.

L'engagement de l'organisateur est sur 5 ans et Il s'engage à l'organisation d'un tournoi ou les fonds amassés irais au remboursement des coûts de construction. Une présentation des résultats d'un sondage réalisé auprès des résidents est faite. Un total de 314 personnes ont pris part à ce sondage. Sur les 314, 77 était de Chelsea. On mentionne que 94% des répondants ont indiqué être favorable au projet et 45% ont mentionné être intéressé à faire partie d'une ligue de volleyball à Chelsea. Trois scénarios sont présentés pour le tournoi annuel (estimés sur un prix de 35\$ l'entrée par joueurs) Le scénario réaliste présenté est d'un tournoi avec 39 équipes de 6 joueurs apportant une retomber de 8 400\$ annuel donc 38 200 \$ sur 5 ans. Les couts estimés pour la construction de quatre terrains sont de 63 000, 00\$

### 5.1 Volleyball project presentation

Request for an infrastructure addition of 4 volleyball courts in memory of a former Chelsea resident who passed away. The request to the Municipality is a financial commitment for the construction of the courts and the management of the sites.

The organizer's commitment is for 5 years, and he is committed to organizing a tournament where the funds raised will go towards the reimbursement of the construction costs. A presentation was made of the results of a resident survey. A total of 314 people took part in the survey. Of the 314, 77 were from Chelsea. It was mentioned that 94% of the respondents indicated that they were in favour of the project and 45% indicated that they were interested in being part of a volleyball league in Chelsea. Three scenarios were presented for the annual tournament (based on an estimated entry fee of \$35 per player). The realistic scenario presented was for a tournament with 39 teams of 6 players bringing in \$8,400 per year and \$38,200 over 5 years. The estimated cost for the construction of four courts is \$63,000.00.

**Questions / commentaires :** Il y a mention que l'emplacement du Centre Meredith pour le volleyball, la pumtrack, le tennis, la piscine, skatepark et autre sans vision globale semble problématique. De plus, il y a mention que le sondage ne semble pas représentatif de la population étant donné le faible taux de participation par des résidents de Chelsea.

**Le comité recommande:** D'attendre de poursuivre les démarches pour le moment.

### 5.2 Présentation projet de skatepark

Une pétition sur change.org visant la promotion d'un projet d'infrastructure de skatepark à Chelsea a amassé plus de 500 signatures à ce jour. Les membres discutent de l'importance d'ajouter un projet comme celui-ci dans le plan triennal d'immobilisation (PTI) pour ajouter de l'infrastructure visant les jeunes adolescents de la région. La première étape serait l'élaboration d'une consultation auprès des adolescents.

**Le comité recommande:** D'analyser le projet dans le PTI

### 5.3 Discussions initiales PTI

Présentation d'un document qui permettra de faciliter la priorisation des projets. Chaque membre devra procéder à la priorisation d'ici la prochaine rencontre.

**Questions/comments:** It was mentioned that the location of the Meredith Centre for volleyball, pump track, tennis, pool, skatepark and others without a global vision seems problematic. Furthermore, it was mentioned that the survey does not seem to be representative of the population given the low participation rate by Chelsea residents.

**The committee recommends:** Waiting to pursue the matter at this time.

### 5.2 Skate Park project presentation

A petition on change.org to promote a skate park infrastructure project in Chelsea has gathered over 500 signatures to date. Members discuss the importance of adding a project like this to the Triennial Capital Expenses Plan (TCEP) to add infrastructure for young teens in the area. The first step would be to develop a consultation with teens.

**The committee recommends:** Analyzing the project in the TCEP.

### 5.3 Initial TCEP discussions

Presentation of a document that will facilitate the prioritization of projects. Each member will need to prioritize by the next meeting.

## 6.0 VARIA

### 6.1 Chelsea Park

L'association des résidents de Chelsea Park a procédé à une demande auprès du fonds de loisirs. La demande est pour la mise en place de quatre initiatives dans le quartier. L'entretien pour l'affiche d'accueil (paillis et terre), ajout d'une remise pour entreposer les jouets du parc et finalement l'ajout d'une boîte à livre communautaire. Un problème est vécu dans ce parc et bien d'autres dans la municipalité puisque les gens laissent leur jouet personnel dans l'air de jeux sécurisé. Cette initiative des résidents n'est pas acceptée auprès des assurances. Le comité a décidé de regarder la possibilité d'inclure au budget 2022 l'achat de remise pour l'ensemble des parcs vivant cette problématique. En somme, la demande fut refusée

### 6.2 Consultations sur les règlements de la rivière

Remis dû au manque de temps, à discuter au prochain comité.

## 6.0 VARIA

### 6.1 Chelsea Park

The Chelsea Park Residents' Association has applied to the Recreation Fund. The application is for the implementation of four initiatives in the neighbourhood. Maintenance for the welcome sign (mulch and soil), addition of a shed to store the park toys and finally the addition of a community book box. A problem is experienced in this park and many others in the municipality as people leave their personal toys in the secure play area. This initiative of the residents is not accepted by the insurance companies. The committee decided to look into the possibility of including in the 2022 budget the purchase of a shed for all the parks experiencing this problem. In summary, the request was denied.

### 6.2 Consultations on the river regulations

Postponed due to lack of time, to be discussed at the next committee.

## 7.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

M. Pierre Guénard met fin aux discussions, il est 21h31.

## 7.0 ADJOURNMENT

Mr. Pierre Guénard ends discussions, it is 9:31pm

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY

.....  
Roxanne Laframboise-Larose

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY

.....

Pierre Guénard, Président

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /  
ADMINISTRATIVE SERVICES**

## **6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1202-21 - RÈGLEMENT RELATIF AU  
TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le rôle des élus municipaux s'est profondément transformé au fil des ans avec le transfert d'un grand nombre de responsabilités opéré par le gouvernement du Québec en matière de développement, d'environnement ou de sécurité civile;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier la rémunération des élus afin qu'elle corresponde davantage à leur charge de travail et leurs responsabilités;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juillet 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement numéro 1202-21 - Règlement relatif au traitement des élus municipaux de Chelsea » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## RÈGLEMENT NUMÉRO 1202-21

### RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE CHELSEA

**ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T-11.001) la Municipalité de Chelsea a adopté le 5 février 2019 le règlement 1113-19 fixant la rémunération de ses élus municipaux;

**ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T-11.001) la Municipalité de Chelsea a adopté le 6 novembre 2000 le règlement 516-99 fixant le versement d'une allocation de transition en cas de départ du maire;

**ATTENDU QUE** des modifications législatives ont été apportées à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* en 2018, faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** le rôle des élus municipaux s'est profondément transformé au fil des ans avec le transfert d'un grand nombre de responsabilités opéré par le gouvernement du Québec en matière de développement, d'environnement ou de sécurité civile;

**ATTENDU QUE** le conseil désire modifier la rémunération des élus afin qu'elle corresponde davantage à leur charge de travail et leurs responsabilités;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été présenté et déposé et qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 6 juillet 2021;

**ATTENDU QU'UN** avis public a été publié conformément aux modalités de l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2 : OBJET**

Le présent règlement fixe le traitement des élus municipaux pour les années 2022 et suivantes.

#### **ARTICLE 3 : RÉMUNÉRATION DE BASE**

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 50 000,00 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 17 000, 00 \$.

#### **ARTICLE 4 : RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE**

Une rémunération additionnelle est de plus accordée en faveur des postes particuliers ci-après décrits, selon les modalités indiquées :

**4.1** Maire suppléant : 200,00 \$ par mois de calendrier ou fraction de mois de calendrier pendant lequel l'élu occupe ce poste;

**4.2** Président et/ou membre d'un comité ou groupe de travail reconnu par le conseil par résolution : 150,00 \$ par réunion du comité à laquelle il préside et/ou assiste.

Pour les exercices 2023 et suivants une augmentation annuelle de 5,00 \$ sera applicable à la rémunération additionnelle.

#### **ARTICLE 5 : REMPLACEMENT DU MAIRE**

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

#### **ARTICLE 6 : ALLOCATION DE DÉPENSES**

En plus de de la rémunération payable en vertu du présent règlement, tout membre du conseil reçoit une allocation de dépenses équivalente à la moitié de leur rémunération fixée par les présentes, sous réserve du montant de l'allocation de dépenses maximal prévu à l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* ainsi que du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

Toutefois, lorsque le montant égal à la moitié de celui de la rémunération fixée par les présentes, excède le maximum prévu par cette Loi, l'excédent est versé à titre de rémunération plutôt que d'allocation de dépenses.

#### **ARTICLE 7 : COMPENSATION EN CAS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES**

Tout membre du conseil peut recevoir paiement d'une compensation pour perte de revenu si chacune des conditions ci-après énoncées sont remplies :

- L'état d'urgence est déclaré dans la Municipalité en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3) à la suite d'un événement survenu sur le territoire de la Municipalité;
- Le membre du conseil doit gérer, coordonner ou autrement participer aux interventions devant être effectuées par la Municipalité en raison de cet événement;
- Le membre du conseil doit s'absenter de son travail pour une période consécutive de plus de quatre (4) heures et subir une perte de revenu pendant cette période d'absence.

Si le membre du conseil remplit les conditions prévues au présent article, il recevra, à la suite de l'acceptation du conseil, une compensation égale à la perte de revenu subie. Le membre du conseil devra remettre toute pièce justificative satisfaisante pour le conseil attestant de la perte de revenu ainsi subie.

Le paiement de la compensation sera effectué par la Municipalité dans les trente (30) jours de l'acceptation du conseil d'octroyer pareille compensation au membre du conseil.

#### **ARTICLE 8 : VERSEMENT DU TRAITEMENT AUX ÉLUS**

**8.1** Les rémunérations de base pour le maire et les élus, la rémunération additionnelle pour le maire suppléant et les allocations de dépenses sont payables en vingt-six (26) versements annuels.

**8.2** Les rémunérations additionnelles pour assistance aux comités ou groupes de travail reconnus par le conseil par résolution sont payables deux (2) fois par année, soit au 30 juin et 31 décembre.

## **ARTICLE 9 : INDEXATION**

La rémunération de base payable aux membres du conseil doit être indexée au premier janvier de chaque année et ce, pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Cette indexation est calculée au même taux que celui défini dans l'entente intervenue avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Chelsea.

Lorsque le produit du calcul prévu au deuxième alinéa n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre.

## **ARTICLE 10 : ALLOCATION DE TRANSITION**

Sous réserve des dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une allocation de transition sera versée au maire, dans un délai de soixante (60) jours suivant la fin de son mandat, s'il a occupé ce poste pendant les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat.

Le calcul de l'allocation de transition se fait conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Aux fins de l'établissement du montant de l'allocation de transition, la rémunération utilisée pour le calcul comprend celle que verse à ses membres un organisme mandataire de la municipalité ou un organisme supramunicipal, telles que ces expressions sont définies à ladite Loi.

## **ARTICLE 11 : ALLOCATION DE DÉPART**

Sous réserve des dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une allocation de départ sera versée à un élu municipal, dans un délai de soixante (60) jours suivant la fin de son mandat, s'il cesse d'être membre du conseil après avoir accumulé au moins deux années de service créditées au régime de retraite constitué en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux*.

Le calcul de l'allocation de départ se fait conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Aux fins de l'établissement du montant de l'allocation de départ, la rémunération utilisée pour le calcul comprend celle que verse à ses membres un organisme mandataire de la municipalité ou un organisme supramunicipal, telles que ces expressions sont définies à ladite Loi.

## **ARTICLE 12 : EFFET PROSPECTIF**

Le présent règlement prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **ARTICLE 12 : REMPLACEMENT**

Le présent règlement remplace les règlements 1113-19 et 516-99 et toutes versions antérieures.

## **ARTICLE 13 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**DONNÉ À CHELSEA (QC) ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.**

---

John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 6 juillet 2021  
DATE DE L'AVIS PUBLIC : 8 juillet 2021  
DATE DE L'ADOPTION : 3 août 2021  
RÉSOLUTION NUMÉRO : ....-21  
DATE DE PUBLICATION :

## **6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, la réfection du chemin de la rivière a été prévue;

ATTENDU QU'UN montant de 13 240 000,00 \$ a été prévu pour ces travaux, incluant un montant de 750 500,00 \$ provenant de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour ces travaux de réfection du chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 20 juillet 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Construction FGK inc.	11 628 397,65 \$	10 618 277,00 \$
Eurovia Québec Construction inc.	12 140 000,89 \$	11 085 438,94 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie CIMA+ s.e.n.c. a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Construction FGK inc. est conforme et recommandée par la firme CIMA+ s.e.n.c. et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le coût des travaux de réfection du chemin de la Rivière sera payé et financé par la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et le solde sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1173-20;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour la réfection du chemin de la Rivière, au montant de 11 628 397,65 \$, incluant les taxes, à la compagnie Construction FGK inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructure chemin – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1173-20.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS  
D'INGÉNIERIE POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET  
DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, la réfection du chemin de la Rivière a été prévue, incluant les services professionnels pour le contrôle des matériaux;

ATTENDU QU'UN montant de 13 240 000,00 \$ a été prévu pour ces travaux, incluant un montant de 750 500,00 \$ provenant de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de [REDACTED] firmes d'ingénierie pour ces services professionnels;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation, [REDACTED] soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le [REDACTED] juillet 2021 :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie CIMA+ s.e.n.c. a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme [REDACTED] est conforme et recommandée par la firme CIMA+ s.e.n.c. et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le coût des services professionnels d'ingénierie pour le contrôle des matériaux pour le projet de réfection du chemin de la Rivière sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1173-20;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller [REDACTED], appuyé par la conseillère/le conseiller [REDACTED] et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour le contrôle des matériaux pour le projet de réfection du chemin de la Rivière, au montant de [REDACTED] \$, incluant les taxes, à la firme [REDACTED].

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructure chemin – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1173-20.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS  
D'INGÉNIERIE POUR UNE ÉTUDE HYDROLOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE  
POUR LE SENTIER DU RUISSEAU (CHELSEA CREEK) (ABROGE ET  
REMPLECE LA RÉOLUTION NUMÉRO 155-21)**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 297-20, le conseil a octroyé à la firme WSP Canada inc. un mandat pour une étude de faisabilité et géotechnique préliminaire pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek);

ATTENDU QU'UN montant net de 50 000,00 \$ a été prévu au budget de fonctionnement 2020, incluant la participation financière de Sentier Chelsea Trails pour un montant de 6 750,00 \$ ainsi qu'une subvention du Fonds municipal vert pour un montant maximal de 21 800,00 \$, soit 50 % des coûts admissibles;

ATTENDU QUE les résultats préliminaires de l'étude de faisabilité démontrent que la Municipalité doit procéder préalablement à une étude hydrologique et écologique pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek);

ATTENDU QU'AU 31 décembre 2020, l'étude de faisabilité devait être complétée à 95 % et de ce fait, seul un montant de 2 500,00 \$, soit 5 % de 50 000,00 \$, a été transféré au budget de fonctionnement 2021 afin de compléter cette étude;

ATTENDU QU'AU 31 décembre 2020, un montant net de 5 410,28 \$ a été payé à la firme WSP Canada inc. pour cette étude de faisabilité, ce qui représente un solde au contrat de 44 589,72 \$, taxes nettes, montant qui aurait dû être transféré en 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité doit mettre fin au mandat de la firme WSP Canada inc. pour l'étude de faisabilité et géotechnique préliminaire afin de réaliser les nouvelles études nécessaires;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à une demande de prix pour la réalisation d'une étude hydrologique et écologique pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek) à la firme WSP Canada inc.;

ATTENDU QUE la firme WSP Canada inc. a soumis un prix de 27 019,13 \$, incluant les taxes, ce qui représente un montant net de 24 672,06 \$;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme WSP Canada inc. est conforme et recommandée par le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE l'étude hydrologique et écologique pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek) sera remboursée par Sentiers Chelsea Trails, le Fonds municipal vert et le solde par l'excédent affecté et non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour une étude hydrologique et écologique pour le sentier du Ruisseau (Chelsea Creek) au montant de 27 019,13 \$, incluant les taxes, à la firme WSP Canada inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mette fin au mandat de la firme WSP Canada inc. pour une étude de faisabilité et géotechnique préliminaire octroyé le 6 octobre 2020 par la résolution numéro 297-20 et que les dépenses 2021 pour cette étude, soit un montant net de 1 944,82 \$, soient remboursés à même le budget de fonctionnement.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser une affectation de 2 500,00 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 03-510-00-000 (Affectations - Excédent de fonctionnement affecté) pour payer les dépenses 2021 de l'étude de faisabilité et une partie de l'étude hydrologique et écologique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser une affectation de 24 116,88 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-50-411 (Honoraires professionnels – Services scientifiques et génie).

## **6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**AUTORISATION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE  
SUPPLÉMENTAIRES À LA FIRME CIMA+ S.E.N.C. NÉCESSAIRES À LA  
RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 267-19, le conseil a octroyé un contrat à la firme CIMA+ s.e.n.c. au montant de 616 266,00 \$, incluant les taxes, pour des services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour la réfection du chemin de la Rivière;

ATTENDU QU'À ce jour, un montant de 47 415,69 \$, incluant les taxes, a été autorisé pour des honoraires professionnels supplémentaires;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a mis en place un nouveau *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE) et que ce dernier modifie à plusieurs égards la méthode de gestion environnementale des projets;

ATTENDU QUE dans le cadre du processus de résolution publique requis en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, la Municipalité doit procéder à la publication d'avis publics décrivant les travaux devant être réalisés sous la ligne des hautes eaux de la rivière Gatineau;

ATTENDU QUE ces exigences ne faisaient pas partie du mandat initial et que la firme CIMA+ s.e.n.c. a soumis les honoraires professionnels supplémentaires suivants:

<b>AVENANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>HONORAIRES</b>
Avenant 405	Analyse des travaux selon le Code de conception (REAFIE)	1 927,50 \$
Avenant 406	Répertoire des travaux exemptés (REAFIE)	6 149,00 \$
Avenant 407	Fiches techniques des ouvrages nuisibles à la navigation	12 598,00 \$
<b>Total services professionnels d'ingénierie non prévus</b>		<b>20 674,50 \$</b>
<b>TPS (5 %)</b>		<b>1 033,73 \$</b>
<b>TVQ (9,975 %)</b>		<b>2 062,28 \$</b>
<b>TOTAL</b>		<b>23 770,51 \$</b>

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures recommande ces honoraires professionnels supplémentaires qui s'élèvent à 23 770,51 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels d'ingénierie supplémentaires pour la réfection du chemin de la Rivière seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1115-19;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise les services professionnels d'ingénierie supplémentaires pour les avenants 405, 406 et 407 pour la réfection du chemin de la Rivière à la firme CIMA+ s.e.n.c. pour un montant de 23 770,51 \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1115-19.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PAIEMENT DES DÉPENSES POUR L'ACHAT DE PORTABLES À MÊME  
L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE suite à la pandémie que nous venons de vivre et des diverses exigences gouvernementales associées au milieu de travail, la Municipalité se doit de fournir à ses employés les équipements informatiques nécessaires pour assurer un télétravail sécuritaire;

ATTENDU QU'IL est souhaitable que la Municipalité procède à l'achat de portables pour ses employés afin de répondre à de futures exigences gouvernementales;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a octroyé une aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie afin d'atténuer les impacts de celle-ci sur les finances des municipalités;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à une demande de prix pour l'achat et l'installation de 14 portables auprès de Microrama Informatique inc.;

ATTENDU QUE Microrama Informatique inc. a soumis un prix de 39 918,40 \$, incluant les taxes, pour l'achat de ces portables;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Microrama Informatique inc. est conforme et recommandée par le Service des finances;

ATTENDU QUE le coût d'achat des portables sera payé par l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise le paiement des portables à Microrama Informatique inc. au montant de 39 918,40 \$, incluant les taxes, à même l'excédent non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 36 450,82 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 23-710-00-000 (Affectation excédent de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-020-00-726 (Ameublement, équipements bureau - Administration).

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PAIEMENT DES DÉPENSES POUR DIVERS TRAVAUX CORRECTIFS AU  
CENTRE MEREDITH À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE des travaux correctifs ont été effectués au Centre Meredith par la compagnie Sanosil Canada inc.;

ATTENDU QUE certains travaux complémentaires (peinturer et sceller le mur, retirer et réinstaller les luminaires, etc.) se sont avérés nécessaires et que le coût de ces travaux s'élève à un montant net de 11 214,70 \$;

ATTENDU QUE l'évaporateur pour le refroidisseur de l'aréna a dû être remplacé par la compagnie Trane Canada ULC au montant net de 8 445,00 \$;

ATTENDU QUE les travaux correctifs complémentaires ainsi que le remplacement de l'évaporateur pour le refroidisseur n'étaient pas prévus au budget de fonctionnement et qu'ils seront payés à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise le paiement des travaux correctifs complémentaires au Centre Meredith ainsi que le remplacement de l'évaporateur pour le refroidisseur de l'aréna au montant net de 19 659,70 \$ à même l'excédent non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 19 659,70 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-27-523 (Entretien et réparation – Travaux correctifs).

## **6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA  
VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION –  
CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pour projet d'effectuer la réfection du chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Frédéric Rioux, agit à titre de représentant auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX  
INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE  
ENVERGURE (PSISRPE)**

ATTENDU QUE le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) vise à financer la rénovation, la mise aux normes, la construction et l'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives de petite envergure destinée aux municipalités de 10 000 habitants et moins;

ATTENDU QUE la création de ce programme découle des défis auxquels font face les petites collectivités quant au financement de travaux permettant le maintien des installations en place ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures de petite envergure pouvant répondre aux besoins d'une clientèle en croissance ou aux pratiques en constante évolution;

ATTENDU QUE le service des loisirs travaille depuis trois ans à l'aménagement du parc de Farm Point situé au 311 chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE cet aménagement découle d'une consultation publique de 2017 sur le futur de Farm Point;

ATTENDU QUE l'unique clientèle non desservie dans le parc sont les 5-12 ans, portion d'âge représentant 20% de la population du secteur;

ATTENDU QUE le parc de Farm Point est défini selon le plan directeur des parcs et espaces verts comme un parc d'envergure municipale;

ATTENDU QUE le Programme de soutien aux infrastructures sportive et récréatives de petit envergure ne peut excéder 67% des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 100 000 \$;

ATTENDU QUE pour pallier le manque à gagner, le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE);

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

ATTENDU QU'AFIN de pouvoir soumettre une demande de financement, une résolution doit être entérinée par le conseil municipal;

ATTENDU QUE l'agente de développement et des communautés en charge du volet sportif est la personne ressource de la Municipalité pour soumettre cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil approuve la demande de financement auprès du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE), afin de pouvoir pallier le manque à gagner pour effectuer l'aménagement d'une zone 5-12 ans au parc de Farm Point en 2021-2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.5) MANDATS / MANDATES**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**MANDAT À LA FIRME LES SERVICES EXP INC. POUR TOUTES  
DEMANDES DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE SUR LE SENTIER  
VOIE VERTE CHELSEA**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 133-19, le conseil a octroyé à la firme Les Services EXP inc. le contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour divers travaux d'aménagement sur le sentier Voie Verte Chelsea;

ATTENDU QUE la Municipalité doit soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) tous les documents requis pour obtenir les certificats d'autorisation requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour les travaux de drainage sur le sentier Voie Verte Chelsea;

ATTENDU QU'UNE résolution est requise pour autoriser la firme Les Services EXP inc. à déposer les demandes d'autorisation au nom de la Municipalité de Chelsea auprès des autorités compétentes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de mandater la firme Les Services EXP inc. à soumettre toutes demandes d'autorisation ainsi que les documents requis se rapportant aux travaux de drainage sur le sentier Voie Verte Chelsea au MELCC et aux autorités compétentes en la matière au nom de la Municipalité de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité confirme son engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 30 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**AFFECTATION D'UN MONTANT DE 26 139,16 \$ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 POUR LES REDEVANCES 2020 DE GAZIFÈRE INC.**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 229-20, le conseil a autorisé la Municipalité à signer une entente avec Gazifère inc. afin de déterminer les responsabilités de chacun, le partage des coûts, les conditions d'installation d'entretien et d'exploitation du réseau, les interventions et travaux requis sur son territoire, etc.;

ATTENDU QUE l'entente stipule que Gazifère inc. doit verser un montant forfaitaire annuel de 2,5 % des coûts totaux des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Gazifère inc. sur le territoire de la Municipalité et ce, à compter du 1 janvier 2020;

ATTENDU QUE ce montant forfaitaire est de 26 139,16 \$ pour les travaux effectués par Gazifère inc. en 2020;

ATTENDU QUE ce montant sera affecté à l'excédent affecté dédié au soutien d'initiatives environnementales, de développement durable et de transport actif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2021 un montant de 26 139,16 \$ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-11-000 (Excédent fonctionnement affecté / Fonds environnemental et transport actif).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE /  
PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

## **7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – BÂTIMENT SECONDAIRE ET CLÔTURE DE  
PISCINE – MARGE ARRIÈRE – 86, CHEMIN DE LA BELLE-TERRE**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 824 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 86, chemin de la Belle-Terre, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser un bâtiment secondaire à une distance de 0,85 mètre de la ligne de lot, plutôt que 4,5 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE la demande a aussi pour but de régulariser une clôture construite à une distance de 1,5 mètre d'une piscine creusée, plutôt que deux (2) mètres, tel que stipulé au règlement de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 635 824 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 86, chemin de la Belle-Terre, afin de régulariser un bâtiment secondaire à une distance de 0,85 mètre de la ligne de lot, plutôt que 4,5 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05 et de régulariser une clôture construite à une distance de 1,5 mètre d'une piscine creusée, plutôt que deux (2) mètres, tel que stipulé au règlement de zonage.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – BÂTIMENT SECONDAIRE ET ALLÉE D'ACCÈS -  
MARGE AVANT – 7, CHEMIN DES PRUCHES**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 457 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 7, chemin des Pruches, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser un bâtiment secondaire à 4,07 mètres de la ligne avant de propriété, plutôt que 4,5 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE la demande vise aussi à régulariser une allée d'accès dans la marge avant de 4,5 mètres, alors que le règlement de zonage ne le permet pas;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 030 457 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 7, chemin des Pruches, afin de régulariser un bâtiment secondaire à une distance de 4,07 mètres de la ligne avant de propriété, plutôt que 4,5 mètres, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05 et de régulariser une allée d'accès dans la marge avant de 4,5 mètres, alors que le règlement de zonage ne le permet pas.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – ESCALIER - MARGE AVANT – 57, CHEMIN DE LAMOILLE**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 289 489 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 57, chemin de Lamoille, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement d'un escalier de 1,07 m dans la marge avant, plutôt que 0,6 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 289 489 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 57, chemin de Lamoille, afin d'autoriser l'empiètement d'un escalier de 1,07 m dans la marge avant, plutôt que 0,6 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – ALLÉE D'ACCÈS ET AIRE DE STATIONNEMENT  
– MARGE LATÉRALE – 156, CHEMIN DU RELAIS**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 193 594 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 156, chemin du Relais, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement de l'allée d'accès et de l'aire de stationnement dans la marge latérale de 1,5 mètre, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 193 594 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 156, chemin du Relais, afin d'autoriser l'empiètement de l'allée d'accès et de l'aire de stationnement dans la marge latérale de 1,5 mètre, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – REVÊTEMENT D'UN BÂTIMENT SECONDAIRE –  
112, CHEMIN SUZOR-CÔTÉ**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 350 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 112, chemin Suzor-Côté, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser un revêtement pour une remise autre que ceux autorisés à la disposition particulière 50 du règlement de zonage numéro 636-05 pour le projet Ruisseau Chelsea Creek;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de ce avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 350 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 112, chemin Suzor-Côté, afin d'autoriser un revêtement pour une remise autre que ceux autorisés à la disposition particulière 50 du règlement de zonage numéro 636-05 pour le projet Ruisseau Chelsea Creek.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET LA LIGNE DE TERRAIN – 17, CHEMIN CROSS LOOP**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 4 790 315 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 17, chemin Cross Loop, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre 11 cases de stationnement situées à moins de trois (3) mètres de la ligne avant de terrain, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas pour le stationnement d'un poste d'essence;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 juillet 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 4 790 315 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 17, chemin Cross Loop, afin de permettre 11 cases de stationnement situées à moins de trois (3) mètres de la ligne avant de terrain, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas pour le stationnement d'un poste d'essence.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /  
SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL  
INTEGRATION PROGRAMS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
ENSEIGNES – 241, CHEMIN D'OLD CHELSEA**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 551 au cadastre du Québec, connu comme étant le 241, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une enseigne sur mur de 1,47 m X 0,41 m et une enseigne sur poteau de 0,81 m X 0,81 m pour le commerce "Robert Pizza Romana";

ATTENDU QUE les enseignes seront en polyuréthane haute densité (même matériau que les enseignes de l'hôtel de ville), qu'elles remplaceront celles de l'ancienne pizzeria et qu'elles seront éclairées par les lampes en col-de-cygne existantes;

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour les enseignes proposées sur le lot 2 635 551 au cadastre du Québec, connu comme le 241, chemin d'Old Chelsea, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20072;
- aux plans détaillant les enseignes, préparés par Vincent Bélanger de la compagnie re-bel lettrage et design, datés du 28 mai 2021, 2 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
ABRI D'AUTO – 482, ROUTE 105**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 636 027 au cadastre du Québec, connu comme étant le 482, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver un abri d'auto de 21' X 30' avec structure de bois;

ATTENDU QUE les matériaux proposés s'agencent à ceux du bâtiment existant;

ATTENDU QUE l'abri d'auto proposé est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour les enseignes proposées sur le lot 2 636 027 au cadastre du Québec, connu comme le 482, route 105, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20073;
- aux plans soumis le 14 juin par le requérant.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.4) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE  
DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D'Y RETIRER  
LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE  
DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJOUTER À CES ZONES**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement portant le numéro 1203-21 intitulé, « Premier projet de règlement - Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d'y retirer la disposition particulière #16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de retirer la dispositions particulière #16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer une nouvelle disposition particulière à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis.

---

(conseillère/conseiller)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D'Y RETIRER LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJOUTER À CES ZONES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de retirer la dispositions particulière #16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer la nouvelle disposition particulière #55 à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'encourager la mixité des usages au centre-village;

ATTENDU QUE la disposition particulière #16 s'applique au total dans 13 zones au centre-village, mais son application est problématique uniquement dans les zones CA-204 et CA-209;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le Chapitre 9 intitulé « Grilles des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié de manière à retirer la disposition particulière 16 apparaissant à la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209.

#### **ARTICLE 2**

Le chapitre 9 intitulé « Grille des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié par l'ajout à la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 de la nouvelle disposition particulière cinquante-quatre (55).

### **ARTICLE 3**

Le chapitre 9 intitulé « Grille des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié par l'ajout à la page « Légende des dispositions particulières applicables à une zone » de la disposition cinquante-cinq (55) qui doit se lire comme suit :

- (55) Malgré les dispositions de la grille des spécifications, sur un lot partiellement desservi tel que défini dans le règlement de lotissement numéro 637-05, au plus quatre (4) logements sont autorisés en mixité avec un ou des usages principaux commerciaux dans un même bâtiment.

### **ARTICLE 4**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.**

---

Me John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 3 août 2021

DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 3 août 2021

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :..... ...

DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE  
RÈGLEMENT :

DATE DE L'ADOPTION :..... ...

NUMÉRO DE RÉOLUTION :..... ...

DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE  
CONFORMITÉ :..... ...

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :..... ...

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21 –  
RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE  
DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D’Y RETIRER  
LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE  
DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJOUTER À CES ZONES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d’y contrôler l’usage des terrains et des bâtiments ainsi que l’implantation, la forme et l’apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU’IL y a lieu de retirer la dispositions particulière #16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer la nouvelle disposition particulière #55 à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU’IL y a lieu d’encourager la mixité des usages au centre-village;

ATTENDU QUE la disposition particulière #16 s’applique au total dans 13 zones au centre-village, mais son application est problématique uniquement dans les zones CA-204 et CA-209;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 7 juillet 2021;

ATTENDU QU’UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Premier projet de règlement numéro 203-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d’y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l’heure et le lieu de l’assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*.

QU’IL soit et est par la présente soumis à la procédure d’adoption prévue par la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1204-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 639-05 – DISPOSITIONS  
RELATIVES AU NOMBRE DE LOTS SUR UN CHEMIN PRIVÉ ET AUX  
NORMES DE CONSTRUCTION DE CELUI-CI**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Projet de règlement numéro 1204-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de relatif aux permis et certificats numéro 639-05 – Dispositions relatives au nombre de lots sur un chemin privé » sera présenté pour adoption.

L'objectif est de modifier le règlement de relatif aux permis et certificats afin de référer au *Règlement n°949-15 relatif à la mise en place de travaux municipaux*, et aux normes de construction des chemins privés incluses dans celui-ci .

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1204-21**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 639-05 – DISPOSITIONS  
RELATIVES AU NOMBRE DE LOTS SUR UN CHEMIN PRIVÉ**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 le 19 avril 2005;

**ATTENDU QUE** le règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

**ATTENDU QUE** certaines normes de construction des chemins privés ont été modifiées par le service des travaux publics et des infrastructures et qu'il y a lieu de référer à ces nouvelles normes;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

L'article 4.4.3.4 intitulé « Dispositions particulières visant un chemin privé », de la sous-section 4.4.3 intitulée « Conditions d'émission du permis de construction » de la section 4.4 intitulée « Permis de construction » est abrogé et remplacé par le texte suivant :

4.4.3.4 Dispositions particulières visant un chemin  
privé

Dans le cas d'une demande de permis visant la construction d'un chemin privé, en plus des dispositions générales décrites à l'article 4.4.3.1, l'officier responsable émet un permis de construction si :

- a. Le chemin privé projeté est conforme aux normes décrites dans le *Règlement n°949-15 relatif à la mise en place de travaux municipaux*, ainsi qu'à tout règlement le modifiant ou l'abrogeant;
- b. Le chemin privé projeté respecte l'une ou l'autre des conditions ci-après identifiées :
  1. Construit à partir d'un chemin municipal ;
  2. Construit à partir d'un chemin privé existant, construit avant le 1er août 1992 :

Le chemin privé projeté pourra desservir au maximum trois (3) lots.

Si la chaussée du chemin privé existant est inférieure à six (6) mètres de largeur et/ou que le degré d'inclinaison de la pente est supérieur à quinze pour cent (15%) et/ou supérieur à dix (10%) à l'intérieur d'une distance de 30 mètres d'une intersection, il ne sera pas permis de construire un ou des chemins privés à partir de ce chemin.

Il est interdit d'émettre un permis de construction pour un chemin privé à partir des chemins privés existants, construits après le 1<sup>er</sup> août 1992, à moins que ceux-ci ne soient rendus conformes aux normes de construction décrites dans le *Règlement n°949-15 relatif à la mise en place de travaux municipaux*, ainsi qu'à tout règlement le modifiant ou l'abrogeant, et cédés à la Municipalité.

### **ARTICLE 3**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.**

\_\_\_\_\_  
Me John David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Caryl Green  
Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 3 août 2021

DATE DE L'ADOPTION DU PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 3 août 2021

DATE DE L'ADOPTION :.....

NUMÉRO DE RÉOLUTION :..... ..

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :..... ..

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1204-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 639-05 – DISPOSITIONS RELATIVES AU NOMBRE DE LOTS SUR UN CHEMIN PRIVÉ ET AUX NORMES DE CONSTRUCTIONS DE CELUI-CI**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 le 19 avril 2005;

ATTENDU QUE le règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE certaines normes de construction des chemins privés ont été modifiées par le service des travaux publics et des infrastructures et qu'il y a lieu de référer à ces nouvelles normes;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Projet de règlement numéro 1204-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats numéro 639-05 – Dispositions relatives au nombre de lots sur un chemin privé et aux normes de constructions de ceux-ci » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1210-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT RELATIF AUX QUAIS ET CONDITIONS D'OCCUPATION DE  
L'EMPRISE MUNICIPALE EN BORDURE  
DE LA RIVIÈRE GATINEAU ET DU LAC MEECH**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Projet de règlement numéro 1210-21 – Règlement relatif aux quais et conditions d'occupation de l'emprise municipale en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech » sera présenté pour adoption.

L'objectif de ce règlement est de mettre en place des conditions liées aux quais situés dans l'emprise municipale ainsi qu'à l'occupation de l'emprise municipale de façon à assurer l'équité en matière d'émission de permis de quais et de permissions d'occupation et d'encadrer le processus, ainsi que d'établir certaines règles et conditions pour la régularisation des quais existants et l'encadrement des nouvelles demandes.

---

(conseillère/conseiller)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1210-21**

**RÈGLEMENT RELATIF AUX QUAIS ET CONDITIONS  
D'OCCUPATION DE L'EMPRISE MUNICIPALE EN BORDURE  
DE LA RIVIÈRE GATINEAU**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance de la pérennité des lots municipaux en bordure de la rivière Gatineau;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea est consciente de l'importance de protéger l'environnement et la rivière Gatineau;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea s'est portée acquéreur des lots submergés appartenant auparavant à Hydro-Québec;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea reconnaît que les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des lacs et veut assurer leur protection et d'éviter leur dégradation;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'équilibrer l'intégrité écologique et l'accès à la rivière Gatineau et veut éviter les excès d'occupation de ses berges/du littoral;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'un accès équitable à la rivière pour tous les résidents de Chelsea et qu'un accès public de qualité aux rives de la rivière Gatineau contribuerait de façon significative à la qualité de vie des résidents de la Municipalité de Chelsea et devrait être priorisé;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance de la protection de la vie privée et de la quiétude des propriétés privées à proximité des terrains municipaux adjacents à la rivière Gatineau;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea souhaite assurer l'équité en matière d'émission de permis de quais et de permissions d'occupation et d'encadrer le processus;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea souhaite mettre en place des conditions liées aux quais situés dans l'emprise municipale ainsi qu'à l'occupation de l'emprise municipale;

**ATTENDU QUE** certaines règles et conditions doivent être fixées notamment afin de régulariser les quais existants et régir les nouvelles demandes;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 3 août 2021 et le projet a été présenté et déposé;

**ATTENDU QUE** le présent règlement ne permet aucunement à quiconque de se soustraire aux dispositions de tout autre loi, politique ou règlement présentement en vigueur;

**ATTENDU QUE** le présent règlement s’applique à l’emprise municipale de la rivière Gatineau sous la juridiction de la Municipalité de Chelsea et au sentier communautaire;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil ordonne, statue et décrète ce qui suit :

**SECTION 1 - DISPOSITIONS INTRODUCTIVES**

**1.1 DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**1.2 INTERPRÉTATION**

Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

- « Autorisation » : une permission émise dans le cadre du présent règlement et prenant la forme d’un permis de quai ou d’une permission d’occupation
- « Bail » : contrat de location par lequel la Municipalité, permet au locataire pour un temps déterminé et moyennant un prix, de jouir d’un bien immobilier
- « Conseil » : le conseil municipal
- « Directeur » : le Directeur général et Secrétaire-trésorier de la Municipalité ou toute personne désignée par lui pour le remplacer ou l’assister (fonctionnaire, officier municipal, etc.)
- « Emprise municipale » : ensemble des propriétés appartenant à la Municipalité en bordure de la rivière Gatineau, que ces propriétés soient submergées ou non, ainsi que le sentier communautaire
- « Occupant » : toute personne qui a possession juridique d’un immeuble, en sa qualité de propriétaire ou de personne autorisée par le propriétaire
- « Permission d’occupation » : contrat établi entre la municipalité et l’occupant autorisant conditionnellement ou non l’occupation de l’emprise municipale
- « Quai » ouvrage permanent ou temporaire qui s’avance dans l’eau perpendiculairement à la rive de façon à permettre la baignade ou l’accostage d’une embarcation et utilisé à des fins d’embarcadère et de débarcadère
- « Quiconque » : toute personne morale ou physique
- « Requéran » : l’occupant d’un immeuble qui fait une demande en vertu du présent règlement

**1.3 CHAMP ET AUTORITÉ D’APPLICATION**

- 1.3.1 Le présent règlement s’applique à tous les immeubles de la Municipalité en bordure de la rivière Gatineau, quel que soit leur mode d’acquisition, leur localisation ou leur état et à tous les citoyens de la Municipalité de Chelsea et les demandeurs de permis de quais dont le quai est situé ou est prévu d’être situé complètement ou partiellement dans l’emprise municipale de la rivière Gatineau et du sentier communautaire.

- 1.3.2 Pour l'application de ce présent règlement la protection de l'environnement et la possibilité d'aménager des accès publics à la rivière Gatineau ont préséance sur l'intérêt privé d'un citoyen effectuant une demande de permission d'occupation ou d'un bail pour l'installation d'un quai.
- 1.3.3 Le Directeur détient les pouvoirs nécessaires pour l'administration et l'application du présent règlement, dont notamment :
- a) émettre un avis à quiconque pour lui demander de faire cesser une infraction au présent règlement;
  - b) délivrer un constat d'infraction à quiconque qui lui apparaît contrevenir au présent règlement;
  - c) recommander au conseil municipal de recourir aux tribunaux compétents pour obliger le respect du présent règlement;
  - d) avoir accès entre 7 et 19 heures, à tout immeuble pour inspecter l'aménagement, la construction, l'entretien ou toute activité exercée afin de :
    - i) s'assurer que les exigences du présent règlement soient respectées;
    - ii) vérifier les lieux dans le cadre de l'étude d'une demande d'autorisation;
    - iii) recueillir tout élément de preuve et prendre des photographies;
  - e) exiger toute mesure ou tout document qu'il juge approprié, nécessaire et acceptable pour assurer la conformité aux dispositions du présent règlement;
  - f) déterminer le délai à l'intérieur duquel doivent être exécutés les travaux nécessaires pour remédier à une contravention au présent règlement;
  - g) exiger des mesures immédiates appropriées pour éliminer ou limiter tout danger lorsque l'utilisation, l'état ou le niveau d'entretien des structures, ou toute autre activité sur le territoire municipal présente un risque de danger grave et imminent;
  - h) valider des droits acquis.
- 1.3.4 Le présent règlement est adopté en respect des différents règlements municipaux et législations provinciales en vigueur.

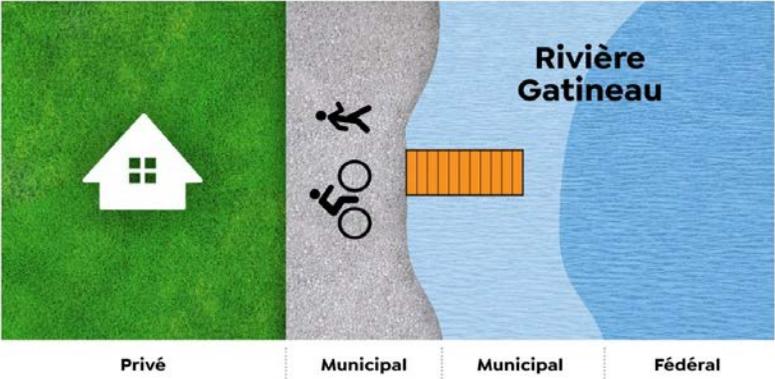
**SECTION 2 – CAS TYPES PERMETTANT L'OCTROI D'UNE PERMISSION D'OCCUPATION ET D'UN PERMIS DE QUAÏ**

- 2.1 La présente section énonce les scénarios dans lesquels il est possible d'obtenir une permission d'occupation et un permis de quai pour l'installation ou la régularisation d'un quai privé en bordure de la rivière Gatineau sur une propriété municipale. Les scénarios sont classifiés en cas types, soit 1, 2, ou 3.
- 2.2 Les propriétaires de quais actuels et projetés situés sur l'emprise municipale devront se soumettre aux règles d'utilisation de la propriété municipale et aux conditions énoncées à l'annexe A jointe aux présentes.
- 2.3 Est exempté du présent règlement tout quai conforme à la réglementation en bordure de la rivière Gatineau prévu à des fins d'utilité publique et accessible à l'ensemble de la population locale, avec approbation de la Municipalité de Chelsea.



2.4 **CAS TYPE 1 – LOT PRIVÉ CONTIGU AU SENTIER MUNICIPAL (VOIE VERTE)**

2.4.1 Certaines propriétés privées ne sont pas contiguës à la rivière Gatineau, mais contiguës à l’emprise du sentier communautaire.



2.4.2. S’il y a présence d’un quai existant ou la possibilité d’aménager un quai conforme rattaché à l’emprise du sentier communautaire, de nouvelles permissions d’occupation peuvent dorénavant être accordées aux propriétaires des terrains contigus au sentier communautaire et qui, faisant abstraction de la présence de ce dernier, seraient directement contigus à la rivière Gatineau.

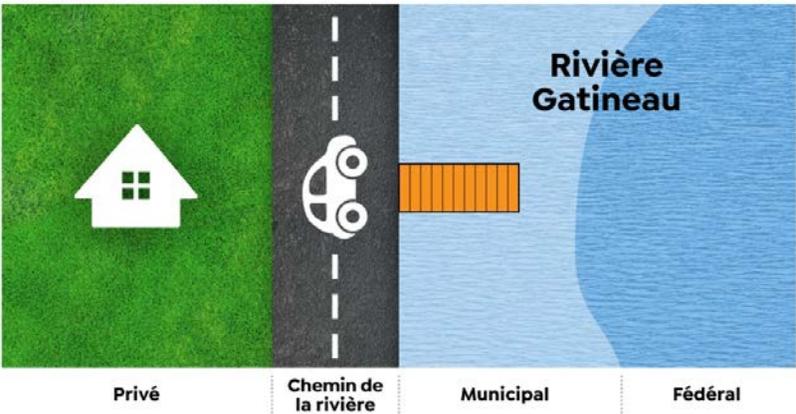
2.4.3. Toute demande de ce type sera étudiée par la Municipalité au cas par cas, si elle respecte les conditions énoncées à l’annexe A des présentes et toute réglementation provinciale et municipale en vigueur.

2.4.4. La permission d’occupation sera requise et devra être approuvée par la Municipalité et un bail d’occupation sera exigé. Le montant du bail annuel est établi à 500,00 \$ par propriété.

2.4.5. La distance minimale entre deux quais autorisés de cas type 1 est fixée à neuf (9) mètres.

2.5 **CAS TYPE 2 – LOT PRIVÉ CONTIGU AU CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

2.5.1 Certaines propriétés privées ne sont pas contiguës à la rivière Gatineau, mais contiguës à l’emprise du chemin de la Rivière.



PROJET

- 2.5.2. S'il y a présence d'un quai existant ou la possibilité d'aménager un quai conforme rattaché à l'emprise du chemin de la Rivière, de nouvelles permissions d'occupation peuvent dorénavant être accordées aux propriétaires des terrains contigus au chemin de la rivière et qui, faisant abstraction de la présence de ce dernier, seraient directement contigus à la rivière Gatineau.
- 2.5.3. Sont également réputées contiguës à la rivière Gatineau les propriétés adjacentes au chemin de la Rivière et au sentier communautaire et qui, faisant abstraction de la présence du chemin et du sentier, seraient directement contiguës à la rivière Gatineau.
- 2.5.4. Toute demande de ce type sera étudiée par la Municipalité au cas par cas, si elle respecte les conditions énoncées à l'annexe A des présentes et toute réglementation provinciale et municipale en vigueur.
- 2.5.5 La permission d'occupation sera requise et devra être approuvée par la Municipalité et un bail d'occupation sera exigé. Le montant du bail annuel est établi à 500,00 \$ par propriété.
- 2.5.6 La distance minimale entre deux quais autorisés de cas type 2 est fixée à neuf (9) mètres.

## 2.6 CAS TYPE 3 – AUTRES

- 2.6.1 Pour tous les autres quais situés sur l'emprise municipale qui ne correspondent pas aux cas types 1 ou 2, les quais devront être retirés, sauf ceux que la municipalité désire conserver et s'ils répondent aux critères de l'article 2.6.2. Ceux-ci seront convertis en quais municipaux.
- 2.6.2 Les critères d'analyse pour établir quels seront les quais à conserver seront les suivants :
  - 2.6.2.1 Impact environnemental:  
L'impact du quai sur l'environnement est négligeable (dont les structures connexes permettant d'y accéder).
  - 2.6.2.2 Conformité aux règlements municipaux et provinciaux:  
Le quai proposé est conforme, dont sa superficie, les matériaux utilisés, son positionnement, etc., aux règlements municipaux et aux lois et règlements provinciaux.
  - 2.6.2.3 Impact sur la vie privée:  
Le quai proposé est situé à une distance raisonnable des résidences privées.
  - 2.6.2.4 La quantité de résidents qui utilise le quai:  
Le quai proposé est déjà utilisé par plusieurs personnes, comme une association de quartier, par exemple.
  - 2.6.2.5 Conditions structurales du quai:  
La structure du quai est en bon état et sécuritaire pour le public.
  - 2.6.2.6 Accessibilité:  
L'accès au quai est facile et sécuritaire pour le public.
  - 2.6.2.7 Distance minimale :  
Il y a une distance minimale de 9 mètres avec les quais voisins les plus près.
  - 2.6.2.8 Impact sur les opérations municipales:  
La position du quai et de son accès n'a pas d'impact sur les infrastructures municipales et leur entretien.
- 2.6.3 Le conseil établira par résolution les quais qui seront conservés et qui répondent aux critères de l'article 2.6.2.

**SECTION 3 – CONDITIONS LIÉES À L'OCTROI D'UN PERMIS DE QUAÏ****3.1 OBLIGATIONS**

3.1.1 Nul ne peut édifier un quai permanent ou temporaire, modifier, réparer, rénover, ou transformer un quai ou une partie de quai, installer un quai préfabriqué, entreprendre des travaux en vue de l'installation d'un quai, sans avoir obtenu de la Municipalité un permis à cet effet selon les dispositions du règlement relatif aux permis et certificats en vigueur.

3.1.2 L'octroi d'un permis de quai est conditionnel au respect des dispositions énoncées au règlement relatif aux permis et certificats et au règlement de zonage en vigueur, ainsi qu'aux dispositions des présentes.

3.1.3 Il n'est toutefois pas nécessaire d'obtenir un permis pour les menues réparations nécessaires à l'entretien normal d'un quai conforme lorsque ces travaux ne comportent aucune modification à la structure existante.

L'entretien normal se définit comme les travaux d'entretien ayant une valeur inférieure à 5 000,00 \$.

3.1.4 Un permis de quai est émis par le Directeur ou son représentant.

**3.2 TRANSFÉRABILITÉ**

3.2.1 Un permis de quai ne peut pas être transféré à des tiers avant ou durant sa construction sans l'autorisation de la Municipalité.

3.2.2 Cependant, si la construction du quai est terminée, que le quai a été jugé conforme par un officier municipal dans le cadre d'une inspection finale, que le permis est donc fermé et que ladite propriété est à vendre, le propriétaire transmettra le permis de quai à l'acquéreur.

Il revient au vendeur de soumettre le permis au nouvel acquéreur de la propriété. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'en aviser la Municipalité.

**3.3 ÉCHÉANCE**

3.3.1 Le détenteur d'un permis de quai doit compléter sa construction dans une période de douze (12) mois, sinon il devient caduc. Il devient également caduc si les travaux ne sont pas commencés dans un délai de six (6) mois à compter de la date d'émission dudit permis, s'il est transféré à une autre personne sans le consentement écrit de la Municipalité ou si le détenteur ne se conforme pas au permis octroyé.

3.3.2 Lorsque la construction du quai est terminée et qu'il a été jugé conforme par un officier municipal dans le cadre d'une inspection finale, le permis est fermé et archivé aux archives municipales à perpétuité. Il n'est pas nécessaire de le renouveler.

**SECTION 4 – CONDITIONS LIÉES À L'OCTROI D'UNE PERMISSION D'OCCUPATION ET D'UN BAIL****4.1 PRINCIPE D'OCCUPATION**

4.1.1 Toute occupation de l'emprise municipale du sentier communautaire ou du chemin de la Rivière est interdite, sauf si une permission est accordée en vertu du présent règlement.

4.1.2 Une personne peut obtenir une autorisation inconditionnelle ou conditionnelle selon le cas pour l'occupation de l'emprise municipale suivant les modalités indiquées au présent règlement.

## 4.2 PERMISSION D'OCCUPATION

### 4.2.1 CONDITIONS SPÉCIFIQUES

**4.2.1.1** Nul ne peut édifier toute structure ou un quai permanent ou temporaire sur l'emprise municipale ou en partie sur l'emprise municipale sans avoir obtenu de la Municipalité une permission d'occupation selon les dispositions des présentes, sous réserve des articles 4.2.5.1 à 4.2.5.4 des présentes.

**4.2.1.2** L'octroi d'une permission d'occupation et de son renouvellement annuel est conditionnel au respect de ce qui suit :

- Que le quai concerné ait fait l'objet d'un permis municipal et soit conforme à la réglementation applicable, notamment aux normes relatives à la protection des rives et du littoral;
- Que l'installation du quai et son utilisation n'aient aucun impact négatif sur l'utilisation ou la jouissance du sentier communautaire et des équipements municipaux relatifs;
- Que la plaquette d'identification fournie par la Municipalité soit apposée sur le quai privé dans un emplacement visible afin de l'identifier en tant qu'un quai privé autorisé.  
Ladite plaquette sera fournie par la Municipalité aux frais du propriétaire;
- Qu'aucune structure supplémentaire, autre que le quai et autres structures autorisées dans la permission d'occupation, ne soit installée sur l'emprise municipale (remise, mobilier permanent, support à bateau, fils électrique, etc.);
- Qu'un bail soit établi avec la Municipalité et payé annuellement, le cas échéant;
- Que les frais du permis de quai et les frais relatifs à la plaquette aient été payés.

### 4.2.2 SUPERFICIE LOUÉE

**4.2.2.1** La permission d'occupation attribuée au propriétaire du terrain contigu au sentier communautaire ou au chemin de la Rivière et qui, faisant abstraction de la présence de ces derniers, serait directement adjacent à la rivière Gatineau, la location dans l'emprise municipale, d'une bande de terrain d'une largeur permettant l'accès au quai.

**4.2.2.2** La superficie de terrain faisant l'objet de la permission ne peut être totalement occupée ou dénaturisée. Seules les portions expressément visées par le quai et les structures autorisées et permettant l'accès au quai peuvent être aménagées selon les dispositions du règlement de zonage en vigueur, alors que le reste du terrain doit être conservé à l'état naturel, et ce, en conformité avec la réglementation municipale. L'objectif est de préserver le couvert végétal de la rive et de prévenir la création de multiples foyers d'érosion sur la rive de la rivière.

### 4.2.3 TRANSFÉRABILITÉ

**4.2.3.1** Une permission d'occupation n'est pas transférable. Elle devient ainsi caduque dès l'acquisition par le nouvel acquéreur de la propriété visée, et ce, même si l'échéance de la permission n'est pas venue à terme. Une nouvelle demande doit ainsi être effectuée par l'acquéreur auprès de la Municipalité de Chelsea.

**4.2.3.2** Dans la mesure où elle s'avère conforme à la réglementation municipale et aux dispositions des présentes, la nouvelle permission ne sera pas retenue sans raison valable. Ainsi, la Municipalité souhaite parvenir à un traitement rapide des demandes, selon les dispositions de la section 6 des présentes.

4.2.3.3 Enfin, il n'est pas possible de sous-louer à un tiers un terrain ayant fait l'objet d'une permission d'occupation.

#### 4.2.4 ÉCHÉANCE

4.2.4.1 Une permission d'occupation est valide à compter de sa date de délivrance jusqu'au 31 décembre de la même année. Elle sera renouvelée automatiquement pour une période de douze (12) mois au 1er janvier de chaque année.

#### 4.2.5 RÉSERVE

4.2.5.1 À son échéance, la Municipalité se réserve le droit de ne pas renouveler la permission avec justification.

4.2.5.2 De plus, la Municipalité se réserve le droit de renoncer à tout moment à toute permission d'occupation accordée en vertu du présent règlement si le détenteur ne respecte pas les conditions énoncées, si la Municipalité juge que la situation est devenue problématique ou si des règlements municipaux ou provinciaux ne sont pas respectés.

4.2.5.3 Dans un tel contexte, le retrait du quai privé présent sur l'emprise municipale et tout réaménagement requis pour assurer la renaturalisation de la berge seront aux frais du propriétaire.

4.2.5.4 La Municipalité se réserve également le droit de refuser une demande ou de renoncer à toute permission d'occupation accordée en vertu du présent règlement en faveur d'un projet à des fins d'utilité publique s'adressant à l'ensemble de la population de Chelsea ou s'il est démontré qu'il y a un impact au niveau de l'environnement.

### SECTION 5 – CONDITIONS LIÉES À L'OCTROI D'UN BAIL

#### 5.1 CONDITIONS SPÉCIFIQUES

5.1.1 Dans les cas types 1, 2 et 3, nul ne peut édifier un quai permanent ou temporaire sur l'emprise municipale ou en partie sur l'emprise municipale sans avoir obtenu de la Municipalité une permission d'occupation selon les dispositions des présentes, sous réserve des articles 5.5.1 à 5.5.4 des présentes.

5.1.2 L'octroi d'un bail et de son renouvellement annuel est conditionnel au respect de ce qui suit :

- Que le quai concerné ait fait l'objet d'une demande de permis municipal et soit conforme à la réglementation applicable, notamment aux normes relatives à la protection des rives et du littoral;
- Que l'installation du quai et son utilisation n'aient aucun impact négatif sur l'utilisation ou la jouissance du sentier communautaire et des équipements municipaux relatifs;
- Que la plaquette d'identification fournie par la Municipalité soit apposée sur le quai privé dans un emplacement visible afin de l'identifier en tant qu'un quai privé autorisé;
- Ladite plaquette sera fournie par la Municipalité aux frais du propriétaire;
- Qu'aucune structure supplémentaire, autre que le quai énoncé dans la permission d'occupation, ne soit installée sur l'emprise municipale (remise, mobilier permanent, support à bateau, fils électrique, etc.);
- Qu'une permission d'occupation soit établie avec la Municipalité;
- Que les frais du permis de quai et les frais relatifs à la plaquette aient été payés.

## 5.2 SUPERFICIE LOUÉE

5.2.1 Le bail attribue au propriétaire du terrain contigu au sentier communautaire ou au chemin de la Rivière et qui, faisant abstraction de la présence de ces derniers, serait directement adjacent à la rivière Gatineau, la location dans l'emprise municipale, d'une bande de terrain d'une largeur permettant l'accès au quai.

5.2.2 La superficie de terrain faisant l'objet du bail ne peut être totalement occupée ou dénaturalisée

Seules les portions expressément visées par le quai autorisé et permettant l'accès au quai peuvent être aménagées selon les dispositions du règlement de zonage en vigueur, alors que le reste doit être conservé à l'état naturel, et ce, en conformité avec la réglementation municipale et provinciale.

L'objectif est de préserver le couvert végétal de la rive et de prévenir la création de multiples foyers d'érosion dans l'emprise de la rivière.

## 5.3 TRANSFÉRABILITÉ

5.3.1 Un bail n'est pas transférable. Il devient ainsi caduc dès l'acquisition par le nouvel acquéreur de la propriété visée, et ce, même si l'échéance du bail n'est pas venue à terme.

Une nouvelle demande doit ainsi être effectuée par l'acquéreur auprès de la Municipalité de Chelsea.

5.3.2 Dans la mesure où elle s'avère conforme à la réglementation municipale et aux dispositions des présentes, le bail ne sera pas retenu sans raison valable

Ainsi, la Municipalité souhaite parvenir à un traitement rapide des demandes, selon les dispositions de la section 6 des présentes.

5.3.3 Enfin, il n'est pas possible de sous-louer à un tiers un terrain ayant fait l'objet d'un bail.

## 5.4 ÉCHÉANCE

5.4.1 Un bail est valide à compter de sa date de délivrance jusqu'au 31 décembre de la même année. Il sera renouvelé automatiquement pour une période de douze (12) mois au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

## 5.5 RÉSERVE

5.5.1 À son échéance, la Municipalité se réserve le droit de ne pas renouveler le bail avec justification.

5.5.2 De plus, la Municipalité se réserve le droit de renoncer à tout moment à tout bail accordé en vertu de ce règlement si le détenteur ne respecte pas les conditions énoncées ou si la Municipalité juge que la situation est devenue problématique.

5.5.3 Dans un tel contexte, le retrait du quai privé présent sur l'emprise municipale et tout réaménagement requis pour assurer la renaturalisation de la berge seront aux frais du propriétaire.

5.5.4 La Municipalité se réserve également le droit de refuser une demande ou de renoncer à tout bail accordé en vertu du présent règlement en faveur d'un projet à des fins d'utilité publique s'adressant à l'ensemble de la population de Chelsea ou s'il est démontré qu'il y a un impact au niveau de l'environnement.

## **SECTION 6 – TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS DE QUAÏ, DE PERMISSION D'OCCUPATION ET DE BAIL**

- 6.1 Le propriétaire d'un quai existant ou projeté soumet au service de l'urbanisme et du développement durable une demande d'occupation de l'emprise municipale et une demande de permis de quai, le cas échéant, en remplissant le formulaire à cet effet, qu'on peut retrouver sur le site web de la Municipalité et en fournissant l'ensemble des documents requis (demande écrite, plan d'implantation et de construction) de même que le paiement des frais du permis et de la plaquette, le cas échéant.
- 6.2 Dans les trente (30) jours suivant la réception du dossier, le service de l'urbanisme et du développement durable analyse et valide la conformité des demandes à l'égard de la réglementation municipale, du présent règlement et de l'état de l'environnement naturel de la partie à louer dans la rive de la rivière.
- 6.3 Le service de l'urbanisme et du développement durable complète l'analyse du permis et délivre le permis de quai, la permission d'occupation, le bail et la plaquette au requérant.
- 6.4 À la fin des travaux, le requérant communique avec le service de l'urbanisme et du développement durable pour effectuer la visite finale. Si la construction est conforme au permis remis et aux conditions de la permission d'occupation, la demande est fermée et archivée.

## **SECTION 7 – DÉLAIS ACCORDÉS POUR REGULARISER LES QUAÏS SANS PERMIS**

- 7.1 La Municipalité de Chelsea accordera les permissions d'occupations en fonction des dispositions des présentes et allouera un délai de trente (30) jours aux occupants non-conformes pour entamer la procédure énoncée ci-avant visant à régulariser leur occupation.
- 7.2 À l'échéance de ce délai, les propriétaires de quais ou de structures qui n'ont pas agi s'exposent aux pénalités énoncées au règlement relatif aux permis et certificats et prennent le risque que leur quai soit retiré de la berge et démolé.

## **SECTION 8 – INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ**

- 8.1 Les employés de la Municipalité et les personnes mandatées par cette dernière peuvent en tout temps pénétrer sur l'emprise municipale pour y effectuer des relevés, des inspections ou des travaux requis pour une fin municipale ou pour les fins d'une entreprise d'utilité publique.

## **SECTION 9 – DISPOSITIONS FINALES**

### **9.1 DÉFAUT**

- 9.1.1 Le requérant est considéré en défaut aux termes du présent règlement s'il omet ou néglige de remplir l'une ou l'autre des conditions des permis, permission d'occupation ou du bail émis.
- 9.1.2 Dans un tel contexte, le retrait du quai ou des structures privés présents sur l'emprise municipale et tout réaménagement requis pour assurer la renaturalisation de la berge seront aux frais du propriétaire.

## **SECTION 10 – SANCTIONS CIVILES ET PÉNALES**

- 10.1 La Municipalité peut révoquer un permis ou une permission d'occupation de l'emprise municipale si elle a été délivrée par erreur.

- 10.2 Commet une infraction, toute personne qui, en contravention de l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement :
- a) utilise illégalement l'emprise municipale;
  - b) autorise une utilisation illégale de l'emprise municipale;
  - c) exécute ou fait exécuter des travaux non autorisés ou non conformes dans l'emprise municipale;
  - d) exécute ou fait exécuter des travaux non conformes à l'autorisation d'occupation de l'emprise municipale;
  - e) fournit sciemment des informations erronées dans le cadre d'une demande d'autorisation d'occupation de l'emprise municipale;
  - f) entrave ou tente d'entraver une personne chargée de l'application du présent règlement dans l'exercice de ses fonctions;
  - g) ne se conforme pas à un avis qui lui a été délivré par une personne chargée de l'application du présent règlement.

- 10.3 Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible en outre des frais pour chaque infraction, d'une amende fixe de 1000,00 \$ si le contrevenant est une personne physique ou d'une amende fixe de 2 000,00 \$ si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, dans les deux ans de la déclaration de culpabilité pour une même infraction, le contrevenant est passible en outre des frais pour chaque infraction, d'une amende fixe de 2 000,00 \$ si le contrevenant est une personne physique ou d'une amende de 4 000,00 \$ s'il est une personne morale.

Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infraction distincte qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré et ces infractions peuvent être décrites dans un seul chef d'accusation.

- 10.4 La Municipalité peut exercer devant les tribunaux de juridiction civile, tous les recours nécessaires pour faire respecter les dispositions du présent règlement lorsque le conseil le juge opportun, et ce, indépendamment du fait que des constats d'infraction à caractère pénal puissent aussi avoir été délivrés ou qu'une révocation ait pu être effectuée.

### **SECTION 11 – AUTRES**

- 11.1 Une permission d'occupation, un bail ou un permis octroyé en vertu de ce règlement ne dispense pas son détenteur de se conformer aux autres règlements municipaux ou provinciaux.
- 11.2 Le présent règlement n'affecte pas toute procédure intentée sous l'autorité des autres règlements municipaux.
- 11.3 Toute modification aux présentes doit être effectuée par règlement.
- 11.4 Quiconque occupe l'emprise municipale est responsable de son occupation des lieux et tout ce qui en découle. La Municipalité est dégagée de toute responsabilité à cet égard.

### **SECTION 12 – ENTRÉE EN VIGUEUR**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.**

\_\_\_\_\_  
Me John-David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Caryl Green  
Mairesse

**PROJET - DRAFT**

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 3 août 2021  
DATE DE L'ADOPTION :  
RÉSOLUTION NUMÉRO :  
DATE DE PUBLICATION :

ANNEXE A

Conditions et règles d'utilisation de l'emprise municipale

- 1) Toute la réglementation municipale applicable, le présent règlement, la législation provinciale relative à la protection des bandes riveraines et le Code de la construction du Québec en vigueur doivent être respectés en tout temps.
- 2) Il est obligatoire de préserver et maintenir la paix, l'ordre et la propreté sur toute propriété municipale, que ce soit au niveau du bruit, des ordures.
- 3) La consommation d'alcool ou autres substances comme de la drogue, ou la possession d'armes est strictement interdite sur l'emprise municipale, tel que stipulé au règlement 19-RM-04.
- 4) Il est interdit d'allumer ou maintenir allumé un feu sur l'emprise municipale, ou de faire usage de toute pièce pyrotechnique, tel que stipulé au règlement 19-RM-04, à moins d'avoir obtenu un permis ou une autorisation à cet effet.
- 5) Le formulaire de demande pour un permis de quai ou une permission d'occupation doit être rempli :
  - Identification du demandeur (adresse, numéros, etc.)
  - Identification de la propriété visée
  - Plans du quai ou de la structure proposée
  - Date estimée du début et de la fin des travaux
  - Date du début de l'occupation
  - Description de l'espace occupé
- 6) Tous les documents nécessaires à l'étude de la demande doivent être déposés lors de la demande.
- 7) Quiconque a reçu l'autorisation d'installer un quai ou une permission d'occupation doit se conformer aux conditions d'émission établies lors de la demande.
- 8) Aucune autre structure ou bâtiment ne peut être installé ou entreposé sur l'emprise municipale (remise, mobilier permanent, support à bateau, fils électrique, etc.).
- 9) Un permis de quai ne peut être transféré à un tiers sans l'autorisation de la Municipalité.
- 10) En aucun cas, l'installation du quai et son utilisation ne doivent avoir un impact négatif sur l'utilisation ou la jouissance du sentier communautaire et des équipements municipaux relatifs.
- 11) La plaquette d'identification fournie par la Municipalité doit être apposée sur le quai privé dans un emplacement visible afin de l'identifier en tant qu'un quai privé autorisé.
- 12) Le bail pour l'occupation de l'emprise municipale doit être renouvelé annuellement, et les frais doivent être acquittés. À cet effet, la responsabilité revient au demandeur d'entreprendre les démarches en bonne et due forme.
- 13) Quiconque occupe l'emprise municipale est responsable de son occupation des lieux et tout ce qui en découle et devra signer une déclaration à cet effet, dégageant la Municipalité de toute responsabilité à cet égard.
- 14) La Municipalité ou son représentant aura accès en tout temps à l'emprise municipale.

ANNEXE B

**UTILISATION DE LA PARTIE PUBLIQUE LOUÉE / EMPRISE RIVERAINE À LA RIVIÈRE GATINEAU, AU CHEMIN DU LAC-MEECH OU AU SENTIER COMMUNAUTAIRE / LOT PRIVÉ DANS LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE**

OCCUPATION AUTORISÉE SI CONFORME*	CONDITIONS PARTICULIÈRES	OCCUPATION INTERDITE
Quai		
Escalier		
Passerelle		
Conduite souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>sous réserve d'une démonstration à l'effet qu'il n'est pas possible de passer la conduite à l'extérieur de l'emprise</li> <li>pour les conduites existantes sans permission, une autorisation municipale devra être obtenue</li> </ul>	
Mobilier (chaise, table)	<ul style="list-style-type: none"> <li>lorsqu'à des fins autres que d'utilité publique, doit être non ancré au sol et déplaçable</li> </ul>	
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>seulement à des fins publiques à l'extérieur de la rive</li> <li>ne doit pas impliquer le croisement de l'emprise</li> </ul>	
Accès piétonniers		
Affiche, enseigne	<ul style="list-style-type: none"> <li>seulement à des fins d'utilité publique ou pour identifier la partie louée, dont une affiche fournie par la municipalité ou par une autre entité publique</li> </ul>	
Ouvrage d'abattage d'arbres dans la rive	<ul style="list-style-type: none"> <li>seuls les ouvrages nécessaires pour l'occupation visée sont autorisés, en respect de la réglementation applicable.</li> </ul>	
Autres ouvrages dans la rive	<ul style="list-style-type: none"> <li>seuls ceux expressément autorisés à la réglementation municipale.</li> </ul>	
Circulation automobile à même l'emprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance des propriétés ayant déjà un bail à cet effet.</li> <li>Seulement avec permission spéciale</li> </ul>	
		Terrasse
		Dalle au sol
		Cabanon ou autre ouvrage de rangement
		Clôture
		Terre, sable, roche, paillis, jardins, potagers ou plantation de plantes envahissantes*

\*Dans la mesure où la réglementation municipale le permet et que la structure ou l'aménagement paysager est conforme.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1210-21 - RÈGLEMENT  
RELATIF AUX QUAIS ET CONDITIONS D'OCCUPATION DE L'EMPRISE  
MUNICIPALE EN BORDURE DE LA RIVIÈRE GATINEAU ET DU LAC MEECH**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance de la pérennité des lots municipaux en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea est consciente de l'importance de protéger l'environnement, la rivière Gatineau, le lac Meech et leurs berges;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance de la protection de la vie privée et de la quiétude des propriétés privées à proximité des terrains municipaux adjacents à la rivière Gatineau et au lac Meech;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea souhaite assurer l'équité en matière d'émission de permis de quais et de permissions d'occupation et d'encadrer le processus;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea souhaite mettre en place des conditions liées aux quais situés dans l'emprise municipale ainsi qu'à l'occupation de l'emprise municipale;

ATTENDU QUE certaines règles et conditions doivent être fixées notamment afin de régulariser les quais existants et régir les nouvelles demandes;

ATTENDU QUE le présent règlement ne permet aucunement à quiconque de se soustraire aux dispositions des autres règlements présentement en vigueur;

ATTENDU QUE le présent règlement s'applique à l'emprise municipale de la rivière Gatineau sous la juridiction de la Municipalité de Chelsea au Lac Meech et au sentier communautaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 3 août 2021 et le projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Projet de règlement numéro 1210-21 – Règlement relatif aux quais et conditions d'occupation de l'emprise municipale en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.5) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / Août 3, 2021, ordinary sitting**

**PROJETS MUNICIPAUX SOUMIS AU FONDS VERT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a créé le Fonds Vert afin de permettre aux citoyens, aux organismes et aux services municipaux de réaliser des projets environnementaux, de développement durable et de transport actif;

ATTENDU QUE le premier appel de projets s'est effectué entre 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2021 et qu'un total de 17 projets communautaires et municipaux ont été reçus;

ATTENDU QUE le service de l'urbanisme et du développement durable a effectué une analyse préliminaire des projets soumis à l'aide d'une grille d'évaluation et d'un système de pointage;

ATTENDU QUE le budget total disponible dans le Fonds Vert pour ce premier appel de projets est de 55 980,00 \$;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des 17 projets soumis au Fonds Verts lors de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021;

ATTENDU QUE le conseil a choisi par la résolution numéro 269-21 les projets communautaires;

ATTENDU QUE le Fonds vert a une balance disponible de 32 280,58 \$ suite aux choix de projets communautaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que la Municipalité de Chelsea accepte les projets municipaux suivants :

- Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire :
  - Sentier du ruisseau
- Service de l'urbanisme et du développement durable :
  - Projet-pilote, station de lavage de bateaux temporaire
- Service de l'urbanisme et du développement durable :
  - Bornes de recharges pour voitures électriques et hybrides

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1211-21 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT DÉSIGNANT LES TRONÇONS DES CHEMINS DU RELAIS, DE  
LA TRAVERSE ET DE LA RANDONNÉE COMME ÉTANT DES CHEMINS DE  
TYPE « RUE PARTAGÉE »**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement portant le numéro 1211-21 intitulé « Règlement désignant les tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée comme étant des chemins de type « rue partagée » » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier certaines règles du code de la sécurité routière pour désigner les tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée comme étant de type « Rue Partagée ».

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1211-21**

**RÈGLEMENT DÉSIGNANT LES TRONÇONS DES CHEMINS DU RELAIS, DE LA TRAVERSE ET DE LA RANDONNÉE COMME ÉTANT DES CHEMINS DE TYPE « RUE PARTAGÉE »**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea désire implanter un projet de rue partagée au sein du Quartier Meredith impliquant un abaissement de vitesse et une signalisation conforme aux normes du ministère des Transports du Québec;

**ATTENDU QU'UNE** rue partagée est définie comme étant « tout ou partie d'un chemin public sur lequel la circulation piétonne est priorisée »;

**ATTENDU QUE** l'article 496.1 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité d'identifier une rue partagée sur tout ou partie de chemin public dont la gestion lui incombe;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 7 de l'article 295 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité d'interdire l'immobilisation de véhicule routier sur un chemin public;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné à une session ordinaire du conseil municipal, soit le 3 août 2021, à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption, et le projet a été présenté et déposé;

**EN CONSÉQUENCE**, le présent règlement ordonne, statue et décrète comme suit:

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre « Règlement désignant les tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée comme étant des chemins de type « rue partagée » ».

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 20 km/h sur les chemins du Relais, de la Traverse sur les tronçons formant une boucle donnant sur le chemin Cecil ainsi que sur le chemin de la Randonnée, tel qu'indiqué au plan ci-joint (voir Annexe 1 – plan de signalisation).

**ARTICLE 3**

Nul ne peut se stationner du côté du chemin représenté par les adresses civiques paires représenté par le côté extérieur des boucles des chemins du Relais et de la Traverse ainsi que sur une section du chemin de la Randonnée, tel qu'indiqué par la signalisation proposée au plan. (voir Annexe 1 – plan de signalisation).

**ARTICLE 4**

La signalisation appropriée sera installée par le promoteur du projet du Quartier Meredith (voir Annexe 1 – plan de signalisation). Un plan de communication sera également mis en place (voir Annexe 2 – plan de communication).

## **ARTICLE 5**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du *Code de la sécurité routière*.

## **ARTICLE 6**

Sur les tronçons désignés comme étant de type « Rue Partagée », un piéton peut circuler à l'endroit de son choix, dans tous les sens. Il peut traverser la rue partagée en tout lieu et à tout moment, celui-ci a la priorité. Le conducteur d'un véhicule routier ou le cycliste doit céder le passage à tout piéton qui circule sur une rue partagée et adapter sa vitesse en conséquence.

## **ARTICLE 7**

Le présent règlement entrera en vigueur selon les modalités prévues par la Loi.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.**

---

Me John-David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse

**DATE DE L'AVIS DE MOTION :**

**3 août 2021**

**DATE DE L'ADOPTION :**

**RÉSOLUTION NUMÉRO :**

**DATE DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**



NOTES GÉNÉRALES

1. LES RENSEIGNEMENTS INDIQUÉS SUR CE PLAN SOUS LA LÉGENDE «EXISTANT» PROVIENNENT DE TIERS ET QUI NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LEUR EXACTITUDE. ILS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. LEUR EMPLACEMENT ET LEUR ÉLEVATION EXACTS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉS À L'AIDE DE FOUILLES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR AVISERA L'INGÉNIEUR DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX À RÉALISER ET IL SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ À CEUX-CI;
2. TOUTE MODIFICATION EFFECTUÉE SUR CES DOCUMENTS OU PLANS OU AUX DOCUMENTS CONNEXES EST PROHIBÉE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIEUR. LES MODIFICATIONS AUTORISÉES DEVRONT ÊTRE SCÉLÉES ET SIGNÉES PAR UN INGÉNIEUR ET CE DERNIER AURA L'ENTIERE RESPONSABILITÉ DE CES MODIFICATIONS;
3. CE PLAN NE DOIT PAS SERVIR À L'IMPLANTATION DES OUVRAGES;
4. TOUTE DIVERGENCE AVEC LE PRÉSENT PLAN DOIT ÊTRE SIGNALÉE À L'INGÉNIEUR OU SON REPRÉSENTANT AVANT DE POURSUIVRE AVEC LES TRAVAUX.

ANNEXE 1

ABBREVIATIONS :

COU.	COUVERTE
PROJ.	PROJETÉ
EXIST.	EXISTANT
RÉV.	RÉVISION
TYP.	TYPIQUE
LOC.	LOCALISATION
APPROX.	APPROXIMATIF
BRAN.	BRANCHEMENT
R.	RADIER
D.	DESSUS

NOTES À L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX :

1. LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES.
2. LES CHAÎNAGES, LES ÉLEVATIONS, LES COORDONNÉES SONT EN MÈTRES.
3. LA LOCALISATION DES CONDUITES SOUSTRANÉES EN PLAN ET EN PROFIL EST APPROXIMATIVE ET EXCLUT TOUTS LES BRANCHEMENTS.
4. LE RELEVÉ PROVENT QDI ET A ÉTÉ RÉALISÉ PAR QDI, EN DATE DU 22-09-2016.
5. LA DÉLIMITATION DES MIEUX HUMIDES NE SONT PAS DÉMONTRÉS SUR LES PLANS.

REV. N°	DATE	NATURE	DESSINÉ	APPROUVÉ
03	2021-07-12	POUR APPROBATION RUE PARTAGÉE	D. DENA, CPI	A. MBOW, Ing.
02	2021-07-07	DISCUSSION - RUE PARTAGÉE	D. DENA, CPI	A. MBOW, Ing.
02	2021-06-14	POUR CONSTRUCTION	D. DENA, CPI	A. MBOW, Ing.
01	2021-05-03	POUR SOUMISSION PHASE B - MODIF. CLIENT	D. DENA, CPI	A. MBOW, Ing.
00	2021-04-09	POUR SOUMISSION PHASE B	D. DENA, CPI	A. MBOW, Ing.

CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE \_\_\_\_\_ PAR \_\_\_\_\_

SCEAU :

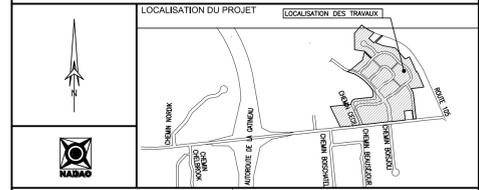
**9747745 CANADA inc.**  
 61, CHEMIN LINK  
 CHELSEA (QUÉBEC) J8B 1E3



635, boulevard de la Gappe  
 Gatineau (QC) J8T 8G1  
 Tél./Tel.: 819 243-4474  
 qdi.ca

NOM DU PROJET  
**PROJET DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL  
 QUARTIER MEREDITH, CHELSEA (QUÉBEC)**

NOM DU FEUILLET  
**PLAN  
 DE SIGNALISATION (PHASE B)**



RELEVÉ PAR : LIDAR / QDI	CONCEPTEUR : A. MBOW, Ing.
DESSINÉ PAR : D. DENA	VÉRIFIÉ PAR : M. LACHAPPELLE, Ing.
VÉRIFIÉ PAR : A. MBOW, Ing.	APPROUVÉ PAR : M. LACHAPPELLE, Ing.
DATE : 2017-04-03	ÉCHELLE : HOR:1:1000 VERT.
SOUMISSION :	PLAN N° :
CONTRAT N° : 9747-001	<b>C04 1 DE 1</b>



# **ANNEXE 2**

**Plan d'information  
Désignation des tronçons des chemins du Relais, de la Traverse et de  
la Randonnée comme étant de type « rue partagée »**

**Service des travaux publics et des infrastructures  
Municipalité de Chelsea**

**Août 2021**

## **Mise en contexte**

Le 3 août 2021, la Municipalité de Chelsea, par voie d'un règlement de son conseil municipal portant le numéro 1211-21 présente l'implantation d'un projet de rues partagées au sein du Quartier Meredith. Les tronçons ciblés sont les chemins du Relais, de la Traverse et de la Randonnée.

## **Moyens**

Le plan d'information de la Municipalité sera effectué de la façon suivante :

- Émission d'un communiqué de presse;
- Publication sur le site Web de la Municipalité;
- Publication sur les médias sociaux de la Municipalité;
- Article dans le bulletin municipal;
- Article dans l'infolettre de la Municipalité;
- Installation des enseignes sur les chemins mentionnés en respectant les normes du ministère des Transports, spécifiquement le Guide d'Application Rue Partagée.

Voir la localisation exacte de la nouvelle signalisation sur le plan de signalisation en annexe.

Nous vous prions, d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distingu es.

**Fr d ric Rioux**

Directeur du Service des travaux publics et des infrastructures

## **10) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique du Québec déclare la semaine du 3 au 9 octobre 2021, la Semaine de la prévention des incendies;

ATTENDU QUE le thème de la Semaine de la prévention des incendies est « *Le premier responsable, c'est toi!* »;

ATTENDU QUE durant la Semaine de prévention des incendies, les services d'incendies du pays renseignent le grand public sur les dangers du feu et la bonne manière de se protéger contre l'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de proclamer la semaine du 3 au 9 octobre 2021 « Semaine de la prévention des incendies » dans la Municipalité de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTION DU GUIDE DE L'ORGANISATION MUNICIPALE  
DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QU'IL est édicté par le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre (*Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., c. S-2.3, a.194);

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté son guide de l'organisation municipale de sécurité civile pour la première fois en août 1997;

ATTENDU QUE la Municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Chelsea reconnaît que la Municipalité peut être touchés par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a procédé à une mise à jour dudit guide;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que ce conseil adopte le guide révisé de l'organisation municipale de sécurité civile daté du mois de juillet 2021, et dont l'original est conservé sous le code de classification 741.300.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**DÉMISSION D'UN POMPIER – ALEXANDRE LABRECQUE**

ATTENDU QUE le directeur du Service de sécurité incendie, M. Charles Ethier, a reçu un courriel annonçant la démission du pompier Alexandre Labrecque, datant du 8 juillet 2021;

ATTENDU QUE M. Labrecque était à l'emploi su Service de sécurité incendie depuis 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil accepte la démission de M. Alexandre Labrecque et le remercie pour les 5 années passées au service de la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 3 août 2021 / August 3, 2021, ordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
ordinaire soit levée.